



EVALUATION FINALE INDEPENDANTE DU PROJET « D'APPUI A UNE TRANSITION INSTITUTIONNELLE ET POLITIQUE INCLUSIVE ET APAISEE AU TCHAD »



RAPPORT FINAL, DECEMBRE 2023

ÉVALUATION COMMANDITEE PAR :

Le Bureau d'Appui à la Consolidation de la Paix (PBSO)
Et Sous le suivi de PNUD Tchad

ÉVALUATION CONDUITE PAR :

Cabinet CIBLE RH & ÉTUDES TCHAD

ÉQUIPE D'ÉVALUATION:

- BILLONG BI NTEP Luc Maurice, Consultant international et Chef d'équipe
- RAMADJI NADJIBAYE Nguem, Consultant National et spécialiste en évaluation

Évaluation finale indépendante du « appui a une transition institutionnelle et politique inclusive et apaisée au Tchad »

Rapport final, Décembre 2023

Ce rapport a été réalisé avec l'appui des assistants de recherche suivants : Mme Miriam RÉMADJI, Mme GHOU KIBE ISAKANA, Mme Carine NOYADE, Mme Marie Florence NAISSEM, Mme Gislène NDANGUET
Mme Régine RADAI, M. DANGDE MBAIONDOUM Honoré, M. MEDIGAM NGARAMKARE

ENONCÉ D'INTENSION

L'analyse et les recommandations de ce rapport ne reflètent pas nécessairement les points de vue des agences de mise en œuvre du projet à savoir : le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), le Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme (HCDH) et le Fonds de Nations Unies pour la Population (UNFPA). Ceci est une publication indépendante et les opinions qui y sont n'engagent que les auteurs.

SOMMAIRE

LISTE DES TABLEAUX	iii
LISTE DES PHOTOS.....	iii
LISTE DES ACRONYMES	iv
RESUME EXECUTIF.....	1
I. CONTEXTE DE L’EVALUATION	6
1.1. Contexte du Pays	6
1.2. Contexte politique et sécuritaire	7
II. OBJET DE L’EVALUATION.....	9
2.1. Présentation du projet.....	9
2.2. Théorie de changement du Projet	10
III. BUT DE L’EVALUATION	11
IV. OBJECTIFS DE L’EVALUATION	12
V. PORTEE DE L’EVALUATION	12
VI. CRITERES ET QUESTIONS D’EVALUATION	13
6.1. Critères d’évaluation.....	13
6.2. Questions évaluatives et matrice d’évaluation	14
VII. METHODOLOGIE	14
7.1. Le cadre théorique de l’évaluation, les méthodes de collecte et d’analyse des données	14
7.1.1. Approche d’évaluation proposée : participative et inclusive.....	14
7.1.2. Aperçu de l’approche théorique envisagée	15
7.1.3. Méthodes de collecte de données	15
7.1.4. Échantillonnage.....	16
7.1.5. Méthodes d’analyse des données.....	17
7.2. Assurance qualité et éthique de l’évaluation	17
7.2.1. Assurance qualité	17
7.2.2. Éthique	18
7.3. Limites et contraintes de l’évaluation.....	19
VIII. CONSTATS ET CONCLUSIONS PRELIMINAIRES	20
8.1. Pertinence.....	20
8.2. Efficacité.....	27
8.3. Efficience.....	37
8.4. Durabilité	40
8.5. Effets	47
8.6. Genre, droits humains et équité	50
IX. LECONS APPRISES ET BONNES PRATIQUES.....	54
9.1. Leçons apprises.....	54
9.2. Bonnes pratiques	54
X. CONCLUSIONS FINALES	55
XI. RECOMMANDATIONS	57
XII. ANNEXES.....	59
12.1. Termes de référence.....	59
12.2. Théorie du changement.....	60
12.3. chaîne des résultats du projet	61
12.4. Matrice évaluative	62

12.5. Annexe : Bibliographie	68
12.6. Liste des personnes rencontrées	70
12.7. Outils de collecte	79

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Présentation succincte de l'objet de l'évaluation	9
Tableau 2 : Budget du projet du Projet d'appui à une transition institutionnelle et politique inclusive et apaisée au Tchad.....	10
Tableau 3: Parties prenantes à l'évaluation.....	11
Tableau 4: définition des critères d'évaluation.....	13
Tableau 5: échantillonnage de l'évaluation	17
Tableau 6: Normes éthiques de l'évaluation	18
Tableau 7 : Limites de l'évaluation et stratégies d'atténuation proposées	19
Tableau 8: liens entre les résultats du projet avec la feuille de route du gouvernement de transition puis les politiques et stratégies de développement	21
Tableau 9: niveau de réalisation des résultats.....	28
Tableau 10: Niveau de réalisations des différents produits du projet.....	28
Tableau 11: Facteurs contributifs et contraintes à l'atteinte des objectifs du projet.....	35
Tableau 12 : exécution du budget du projet par agence	38
Tableau 13 : recommandations stratégiques et opérationnelles de l'évaluation	57

LISTE DES PHOTOS

Photo 1: Entretien avec le chef de canton de Abéché	20
Photo 2: Entretien avec le président du Conseil National de la Jeunesse au Tchad.....	27
Photo 3: Entretien avec le Maire de la ville de Pala.....	37
Photo 4: Entretien le SG du Gouvernement du Moyen Chari.....	40
Photo 5: Entretien avec Mme le Maire 1 ^{er} Adjoint de la commune de Abéché	47
Photo 6 : Groupe de discussion avec les femmes de Mongo dans le Guéra.....	50
Photo 7 : Marqueurs genre dans les projets à financement PBF.....	50

LISTE DES ACRONYMES

AJDG	Association des Jeunes pour le Développement de Dar Goula
APLFT	Association pour la Promotion des Libertés Fondamentales au Tchad
BEG	Barh El Gazal
CAMOJET	Collectif des Associations et Mouvement des Jeunes du Tchad
CELIAF	Cellule de Liaison et d'Information des Associations Féminines
CISE	Cadre Indépendant de Suivi Évaluation
CLAC	Centre de Lecture et d'Action Culturelle
COVID-19	Maladie à coronavirus 2019
CODNI	Comité d'Organisation du Dialogue National Inclusif
CNT	Conseil National de Transition
CMT	Conseil Militaire de Transition
CPA	Comité Provincial d'Action
CR	Chaine de Résultats
CTA	Comité Technique d'Appui
DNIS	Dialogues National Inclusif et Souverain
ECOSIT4	Enquête sur les Conditions de Vie des Ménages et de Pauvreté au Tchad (4 ^e)
EDS	Enquête Démographique et de la Santé
FGD	Entretiens de groupe
GNUE	Groupe des Nations unies pour l'évaluation
GE	Groupe Extrémistes
HCDH	Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme
HCP	Haut Comité de Pilotage
IDG	Indice de Développement de Genre
IDH	Indice de Développement Humain
IIG	Indice d'Inégalité du Genre
INSEED	Institut National de la Statistique, des Études Économiques et Démographiques
LTDH	Ligue Tchadienne des Droits de l'Homme
MENPC	Ministère de l'Éducation Nationale et de la Promotion Civique
MICS	Multiple Indicator Cluster Survey
MKE	Mayo Kebi Est
MKO	Mayo Kebi Ouest
ND	Non Disponible
OBC	Organisation à Base Communautaire
OCDE/DAC	Comité d'Aide au Développement de l'Organisation de Coopération et de Développement économique
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONGI	Organisation Non Gouvernementale Internationale
OSC	Organisations de la Société Civile
PBSO	Bureau d'appui à la consolidation de la paix
PNUAD	Plan cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PRODOC	Document de Projet
SNU	Système des Nations Unies
TECHNIDDEV	Institut des Technologies Innovantes pour le Développement
TDR	Termes de Reference
TOC	Théorie du Changement
UNPBF	Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la Population

RESUME EXECUTIF

i. Introduction

Le projet d'appui à une transition institutionnelle et politique inclusive et apaisée au Tchad a été mis en œuvre par le PNUD (agence lead), l'UNFPA et le HCDH entre novembre 2021 et mai 2023 sous financement du Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix. Son évaluation a été commanditée par le Bureau d'Appui à la Consolidation de la Paix (PBSO) et suivie par le PNUD. Elle a été conduite par les consultants indépendants du cabinet CIBLE RH& Études Tchad. L'objectif du projet de Faciliter un processus politique inclusif et participatif au Tchad, conforme aux standards internationaux des droits de l'homme, pendant la période de transition politique et institutionnelle. Trois principaux résultats de ce projet étaient attendus : i) La participation de la population à un dialogue national transparent, inclusif et crédible - Ne laisser personne de côté ; ii) La promotion de la cohésion sociale et l'inclusion effectives des jeunes, des femmes, des personnes vivant avec handicap et différents autres acteurs locaux au Dialogue national en vue de favoriser leur représentation et la défense de leurs intérêts ; iii) L'approche basée sur les Droits de l'Homme est intégrée dans le processus de transition.

ii. But de l'évaluation

L'évaluation de ce projet qui a été de nature sommative avait un double but : la redevabilité et l'apprentissage. Elle a rendu compte des résultats qui ont été atteints par le projet, auprès des partenaires financiers notamment le PBF ainsi que des bénéficiaires qui ont été servis par le projet (redevabilité). Elle a informé les parties prenantes des progrès accomplis dans la cadre de la transition politique au Tchad et guidera les agences du système des nations unies à mieux intégrer les bonnes pratiques et les stratégies performantes de promotion de la participation inclusive, de cohésion sociale et d'intégration des droits de l'homme dans les processus de transition ainsi que l'amélioration de leur approche interagence (apprentissage).

iii. Objectifs de l'évaluation

L'évaluation avait pour objectif principal d'apprécier la contribution du projet à la consolidation de la paix et à un retour pacifique à l'ordre constitutionnel à travers la mise en œuvre du DNIS. L'évaluation devait fournir des enseignements clés sur les approches et les pratiques opérationnelles de consolidation de la paix réussies, ainsi que sur les domaines où le projet s'est révélé moins efficace que prévu. Spécifiquement l'évaluation avait pour objectifs : (i) Apprécier les résultats et les effets atteints par le projet, en se référant à au cadre logique du projet ; (ii) Apprécier l'efficacité de l'approche méthodologique utilisée par le projet ; (iii) Déterminer dans quelle mesure la théorie du changement du projet reste valide ; (iv) Apprécier les contributions du projet aux aspects de promotion de la participation inclusive, de cohésion sociale et d'intégration des droits de l'homme dans le processus de transition, (v) Analyser les atouts et les contraintes ayant jalonné la mise en œuvre du projet ; (vi) Identifier les bonnes pratiques et les leçons à tirer ; (vii) Identifier les aspects catalytiques ; (viii) Évaluer le niveau de participation des partenaires et des bénéficiaires dans la réalisation du projet.

iv. Portée de l'évaluation

L'évaluation a eu une triple portée : Au niveau thématique, L'évaluation a porté sur les cinq thématiques retenues dans le cadre du DNIS. Au niveau géographique la mise en œuvre du projet a touché toutes les

23 provinces du Tchad, cependant, l'équipe d'évaluation a conduit la collecte des dans les provinces de N'Djaména, LAC, Barh El Gazal, Ouaddaï, Guéra, Mayo Kébi Est, Mayo Kébi Ouest, Logone Occidental et Moyen Chari. Au niveau chronologique, L'évaluation a couvert toutes les interventions du projet entre novembre 2021 et mai 2023 sous financement du PBF.

v. Critères et questions d'Évaluation

L'évaluation du Projet d'appui à une transition institutionnelle et politique inclusive et apaisée au Tchad a été conduite suivant les principaux critères du CAD de l'OCDE : i) Pertinence, ii) Efficacité, iii) Efficience, iv) Durabilité, v) Impact auxquels s'ajoutent des critères transversaux (Genre & Age, Sensibilité aux conflits, Catalytique).

vi. Méthodologie

L'évaluation a utilisé une approche fondée sur la théorie pour développer une compréhension contextuelle de l'environnement dans lequel le projet a été mis en œuvre. Pour la collecte des données dont les sources primaires ont été essentiellement qualitatives, l'équipe d'évaluation a utilisé la saturation d'idée théorique pour bâtir son échantillon. L'évaluation a été conduite suivant une approche mixte : examen approfondi de la documentation du projet ; analyse des données secondaires existantes auprès des parties prenantes institutionnelles ; entretiens semi-structurés d'informateurs clés avec les parties prenantes ; entretiens de groupe (FGD) avec les jeunes, et les femmes. Les données ont été tirées de plusieurs sources et collectées par plusieurs méthodes, ce qui a permis la triangulation des sources et des méthodes. L'équipe d'évaluation a réalisé 65 interviews sur 70 envisagés soit un taux de réalisation de 92,85% et 29 groupes de discussions sur 32 prévus soit un taux de réalisation de 90,62%. Les interviews et les FGD ont été conduite à l'aide des guides d'entretien conçus pour chaque catégorie d'informateurs clés identifiés et d'un guide de discussion de groupe. Tout le processus de mise en œuvre de l'évaluation a été sensible au genre en utilisant les spécificités contextuelles selon les localités. L'analyse des données a été basée sur une approche d'évaluation réaliste pour expliquer ce qui fonctionné, comment, pour qui, dans quelle mesure et dans quelles circonstances.

vii. Limites de l'évaluation et mesures de mitigation

L'indisponibilité de certains informateurs clés à cause des mouvements dans l'administration centrale et déconcentrée, les départs de certains staffs des OSC et des agences du système des Nations Unies ayant pris part à la mise en œuvre du projet, les retards dans l'obtention des documents et le peu de facilité pour rencontrer les informateurs clés ont été les principales difficultés rencontrées. Pour atténuer ces dernières, l'équipe d'évaluation a recueilli des informations en rencontrant d'autres acteurs à N'Djaména et en province, elle a réalisé des entretiens en ligne puis rassemblé d'autres documents durant la collecte de données. Le focus a été mis sur les données mises à disposition par les agences d'exécution et exploitation des données fournies par les OSC partenaires et l'exclusion de l'échantillon des informateurs clés réticents ou peu collaboratifs.

viii. Constats et Conclusions finales par critère

Pertinence : la conception et la mise en œuvre du projet étaient alignées aux priorités nationales et les résultats du projet ont contribué à la réalisation de ces priorités en matière de promotion de la consolidation de la paix. Le projet était aligné sur la feuille de route de la transition et sur les autres

documents stratégiques du pays. Les approches d'identification des besoins des parties prenantes ont été inclusives et participatives et ont permis d'aboutir aux recommandations adéquates et représentatives des diverses opinions dans le domaine de la cohésion sociale et le dialogue politique. La réponse apportée aux besoins identifiés a été appropriée et pertinente rendant la TOC du projet valable. Le projet eu égard au contexte de sa mise en œuvre était approprié vis-à-vis des dynamiques de la transition politique. Toutefois, la centralisation des interventions au niveau urbain a rendu a limité la consultation des populations des villes secondaires et des zones rurales. Les trois stratégies utilisées pour la mise en œuvre du projet étaient pertinentes et idoines au regard des enjeux de la transition politique en cours au Tchad.

Efficacité : les produits et résultats planifiés ont été atteints de manière globalement satisfaisante avec un niveau de réalisation au-dessus de 89% soient respectivement 149% pour le résultat 1 ; 17% pour le résultat 2 et 100% pour le résultat 3. La mesure du niveau d'atteinte des effets sur la base des indicateurs prévus tels qu'ils ont été formulés dans le cadre logique du projet est peu pertinente. Le projet a été mis en œuvre dans l'ensemble des provinces du Tchad et les interventions réalisées dans le cadre de chaque produit étaient adaptées pour ce type de projet ; leur exécution a été globalement satisfaisante. Cependant, les OSC en charge de la sensibilisation n'ont pas atteint certaines zones rurales et la traduction spontanée en langues locales lors des sessions de formation et de sensibilisation n'a pas toujours été effective. Faute de données et d'évidences, l'équipe d'évaluation n'a pu se prononcer sur le nombre et la nature des participants à plusieurs sessions de formation et de renforcement des capacités. Le système de suivi-évaluation mis en place dans le cadre du projet a été peu efficace. Des retards ont été observés dans la production des rapports de suivi et plusieurs indicateurs n'ont pas de valeur finale.

Efficience : La gestion des ressources financières du projet a été satisfaisante avec un niveau d'exécution de 99,66% par les trois agences de mise en œuvre. Les ressources financières ont été suffisantes et déployées à temps et ce conformément aux procédures du PBF. Leur utilisation a été efficace avec un taux d'exécution du budget de 99,66% pour un niveau de réalisation des objectifs de 90%. Ces ressources financières ont toutefois été insuffisantes au regard de la portée nationale du projet. Les ressources humaines affectées à la mise en œuvre du projet ont été suffisantes au regard de l'ampleur des interventions et de la portée thématique et institutionnelle du projet. Leur répartition a été peu optimale au sein des agences d'exécution. Le rapport coût-efficacité du projet a globalement été considéré comme satisfaisant, compte tenu de la flexibilité des procédures utilisées par chacune des agences d'exécution et de l'utilisation des ressources matérielles propres à chaque agence. Toutefois, les glissement connus dans les activités du DNIS ainsi que la saturation des staffs impliqués dans le projet ont affecté négativement le rapport coût-efficacité.

Durabilité : Au niveau infranational, les autorités administratives et les élus locaux ont été peu ou pas du tout impliqués dans la planification et la mise en œuvre des activités du projet car simplement limitées à des fonctions de représentativité. Cette insuffisance est un frein à la pérennisation des interventions. La stratégie de sortie du projet s'est appuyée sur l'appropriation des interventions par des acteurs ciblés. L'accent a été mis sur le renforcement des capacités des parties prenantes tant institutionnelles, de la société civile et des médias. Cela est toujours effectif mais pourrait connaître des interruptions du fait de la mobilité administrative, de la mobilité au sein des OSC et surtout de l'arrêt des financements et autres appuis reçus du projet. Les effets catalytiques du projet aux plans programmatique et financier sont perceptibles avec l'instruction de 3 nouveaux projets et la mobilisation de 13 millions d'USD dans le cadre

des Basket Found en appui à tout le processus de transition politique au Tchad. Le projet a permis d'initier et de redynamiser des plateformes de consolidation de la paix qui font aujourd'hui l'objet d'appui par d'autre projet. Des comités locaux de paix et des comités provinciaux de consolidation de la paix ont été mis en place sont appuyés d'autre projet PBF. La sensibilité aux conflits a été assurée au travers de la communication continue sur le DNIS produites par les médias soutenus par le projet, ce qui a permis d'éviter la désinformation qui auraient créé des conflits.

Effet : Le projet a favorisé l'inclusion et la participation des jeunes dans les instances de dialogues au sein de leur communauté et en a fait des ambassadeurs de la cohésion sociales et de la consolidation de la Paix. La dynamique est la même pour les femmes nonobstant les pesanteurs traditionnelles dans certaines provinces, notamment le Ouaddaï. Au plan institutionnel, le projet au travers du DNIS a réduit et régulé la fracture intergénérationnelle en faveur des jeunes des deux sexes en réajustant le positionnement de ces derniers dans le CNT. Il (projet) a constitutionnalisé la loi portant parité en faveur des femmes et développé une expertise nationale dans la préparation, l'organisation, et la conduite des processus politiques transitionnels. Au niveau infranational, le projet a au plan communautaire fait des femmes et des jeunes des instruments de gestion des conflits et cohabitation pacifique, mis en réseau les associations des jeunes, entraîné un brassage entre jeunes et entre femmes sans distinctions quelconques.

Genre, Equité et Droit Humain: le genre a été mis au centre du projet depuis sa conception jusqu'à sa mise en œuvre nonobstant l'absence d'indicateurs spécifique de mesure de genre. Avec près de 50% du budget dédié aux interventions de promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes, le projet est frappé d'un marqueur genre 2. Le monitoring du projet a également été genre sensible avec la désagrégation des données par sexe. Toutefois, le projet dans sa conception n'a pas défini d'indicateurs de mesure pour le genre. Avec les bénéficiaires retenus sans distinction de religion, de vulnérabilité, de région, le projet a eu une dimension d'équité. Les données disponibles n'ont pas permis de faire une distinction entre les différentes catégories de bénéficiaires rendant peu aisé l'appréciation de l'équité dans le traitement des femmes et des jeunes femmes par le projet.

ix. Leçons apprises :

Les leçons suivantes ont été retenues par l'équipe d'évaluation

- i. Le renforcement des capacités institutionnelles est un facteur contributif à l'appropriation et à la pérennisation des interventions par la partie nationale ;
- ii. Le soutien des fora, des pré-dialogues et du DNIS a été fondamental pour la participation active et massive des couches sociales ;
- iii. La synergie d'action du ministère de la justice chargé des droits humains et des OSC pour identifier et documenter les cas de violations de droit de l'homme a atténué les méfiances et a permis d'éviter les contestations des résultats par la partie gouvernementale ;
- iv. La mise en place d'un quartier général des femmes pendant le DNIS a facilité les concertations entre femmes, toutes tendances confondues pour défendre leurs intérêts communs ;
- v. La mise en œuvre conjointe d'un projet par plusieurs agences des Nations Unies est possible en tenant compte des mandats respectifs de ces dernières et du respect des arrangements de gestion.

x. Recommandations

Rendu au terme du processus évaluatif et faisant Suite aux différents constats et conclusions mis en évidence, l'équipe d'évaluation propose les recommandations suivantes :

- **Recommandations stratégiques**
 - i. Revoir à la hausse les budgets des OSCs partenaire de mise en oeuvre pour une meilleure couverture du pays (les zones rurales)
 - ii. veiller au respect des choix des populations à la base en termes de représentativité des organes décisionnels
 - iii. Maintenir les appuis techniques et financier au processus de transition en cours
 - iv. Définir des indicateurs spécifiques de mesure du genre dans le cadre logique du projet
 - v. Elaborer un système suivi-évaluation en début de projet et Y affecter un Staff permanent ou à temps partiel
 - vi. réaliser les études spécifiques dans le premier trimestre du projet afin d'en capitaliser les résultats avant la fin de la mise en oeuvre du projet
 - vii. Augmenter le nombre de sessions de travail du Comité Technique du Projet afin d'apporter des réajustements au besoin dans la mise en oeuvre du projet
- **Recommandations opérationnelles**
 - viii. impliquer les autorités administratives, sectorielles et les élus locaux dans la mise en oeuvre des interventions dans leur circonscription
 - ix. Mobiliser des traducteurs spontanées pour la traduction en langues locales des campagnes de sensibilisation et des contenus des sessions de renforcement des capacités
 - x. créer un système d'archivage des rapports d'activité de toutes les OSC partenaires
 - xi. Réaliser les revues à mi-parcours du projet lorsque la mise en oeuvre est rendue à 50% ce qui permettrait de mesures correctives ou de réorienter les interventions
 - xii. Organiser et veiller à la restitution des résultats du DNIS par les mandants auprès de leurs communauté
 - xiii. Maintenir le partenariat et la collaboration avec les plateformes et les réseaux créés à l'effet perreniser les acquis
 - xiv. Continuer le plaidoyer auprès de leaders religieux et traditionnels dans les provinces au Nord et à l'Est du pays obtenir une meilleure implication des femmes à la consolidation de la paix et à la cohésion sociale.

I. CONTEXTE DE L'ÉVALUATION

1.1. Contexte du Pays

- Sur le plan démographique

Avec une superficie de 1 284 000 Km² le Tchad est le cinquième plus grand pays d'Afrique. Le pays partage ses frontières au Nord avec la Libye, à l'Est avec le Soudan, au Sud avec la République Centrafricaine. A l'Ouest, il est frontalier avec le Cameroun, le Nigeria et le Niger avec qui il forme le bassin du Lac Tchad. Selon l'Institut National de la Statistique, des Études Économiques et Démographiques (INSEED) et sur la base des projections du RGPH² (2009), la population tchadienne est estimée à 17 414 717 d'habitants en 2022 avec une croissance démographique de 3%, elle est l'une des plus élevées d'Afrique subsaharienne. Cette population est composée de 51% de femmes. La fécondité au Tchad est en sensible baisse passant de 5,6 enfants par femme en 2011 à 5,3 en 2018². Cette tendance devrait suivre la même évolution sur la période 2020-2025, l'espérance de vie à la naissance s'est quant à elle améliorée entre 2010 et 2019, passant de 49,6 ans (44 ans pour les hommes et 49 ans pour les femmes) à 57,5 ans (respectivement 56,7 ans et 59,3 ans)³. L'une des caractéristiques de la population tchadienne est son extrême jeunesse. En effet, un individu sur quatre a moins de 5 ans (20,6%), 53,3% de la population a moins de 15 ans, 42,5% est âgée de 15 à 59 ans et celle âgée de 60 ans et plus ne représente que 4,2% et la proportion des femmes de 15-49 ans dans la population féminine est évaluée à 41,6%⁴.

- Sur le plan socioéconomique

L'économie tchadienne est dominée par les ressources pétrolières, dont elle dépend à hauteur de 90% pour les exportations et représentent 40% de ses recettes publiques⁵. L'élevage et l'agriculture ainsi que le commerce étant les autres secteurs porteurs de l'économie tchadienne. Depuis mars 2020, il convient de souligner que la fragilité du contexte économique a été exacerbée par la crise sanitaire due à la COVID-19, perturbant les efforts entrepris par le Gouvernement pour relever le pays de la crise engendrée par la baisse du cours du pétrole. En outre, selon une note émise par la Banque mondiale sur la situation de l'économie et de la pauvreté au temps de la COVID-19, il ressort que, jusqu'en février 2020, l'économie tchadienne poursuivait sa reprise progressive, bien que modeste, soutenue par une augmentation significative de la production pétrolière et agricole. Selon la quatrième Enquête sur les Conditions de Vie des Ménages et de Pauvreté au Tchad (ECOSIT4, 2019), le Tchad a enregistré des progrès en matière de lutte contre la pauvreté monétaire, dont le taux national a suivi une baisse progressive de 55% en 2003 à 47% en 2011 pour atteindre 42,3% en 2019. Cependant, du fait de la pression démographique, le nombre de personnes pauvres a augmenté passant de 4,7 à 6,3 millions entre 2011 et 2018. Par ailleurs, la pauvreté est plus accentuée en zone rurale (49,7%) qu'en zone urbaine (19,3%).

¹ 2^{ème} Recensement Général de la Population et de l'Habitat

² ECOSIT 4, Page 3 sur la base des projections de l'INSEED

³ Analyse Commune Pays Tchad, Nation Unies Décembre 2020

⁴ ECOSIT 4, Chapitre 3 : caractéristique de la population et des ménages page 54

⁵ INSEED 2008

- **Situation des droits humains, égalité des genres et de l'équité**

Le Tchad a été confronté à de nombreuses décennies de crises de différentes natures (politico-militaires, institutionnelles, sécuritaires, économiques). Outre ces crises, au Tchad les facteurs socio-culturels, religieux, géographiques, démographiques et climatiques sont porteurs de nombreux défis qui exacerbent la situation des Droits Humains déjà préoccupante. En effet, ces différents facteurs offrent un champ fertile à toutes sortes de dérives en matière de Droits Humains (réfugiés, retournés, populations déplacées internes, etc.). Bien que l'État Tchadien ait ratifié de nombreuses conventions et adopté⁶ des instruments juridiques, la situation des Droits Humains reste préoccupante. Selon l'Indice du capital humain de la Banque Mondiale, en 2020 le Tchad est arrivé au dernier rang du classement, tandis que son indice de droit humain (IDH) le classe au 190^{ème} rang sur 191 pays⁷. En matière d'équité et d'égalité du genre, la femme tchadienne est victime de nombreuses injustices et discriminations. En effet, de nombreuses croyances et préjugés phalocratiques ont construit et cantonnent la femme à un statut social marginalisé. Cette situation d'injustice sociale s'est illustrée en 2020 par le classement du Tchad en 160^{ème} position sur 162 pays pour les indices d'inégalité du genre (IIG : 0,710) et de développement de genre (IDG : 0,764)⁸.

1.2. Contexte politique et sécuritaire

Le Tchad est en proie à une instabilité et une pauvreté récurrentes. Figurant parmi les États les plus fragiles, le Tchad n'a pas connu de transfert constitutionnel du pouvoir depuis son indépendance. Pendant plus de 30 ans, l'autorité officielle a été centralisée. La mort du président Idriss Déby Itno à la suite de combats en avril 2021 a créé une incertitude et un risque de concurrence violente pour le pouvoir, poussant à la limite la capacité institutionnelle déjà faible du Tchad à gérer pacifiquement la succession poussant les militaires à suspendre la constitution et établir un Conseil militaire de transition (CMT). La période de transition en cours a offert une opportunité de changement, de réformes structurelles et de construction d'un nouveau contrat social. Il existe un consensus selon lequel, bien que la sécurité régionale et nationale ainsi que la continuité des institutions étatiques soient une priorité, les aspirations démocratiques et sociales des Tchadiens ne peuvent et ne doivent pas être une victime, et les différentes voix de la société civile, y compris les femmes et les jeunes, doivent être entendues si la stabilité doit être préservée et si des institutions durables doivent émerger de la transition.

La nomination rapide d'un gouvernement civil, la mise en place d'un Conseil national de transition - organe législatif, l'engagement en faveur d'un dialogue national inclusif, d'une nouvelle constitution, d'élections crédibles et pacifiques et de la liberté d'expression et de réunion constituent un pas dans la bonne direction. Aussi les autorités nationales se sont engagées, dans le cadre de la transition politique, à mettre en œuvre un programme cohérent, incluant la facilitation d'un processus de dialogue inclusif et de réconciliation nationale, la révision de la constitution et l'organisation d'élections transparentes et crédibles, à partir d'octobre 2021, selon le calendrier établi dans la feuille de route de la transition.

⁶ Résolution 1325 et 2250 des Nations Unies

⁷ PNUD 2022

⁸ PNUD 2020

Alors que des changements avaient déjà été initiés avant avril 2021, comme la révision de la constitution, l'ouverture partielle de l'espace politique, la voix, la participation et la responsabilité étaient fortement limitées. Au cours de la dernière décennie, le Tchad a toujours figuré dans la moitié inférieure de certains des principaux indices de gouvernance⁹.

L'expérience des dialogues précédents au Tchad indique que l'inclusion et la participation n'ont pas été optimales. La participation des femmes et des jeunes aux processus politiques a été limitée. Au Tchad la hiérarchisation traditionnelle, les stéréotypes et les manipulations favorisent l'exclusion des jeunes. Cela menace la cohabitation pacifique et entrave ainsi les efforts de consolidation de la paix. Cette dynamique se manifeste aussi bien dans l'espace traditionnel que dans l'espace politique. Conscient de l'impératif de relever ce défi, le gouvernement de transition a pris certaines mesures pour y parvenir. Une feuille de route de la transition adoptée fin juillet 2021 prévoit la participation des groupes armés à un dialogue national en novembre/décembre - qui conduira à une révision de la Constitution, suivie d'élections. Ainsi, des consultations dénommées pré-dialogue ont été organisées autour de 5 thématiques i) Paix, cohésion sociale et Réconciliation nationale, ii) Forme de l'État, Constitution, réformes institutionnelles et processus électoral, iii) Droits et Libertés fondamentales, iv) Politiques Publiques sectorielles, v) Questions sociétales et ont permis de déboucher sur des éléments de méthodologie du dialogue national à travers la production de rapports relatifs à ces 5 thématiques

Dans une dynamique d'inclusion, le Comité Technique Spécial chargé de l'organisation du DNIS a œuvré à la participation des politico-militaire au Dialogue National. A cet effet, un pré-dialogue avec ces derniers a eu lieu à Doha au Qatar et a vu la participation de 59 mouvements politico-militaires, des autorités tchadiennes au plus haut niveau, du Président de la Commission de l'Union Africaine et de certains partenaires techniques et financiers sous la médiation du Qatar avec l'Union Africaine comme garant du futur accord. Les négociations ont duré 5 mois ont débouché sur un accord dit « Accord de Doha » le 08 août 2022. A la suite de cet accord le DNIS a finalement démarré le 20 août 2023 avec près de 1500 participants dont 32 politico-militaires ayant signé l'accord de Doha. Toutefois, certains groupes armés tels que le FACT et le CCMSR n'ayant pas signé cet accord ont décidé de ne pas participer au DNIS. De même certains partis politiques et mouvement de la société civile tels que les Transformateurs et Wakit-Tama malgré d'après négociations n'ont finalement pas participé au dialogue.

C'est dans ce contexte que les Bureaux Pays du Programme de Nations Unies pour le Développement (PNUD), Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) et du Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme (HCDH) avec l'appui financier du Fond de Consolidation de la Paix (PBF), ont développé le « **projet d'appui à une transition institutionnelle et politique inclusive et apaisée au Tchad** ».

⁹ Indice de fragilité, indice Mo Ibrahim de gouvernance africaine, indice de transparence

II. OBJET DE L'ÉVALUATION

2.1. Présentation du projet

Le projet d'appui à une transition institutionnelle et politique inclusive et apaisée au Tchad a été mis en œuvre par le PNUD (agence lead), l'UNFPA et le HCDH entre novembre 2021 et mai 2023 sous financement du Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix. Dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet le PNUD, l'UNFPA et le HCDH ont travaillé en partenariat avec les ministères sectoriels au niveau du Gouvernement et les organisations de la société civile (OSC) tchadienne. L'objectif de ce projet est de faciliter un processus politique inclusif et participatif au Tchad, conforme aux standards internationaux des droits de l'homme, pendant la période de transition politique et institutionnelle¹⁰. La fiche signalétique du projet est résumée dans le tableau ci-dessous :

Tableau 2 : Présentation succincte de l'objet de l'évaluation

Titre du projet	Projet d'appui à une transition institutionnelle et politique inclusive et apaisée au Tchad
Pays	Tchad
Sources de financement	Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix (PBF)
Budget total	4 000 000 USD soit respectivement : PNUD :2 000 000USD ; UNFPA : 1 200 000 USD ; HCDH 800 000 USD
Durée	18 Mois (Novembre 2021 à mai 2023)
Objectif global	Faciliter un processus politique inclusif et participatif au Tchad, conforme aux standards internationaux des droits de l'homme, pendant la période de transition politique et institutionnelle
Résultats attendus	<ol style="list-style-type: none"> 1. La participation de la population à un dialogue national transparent, inclusif et crédible - Ne laisser personne de côté 2. La promotion de la cohésion sociale et l'inclusion effectives des jeunes, des femmes, des personnes vivant avec handicap et différents autres acteurs locaux au Dialogue national en vue de favoriser leur représentation et la défense de leurs intérêts 3. L'approche basée sur les Droits de l'Homme est intégrée dans le processus de transition
Bénéficiaires visés	Bénéficiaires directs Femmes, les jeunes, les personnes vivant avec handicaps et toutes autres personnes marginalisées, Médias, Organisations de la société civiles, Organisations à Base Communautaires, Partis politiques, mouvements citoyens, gouvernement de transition...
Partenaires (institutionnels, de mise en œuvre)	Mise en œuvre : Agences du SNU PNUD, UNFPA, HCDH) Institutions gouvernementales : Ministère d'État en charge de la Réconciliation Nationale et du Dialogue; Comité d'organisation du dialogue national (CODNI), Ministère de l'Administration du Territoire et des Collectivités autonomes; Ministère de la Sécurité publique; Ministère de la Défense nationale et des anciens Combattants, Ministère de la Justice et des Droits humains; Ministre de la Jeunesse, des Sports, des Loisirs et du Leadership Entrepreneurial; Minsitère de la Femme, de la Famille et de la Petite Enfance; Ministère de l'Économie, de la Planification, du développement et de la Coopération internationale ; Ministère des Affaires étrangères Exécution (OSC) : CELIAF, CNJT, AFJT, Voix de la Femme Autorités provinciales : autorités locales décentralisées

Source : document de projet

¹⁰ Prodoc du projet page 11

La chaîne de résultats du Projet a été construite autour de 3 résultats et 10 produits. Cette chaîne de résultats est consignée en annexe 2 de ce rapport. Le budget approuvé en US \$ dollars pour la mise en œuvre du Projet était de 4 000 000 US\$ soit 2 000 000 US \$ pour le PNUD (Agence lead) 1 200 000 US \$ pour l'UNFPA et 800 000 US \$ pour le HCDH. La ventilation de ce budget par résultats et produits est présentée dans le tableau ci-dessous :

Tableau 1 : Budget du projet du Projet d'appui à une transition institutionnelle et politique inclusive et apaisée au Tchad

Résultats	Produits	Agences d'exécution			Total résultats
		PNUD	UNFPA	HCDH	
Résultat 1.	Produit 1.1	\$ 540 000,00	-	-	\$ 1 574 158,88
	Produit 1.2	\$ 399 958,88	-	-	
	Produit 1.3	\$ 634 200,00	-	-	
Résultat 2	Produit 2.1	-	\$ 439 209,00	-	\$ 1 121 495,33
	Produit 2.2	=	\$ 558 922,00	-	
	Produit 2.3	-	\$ 123 364,33	-	
Résultat 3	Produit 3.1	-	-	\$ 219 187,50	\$ 747 663,55
	Produit 3.2	-	-	\$ 182 137,50	
	Produit 3.3	-	-	\$ 201 712,55	
	Produit 3.4	-	-	\$ 144 626,00	
TOTAL POUR ACTIVITES		\$ 1 574 158,88	\$ 1 121 495,33	\$ 747 663,55	3 738 317,76
COUTS DE PERSONNEL, COUTS OPERATIONNELS, COMMUNICATION, SUIVI et EVALUATION		164 158,88	-	-	-
COUTS DIRECTS		\$ 130 841,12	\$ 78 504,67	\$ 52 336,45	\$ 261 682,24
TOTAL GLOBAL PAR AGENCE		\$ 2 000 000	\$ 1 200 000,00	\$ 800 000,00	\$ 4 000 000,00

Source : Budget du projet

2.2. Théorie de changement du Projet

Selon le document de projet, le **Projet d'appui à une transition institutionnelle et politique inclusive et apaisée au Tchad** s'est fondé sur une théorie de changement (TOC) qui se résume comme suit selon le document de projet : **si** les Tchadiens (y compris l'opposition armée) sont responsabilisés et participent à un dialogue national crédible, **si** les institutions mandatées pour organiser le dialogue, y compris la société civile, ont la capacité de faciliter et d'encadrer un véritable processus de réforme, **alors** les réformes et les résultats du dialogue national reflèteront la volonté du peuple, la violence pourrait s'atténuer et il y aura une stabilité accrue **parce que** les gens auront plus de voix sur ce qui les affecte, les niveaux de confiance entre les communautés, les acteurs politiques et le gouvernement augmenteront, augmentant **ainsi** la probabilité que pour la première fois de son histoire, le Tchad soit témoin d'une transition de pouvoir crédible et totalement maîtrisée. **L'hypothèse clé** est qu'il y aura une réduction de la violence et une forte volonté politique d'entreprendre la réforme.

L'analyse de cette ToC a montré au regard de la chaîne des résultats du projet qu'elle a été conçue essentiellement sur le résultat 1 du projet. Sur la base des informations documentaires disponibles, l'équipe d'évaluation a reconstruit la théorie de changement du projet en prenant en compte les résultats 2 & 3. Cette ToC reconstruite est consignée à l'annexe 3 de ce rapport.

III. BUT DE L'ÉVALUATION

La présente évaluation qui est de nature sommative a été entreprise à un moment où le projet d'appui à une transition institutionnelle et politique inclusive et apaisée au Tchad a pris fin. Étant de nature sommative, l'évaluation a porté à la fois sur la redevabilité et l'apprentissage, telle que décrit ci-dessous :

- **Redevabilité** : l'évaluation a rendu compte des résultats qui ont été atteints par le projet, auprès des partenaires financiers notamment le PBF ainsi que des bénéficiaires qui ont été servis par le projet.
- **Apprentissage** : l'évaluation a informé les parties prenantes des progrès accomplis dans la cadre de la transition politique au Tchad et guidera les agences du système des nations unies à mieux intégrer les bonnes pratiques et les stratégies performantes de promotion de la participation inclusive, de cohésion sociale et d'intégration des droits de l'homme dans les processus de transition ainsi que l'amélioration de leur approche interagence.

Cette évaluation a vu la participation de plusieurs parties prenantes à la fois primaires et secondaires.

Elle a inclus les acteurs internes, externes, nationaux et les bénéficiaires du projet. Les agences du Système des Nations Unies (PNUD, UNFPA, HCDH) seront les principaux utilisateurs en plus des autorités gouvernementales nationales et provinciales, des partenaires de mise en œuvre. Les utilisateurs de l'évaluation et leur intérêt pour cette évaluation sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 2: Parties prenantes à l'évaluation

Nature	Utilisateurs	Types	Intérêt / utilisation de l'évaluation
Partie prenantes internes	Bureaux Pays PNUD, UNFPA, HCDH	Primaire	Utilisation des résultats dans l'élaboration de prochains programme ou projet Amélioration du fonctionnement interagence Informé le plaidoyer national, régional et global
Parties prenantes externes	Partenaires de mise en œuvre	Primaire	Utiliser les conclusions et recommandations comme intrants pour l'élaboration de leurs propres projets, améliorer les prestations de service en matière d'équité, sur la base de bonnes pratiques, leçons apprises et les actions correctives recommandées par l'évaluation
	Le Peace building Support Office	Secondaire	informer le donateur pour comprendre si les fonds ont été utilisés de manière performante, et identifier des leçons apprises pour informer la prochaine éligibilité PBF et celle des projets similaires
Partenaires étatiques	Ministère d'État en charge de la Réconciliation nationale et du Dialogue ; ministère de la Justice et des Droits humains ; ministère de la Jeunesse et des Sports; ministère de la Femme , Commission Nationale des Droits de l'Homme, CNT, CODNI, Conseil National de la Jeunesse	Primaire	renforcer la collaboration et les synergies pour une mise à l'échelle et une pérennisation accrue des activités soutenues. Identifier les bonnes/mauvaises pratiques et capitaliser sur ces dernières
OSC Partenaires de mise en œuvre des agences du SNU	CELIAF, CNJT, AFJT, Voix de la Femme Réseau des Femmes Ministres et Parlementaires du Tchad	Secondaire	Utiliser les exemples fournis par l'évaluation pour influencer les orientations et le contenu de leurs plaidoyers auprès des décideurs. Améliorer les prestations de service en matière d'équité, de pertinence et de couverture sur la base de bonnes pratiques, leçons apprises et les actions

			correctives recommandées par l'évaluation afin d'adresser les faiblesses existantes du Projet
Bénéficiaires	Femmes, jeunes, Organisations à Base Communautaire , Organisation de la société civile	Secondaire	Éclairer la pertinence et l'efficacité d'éventuels programmes futurs. identifier les approches efficaces pour la mise en œuvre, compréhension des changements apportés par le projet

IV. OBJECTIFS DE L'ÉVALUATION

L'évaluation avait pour objectif principal d'apprécier la contribution du projet à la consolidation de la paix et à un retour pacifique à l'ordre constitutionnel à travers la mise en œuvre du DNIS. En évaluant la mesure dans laquelle le projet a atteint ses objectifs et ses résultats de consolidation de la paix, l'évaluation devait fournir des enseignements clés sur les approches et les pratiques opérationnelles de consolidation de la paix réussies, ainsi que sur les domaines où le projet s'est révélé moins efficace que prévu. Les objectifs spécifiques du projet étaient :

- 1- Apprécier les résultats et les effets atteints par le projet, en se référant à au cadre logique du projet ;
- 2- Apprécier l'efficacité de l'approche méthodologique utilisée par le projet ;
- 3- Déterminer dans quelle mesure la théorie du changement du projet reste valide ;
- 4- Apprécier les contributions du projet aux aspects de promotion de la participation inclusive, de cohésion sociale et d'intégration des droits de l'homme dans le processus de transition ;
- 5- Analyser les atouts et les contraintes ayant jalonné la mise en œuvre du projet ;
- 6- Identifier les bonnes pratiques et les leçons à tirer ;
- 7- Identifier les aspects catalytiques ;
- 8- Évaluer le niveau de participation des partenaires et des bénéficiaires dans la réalisation du projet ;
- 9- Apprécier comment le projet a abordé les questions ci-après :
 - a. Les mécanismes nationaux de consolidation de la paix en période de transition politique et contribuant à un retour pacifique à l'ordre constitutionnel ;
 - b. La valeur ajoutée de l'ONU dans le pays et la mesure dans laquelle le projet a abordé des questions transversales telles que les conflits et la sensibilité au genre ;
 - c. La contribution à l'obtention de recommandations crédibles au processus du Dialogue National inclusif et souverain contribuant à la consolidation de la paix au Tchad. En ce qui concerne la contribution du PBF, l'évaluation peut évaluer si le projet a contribué à faire avancer la réalisation des ODD, et en particulier de l'ODD 16 ;
- 10- Sur base des points ci-haut, formuler des recommandations concrètes et spécifiques pouvant guider les prochaines interventions similaires du PBF/PBSO, du PNUD, du OHCDH et de UNFPA

V. PORTEE DE L'ÉVALUATION

L'évaluation a couvert l'ensemble du projet, sur la période de mise en œuvre. Elle a eu une portée large, a analysé le partenariat mis en place avec les différents partenaires d'exécution et les effets de ce partenariat dans l'atteinte des résultats. Elle en outre analysé, les mécanismes de coordination inter-

agence et la dimension sexo-spécifique des interventions. De manière spécifique, l'évaluation a eu une triple portée : une portée thématique, une portée chronologique et une portée géographique.

- **Portée thématique** : L'évaluation a porté sur les cinq thématiques retenues dans le cadre du DNIS à savoir i) Paix, cohésion sociale et Réconciliation nationale, ii) Forme de l'État, Constitution, réformes institutionnelles et processus électoral, iii) Droits et Libertés fondamentales, iv) Politiques Publiques sectorielles, v) Questions sociétales.
- **Portée géographique** : la mise en œuvre du projet a touché toutes les 23 provinces du Tchad. Cependant, l'équipe d'évaluation a conduit la collecte des données dans un échantillon de provinces retenues de manière à capter les points de vue des différents groupes socio-démographiques du Tchad¹¹. Ainsi la collecte des données s'est faite dans les provinces suivantes : N'Djaména, LAC, Barh El Gazal, Ouaddaï, Guéra, Mayo Kébi Est, Mayo Kébi Ouest, Logone Occidental et Moyen Chari.
- **Portée chronologique** : L'évaluation a couvert toutes les interventions du projet entre novembre 2021 et mai 2023 sous financement du PBF.

VI. CRITERES ET QUESTIONS D'EVALUATION

6.1. Critères dévaluation

L'évaluation du **Projet d'appui à une transition institutionnelle et politique inclusive et apaisée au Tchad** a été conduite suivant les principaux critères du CAD de l'OCDE : i) Pertinence, ii) Efficacité, iii) Efficience, iv) Durabilité, v) Impact auxquels s'ajoutent des critères transversaux (Genre & Age, Sensibilité aux conflits, Catalytique, et leçons apprises). Pour des besoins de compréhension, l'équipe d'évaluation a retenu les définitions et formulé les commentaires présentés dans le tableau ci-dessous pour ces critères d'évaluation.

Tableau 3: définition des critères d'évaluation

Critère	Compréhension du critère	Commentaires des consultants
Pertinence	Appréciation du niveau d'adéquation entre le projet, les besoins nationaux, et locaux, et les politiques gouvernementales. Appréciation de la prise en compte des besoins réels et les priorités des groupes cibles et bénéficiaires	Pas de commentaire
Efficacité	Comparaison entre les objectifs fixés au départ et les résultats atteints avec pour intérêt de mesurer les écarts et de pouvoir les analyser.	Nous avons adjoint ici l'analyse de l'efficacité de l'organisation managériale du projet
Efficience	Estimation de la possibilité de produire de meilleurs résultats avec moins de ressources ou avec une meilleure combinaison des ressources financières et humaines	Pas de commentaire
Durabilité	Appréciation des capacités des acteurs aux niveaux local, provincial, national, à continuer les processus dans une fois la participation des agences du système de nations unies terminée	Nous nous proposons d'adoindre à l'analyse de la Durabilité deux critères transversaux à savoir la <u>dimension catalytique et la sensibilité aux conflits</u>

¹¹ Ces provinces sont retenues sur la base d'un échantillonnage à choix raisonné.

Impact	Appréciation des effets directs dus aux interventions du projet auprès des parties prenantes	Pour analyser les impacts d'un projet, il faut procéder à des approches quasi-expérimentales avec la création d'un groupe de contrefactuel (témoin). Nous pensons que le projet n'est pas approprié pour ce type d'approche. Nous envisageons retenir comme critère d'évaluation l'Effet
Genre et Droits Humains	Cette évaluation sera guidée par les principes présentés dans le « Manuel de l'intégration des droits humains et du genre dans les évaluations » ¹²	Pas de commentaire

6.2. Questions évaluatives et matrice d'évaluation

Pour chacun de ces critères d'évaluation, l'équipe d'évaluation a élaboré la matrice de l'évaluation qui présente : les questions évaluatives, les indicateurs, les sources d'information, et les méthodes et outils de collecte. Toutefois, la lecture des documents du projet a conduit l'équipe d'évaluation à faire des ajustements sur certaines questions afin d'optimiser la collecte des opinions de toutes les parties prenantes engagées dans la présente évaluation. La matrice d'évaluation est consignée en annexe 4

VII. METHODOLOGIE

7.1. Le cadre théorique de l'évaluation, les méthodes de collecte et d'analyse des données

7.1.1. Approche d'évaluation proposée : participative et inclusive

Pour conduire cette évaluation, nous avons utilisé une approche d'évaluation participative et inclusive afin de nous assurer qu'elle répond aux besoins d'apprentissage et de redevabilité ainsi qu'à son objectif sommatif. Cette approche s'est appuyée sur les directives d'évaluation existantes du Groupe d'Évaluation des Nations Unies (GNUE)¹³. Ainsi, l'évaluation sera :

- **Évaluation axée sur la théorie « Theory-driven evaluation »** de (Howard, 2009) et (Chen, 2012) pour comprendre les réussites et échecs du projet en examinant les hypothèses initiales, les facteurs contextuels et les mécanismes essentiels ayant contribué à l'atteinte ou non des résultats escomptés. Pour ce faire, l'équipe d'évaluation procédera à : i) l'analyse du contexte, ii) la revue de la logique d'intervention (théorie d'action) du projet et iii) les relations de cause-à-effet de la chaîne de résultats.
- **Évaluation axée sur l'utilisation** : Cette évaluation a été entreprise pour et avec les parties prenantes primaires et secondaires spécifiques compte tenu de leur intérêt pour l'évaluation. Les parties prenantes ont donc eu un niveau élevé d'implication au cours de l'évaluation.
- **Participation & inclusion** : Cette approche a permis de mettre l'accent sur la participation et la collaboration au cours du processus d'évaluation en engageant les principales parties prenantes.

¹² GNUE 2011. Document d'orientation. Intégrer les droits de l'homme et l'égalité des sexes aux évaluations – Vers un document d'orientation du GNUE

¹³ <http://unevaluation.org/document/detail/22>

Pour assurer l'utilité de l'évaluation, un accent a été mis sur l'appropriation des résultats de l'évaluation. La participation active du staff du PNUD, UNFPA, HCDH aux différentes étapes de l'évaluation y compris la validation de la méthodologie, la participation aux entretiens, la corroboration des résultats préliminaires, la validation des conclusions, des leçons apprises et bonnes pratiques a été requise. D'autres parties prenantes du projet ont également participé à l'évaluation par le biais d'entretiens individuels et ou d'entretiens de groupe.

- **L'évaluation a utilisé une méthode mixte** : une approche non expérimentale pour collecter des données et répondre aux questions d'évaluation. L'accent a été mis sur les données primaires qualitatives tandis que les données quantitatives ont été tirées et analysées à partir des données documentaires du projet (données secondaires).
- **L'analyse de la contribution** pour apprécier l'importance de la contribution des agences du SNU à travers le projet au changement global observé sur la base de l'analyse des résultats attendus. Elle visait à renforcer le degré de confiance que l'on peut avoir dans la contribution de la réponse aux changements parmi d'autres facteurs contributifs. Elle est particulièrement adaptée pour les programmes complexes ou visant à des changements systémiques, c'est-à-dire causés par une multitude de facteurs.

7.1.2. Aperçu de l'approche théorique envisagée

Pour produire un rapport d'évaluation qui capture exactement la performance du projet « d'Appui à une transition institutionnelle et politique inclusive et apaisée au Tchad », nous avons utilisé une approche fondée sur la théorie pour développer une compréhension contextuelle de l'environnement dans lequel le projet a été mis en œuvre. Cela nous a permis d'identifier des explications rivales pour le type et l'ampleur des changements que le projet a cherché à apporter, et de mettre en évidence la contribution relative de différents types de stratégies et interventions des agences de mise en œuvre.

Pour la collecte des données dont les sources primaires étaient essentiellement qualitatives, nous avons utilisé la Saturation d'idée théorique pour bâtir notre échantillonnage. Le concept de saturation est lié à la définition du nombre d'entretiens à réaliser en recherche qualitative et permet de comprendre à partir de quel moment une nouvelle interview n'apporterait plus de connaissances nouvelles¹⁴.

7.1.3. Méthodes de collecte de données

L'évaluation a été conduite suivant une approche mixte. Les données ont été tirées de plusieurs sources et collectées par plusieurs méthodes, ce qui a permis la **triangulation des sources et des méthodes**. L'équipe d'évaluation a utilisé quatre méthodes de collecte de données :

- Examen approfondi de la documentation du projet ;
 - Analyse des données secondaires existantes auprès des parties prenantes institutionnelles ;
 - Entretiens semi-structurés d'informateurs clés avec les parties prenantes ;
 - Entretiens de groupe (FGD) avec les jeunes femmes, et les femmes...
- a. **Examen des documents** :

¹⁴ Pierre-Nicolas Schwab on 5 Mar, 2021 : concept de saturation en recherche qualitative

- **Un examen préliminaire** des documents a été effectué pendant la phase de démarrage pour nourrir le rapport de démarrage et la conception des instruments de collecte de données, notre compréhension du projet, les principales parties prenantes impliquées. Cela sera suivi d'un examen plus systématique des principaux documents stratégiques et de planification ainsi que des rapports de progrès pour faire le point sur le travail accompli par les agences d'exécution (PNUD, UNFPA, HCDH). Les cadres de résultats du projet, décrivant les produits et les résultats, ont été examinés afin d'évaluer les réalisations par rapport aux objectifs initiaux ainsi qu'aux documents financiers.
- **Analyse des données secondaires** : disponibles auprès des équipes Pays du PNUD, de l'UNFPA, et du HCDH, elles ont constitué une source majeure d'informations. Ces données ont été utilisées pour effectuer une analyse initiale afin d'éclairer le contexte. Une analyse plus détaillée a été entreprise pendant la phase de collecte de données pour compléter et trianguler les conclusions à partir des données primaires.

b. Les données primaires :

Qualitatives, elles ont été collectées lors de la phase terrain dans les provinces du Lac et du Hadjer-Lamis suivant les approches ci-dessous :

- **Entretiens qualitatifs** avec des informateurs clés : ils ont été menés avec des parties prenantes de haut niveau et des parties prenantes au niveau local. Un guide d'entretien semi-structuré a été conçu à cet effet. Le guide a été structuré de manière à répondre aux questions d'évaluation. Chaque guide d'entretien sera adapté aux différents interviewés retenus dans l'échantillon.
- **Discussions de groupe/Focus group** : elles ont été utilisées pour collecter des données auprès des bénéficiaires ciblées à l'intérieur de leurs localités. Les principes de « **ne pas nuire** » ont été utilisés lors de la sélection des répondants qui dépendait de leur disponibilité. Nous avons travaillé avec les partenaires de mise en œuvre pour garantir une bonne répartition des participants dans chaque groupe en accordant une attention particulière au sexe et à l'âge. Chaque groupe de discussion comprenait 8 à 10 participants. Un guide de discussion de groupe a été conçu pour mener les entretiens. Les entretiens de groupe ont été enregistrés puis retranscrits par la suite.

7.1.4. Échantillonnage

Comme précisé dans l'approche théorique, nous avons utilisé la Saturation d'idée théorique pour bâtir notre échantillonnage. Dans une étude qualitative, la saturation d'idée théorique stipule qu'au-delà de 35 entretiens (seuil de saturation), le nombre de codes ou d'informations à forte valeur ajoutée diminue très rapidement voire s'annule¹⁵. Sur la base de cette approche théorique, nous avons construit un échantillonnage délibéré (raisonné) basé sur l'identification des parties prenantes et groupes cibles de bénéficiaires. L'équipe de consultants a réalisé 65 interviews sur 70 envisagés soit un taux de réalisation de 92,85% et 29 groupes de discussions sur 32 prévus soit un taux de réalisation de 90,62%. La répartition de l'échantillon réalisé dans la zone de couverture du projet est présentée dans le tableau ci-dessous :

¹⁵ le nombre de codes trouvés diminue avec le nombre d'entretiens réalisés. Au-delà du 18^{ème} entretien pour la même cible, les nouveaux codes deviennent plus rares, jusqu'à quasiment disparaître au-delà de la 36^{ème} interview

Tableau 4: échantillonnage de l'évaluation

Provinces	Partie prenante ciblées	Entretiens		Focus Group	
		Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé
N'Djaména	Ministère centraux	5	4		
	PNUD, UNFPA, HCDH	6	5		
	PBF	2	2		
	CNT, CODNI	4	1		
	Société Civile	4	5		
Total N'Djaména		21	17		
LAC, BEG, Guéra, MKE, MKO, Ouaddaï, Logone Occidental, Moyen chari	Autorité Gouvernorats	8	6	32	29
	Sectorielles	10	14		
	OSC partenaires	8	14		
	Autorités communales	12	6		
	Autorités traditionnelles cantonales	11	8		
Total province		49	48		
Grand total		70	65	32	29

7.1.5. Méthodes d'analyse des données

L'analyse des données a été basée sur une approche d'évaluation réaliste pour expliquer ce qui fonctionné, comment, pour qui, dans quelle mesure et dans quelles circonstances. Le cadre analytique qui a guidé le processus d'analyse a été basé sur les questions clés de l'évaluation. Les méthodes d'analyse utilisées étaient :

- **Analyse de contenu** : Un cadre de codage basé sur les questions d'évaluation a été développé et les données collectées à partir de l'examen documentaire, des entretiens, des discussions de groupe seront codées et analysées.
- **Les données quantitatives ont été analysées à l'aide de Excel** pour générer des tableaux de statistiques descriptives afin d'obtenir des tendances sur les données disponibles par rapport aux données de référence.
- **La triangulation** a impliqué l'utilisation de plusieurs sources de données et de méthodes pour produire une compréhension du sujet en discussion. Cette méthode a été utilisée pour corroborer les résultats et assurer l'obtention d'un compte rendu riche, rigoureux et complet des questions abordées et a permis de vérifier la cohérence des résultats générés par différentes méthodes de collecte de données.

7.2. Assurance qualité et éthique de l'évaluation

7.2.1. Assurance qualité

Le chef d'équipe d'évaluation a été en charge de la qualité de tous les livrables avant leur transmission au PNUD. Il a veillé à ce que ces livrables soient produits dans les délais, en suivant le budget alloué et avec la qualité souhaitée ; il a également veillé à ce que les données collectées soient protégées. En outre, il

s'est occupé en partenariat avec le PNUD des financiers et sécuritaires. Les principaux processus d'assurance qualité étaient :

- La tenue régulière des réunions internes de l'équipe d'évaluation pour traiter les problèmes à mesure qu'ils sont apparus et la tenue d'une communication et correspondance continue et permanente avec le PNUD ;
- La compilation dans les dossiers de projet des informations pertinentes rassemblées durant le processus évaluatif ;
- Le maintien d'une communication claire et ouverte avec le Groupe de référence notamment ;
- La sollicitation et l'obtention des commentaires du groupe de référence et la prise en compte de ces commentaires dans la conception de l'approche de travail et la production des résultats de l'évaluation.

7.2.2. Éthique

Les normes pour assurer la protection et le respect des participants ainsi que leur confidentialité ont été appliquées tout au long du processus évaluatif. Elles ont été contextualisées selon les spécificités des provinces d'intervention du projet pour favoriser une collecte des données selon les principes d'égalité des sexes. Les participants ont été informés de leurs droits après la phase d'explication du but et des objectifs de la mission d'évaluation. L'ensemble des entretiens semi-structurés et des discussions de groupe ont été réalisés avec le consentement des participants. L'application des normes éthiques est résumée dans le tableau ci-dessous

Tableau 5: Normes éthiques de l'évaluation

Problèmes éthiques	Mesures pour y remédier
Obligations envers les participants¹⁶	
1. Respect de la dignité et de la diversité	L'équipe d'évaluation (EE) a respecté les différences de culture, de croyances locales, de croyances religieuses, de sexe, de handicap, d'âge et d'appartenance ethnique et leurs implications potentielles lors de la réalisation de la mission.
2. Droit	L'EE a veillé à ce que les participants soient traités comme des « agents autonomes » et disposent du temps et des informations nécessaires pour décider de leur participation. L'EE s'est conformée à tous les codes de conduite régissant les groupes vulnérables.
3. Confidentialité	L'EE a respecté le droit du répondant de fournir des informations en toute confidentialité et l'a informé sur l'étendue et les limites de la confidentialité. Les sources et toute autre information sensible ont été anonymisées.
4. Prévention des dommages	L'EE a minimisé les risques et les charges pour ceux qui participent à l'évaluation, a cherché à maximiser les avantages et à réduire les dommages inutiles qui pourraient survenir d'une évaluation négative ou critique, sans compromettre l'intégrité de l'évaluation.
5. Maximiser les profits des populations	L'EE a maximisé les avantages pour les populations interrogées tout en collectant des données auprès d'eux.
Obligation en tant qu'évaluateurs¹⁷	
6. Indépendance	L'EE a garanti un jugement indépendant tout au long de l'évaluation. Elle a veillé à ce qu'elle ne soit pas indûment influencée par les opinions ou les déclarations d'une partie. L'EE est indépendante et n'a pas participé à la planification et à la mise en œuvre du projet ;
7. Impartialité	L'EE a fourni une présentation globale et équilibrée des forces et faiblesses du projet. Le processus d'évaluation a été impartial à toutes les étapes, et a pris en compte tous les points de tous
8. Transparence	L'EE a communiqué d'une manière aussi ouverte que possible l'objectif de l'évaluation, les critères

¹⁶Tiré de UNEG Ethical Guidelines for Evaluation, March 2008

¹⁷Tiré de UNEG Ethical Guidelines for Evaluation, March 2008

	appliqués et l'utilisation attendue des résultats.
9. Divulgateion	Le rapport a servi de mécanisme par lequel les résultats et les enseignements identifiés dans l'évaluation ont été diffusés à toutes les parties prenantes
10. Crédibilité	L'évaluation a été basée sur des données et des observations qui sont considérées comme fiables et dignes de confiance en ce qui concerne la qualité des instruments, les procédures et les analyses utilisées pour recueillir et interpréter les informations
11. Éthique	L'EE a respecté le droit des institutions et des individus à fournir des informations en toute confiance, et les sources des informations et opinions spécifiques figurant dans le rapport n'ont été pas divulguées, sauf si nécessaire et uniquement après confirmation de la part de la personne consultée
12. Utilité	L'EE a présenté d'une manière complète et équilibrée les faits, résultats et problèmes, conclusions et recommandations
13. Conflicts d'intérêts	L'EE a procédé de façon que son statut ne présente pas un conflit d'intérêt avec son rôle d'évaluateur.

7.3. Limites et contraintes de l'évaluation

Les limites potentielles de cette évaluation et des stratégies d'atténuation sont présentées dans le tableau ci-après :

Tableau 6 : Limites de l'évaluation et stratégies d'atténuation proposées

Limites et contraintes de l'évaluation	Stratégies d'atténuation utilisées
Indisponibilité de certains informateurs clés	Recueil des informations en rencontrant d'autres acteurs au niveau de N'Djaména et en province
Peu de facilités pour rencontrer les informateurs indisponibles ;	Retrait simple de l'échantillon des informateurs réticents
Départ de certains staffs des OSC ayant pris part à la mise en œuvre du projet ;	Réalisation d'entretien en ligne (MS Teams, Appels téléphoniques)
Retard dans l'obtention de documents utiles, de données de suivi auprès des agences d'exécution	Collecte des documents durant les entretiens avec les partenaires de mise en œuvre.
Rapports de progrès mis à disposition avec retard rendant difficile l'appréciation des interventions effectivement réalisées	Focus sur les données mises à disposition par les agences d'exécution et exploitation des données fournies par les OSC partenaires de mise en œuvre.

VIII. CONSTATS ET CONCLUSIONS PRELIMINAIRES

8.1. Pertinence

Photo 1: Entretien avec le chef de canton de Abéché



QE1. Comment le projet s’aligne-t-il aux priorités nationales en matière de promotion de la consolidation de la paix et développement ?

1. Dans le cadre de la consolidation de la paix , le projet a appuyé la mise en œuvre de l’axe 2 « organisation du dialogue, consolidation de la paix et de l’unité nationale », et de l’axe 3 « renforcement de la bonne gouvernance et de l’Etat de droit » de la feuille de route du gouvernement de transition approuvée en juillet 2021¹⁸. Il était également en lien avec le Plan National de Développement (PND 2017-2021) débouchant sur la vision 2030 « le Tchad que nous voulons » qui ambitionne de bâtir une « nation apaisée, unifiée dans sa diversité culturelle , et offrant un cadre de vie agréable pour tous ».
2. Par ailleurs, le projet était aligné au résultat stratégique N°3 du Plan cadre des Nations Unies d’Assistance au Développement (PNUAD) : « gouvernance, paix et sécurité », et de l’effet 6 «D’ici à fin 2021,les institutions nationales et locales appliquent davantage les bonnes pratiques de gouvernance inclusive, promouvant la démocratie, l’Etat de droit la cohésion sociale ... ». Les deux premiers résultats du projet (R1 et R2) ont contribué à l’atteinte de l’ODD16¹⁹ (objectif de développement durable) alors que le troisième résultat (R3) contribuait à l’atteinte des ODD5 ²⁰ et

¹⁸ PRODOC page 10

¹⁹ ODD16: Promouvoir l’avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable

²⁰ ODD5 : Réaliser l’égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

10²¹ des Nations Unies. Le tableau 8 ci-après montre les liens entre les résultats du projet avec la feuille de route du gouvernement de transition ainsi que les politiques et stratégies de développement.

Tableau 7: liens entre les résultats du projet et la feuille de route du gouvernement de transition puis les politiques et stratégies de développement

Projet d'appui à une transition institutionnelle et politique inclusive et apaisée au Tchad	Feuille de route gouvernement de transition	Objectifs de la Vision 2030	Axes PND 2017-2021	ODD
R1 : La participation de la population à un dialogue national transparent, inclusif et crédible - Ne laisser personne de côté	Organisation du Dialogue, Consolidation de la Paix et de l'Unité Nationale	Renforcer et consolider l'unité nationale/la paix/la justice/l'équité et la Cohésion sociale	Renforcement de la Bonne Gouvernance et de l'État de droit	ODD 5 ODD 16
R2 : La promotion de la cohésion sociale et l'inclusion effectives des jeunes, des femmes, des personnes vivant avec handicap et différents autres acteurs locaux au Dialogue national en vue de favoriser leur représentation et la défense de leurs intérêts				
R3. L'approche basée sur les Droits de l'Homme est intégrée dans le processus de transition	Renforcement de la Bonne Gouvernance et de l'État de Droit	Promouvoir la gouvernance	Renforcement de la Bonne Gouvernance et de l'État de droit	ODD10

Source : PRODOC, feuille de route du gouvernement de transition de juillet 2021

- Concernant le genre, le projet était aligné au Plan d'Action National (PAN) 2023-2027 du Tchad sur la résolution 1325 dont la vision est « *d'ici à 2030, les femmes tchadiennes sont vectrices de paix et actrices du développement socioéconomique dans un pays stable ayant traduit ses engagements internationaux dans ses instruments nationaux, notamment en matière de l'égalité des genres et de la construction de la paix durable* ». Spécifiquement le résultats 2 du projet a contribué à l'atteinte de l'objectif principal 1.1 « *garantir la pleine participation, significative et efficace des femmes et jeunes femmes diverses dans les mécanismes locaux, régionaux et nationaux de la prise de décision ...* » du PAN 1325 (2023-2027) . Il est aussi en conformité avec la loi 22 instituant la parité progressive c'est-à-dire l'égal accès des femmes et hommes dans les fonctions nominatives et électives.
- S'agissant de la contribution de la jeunesse, ce projet est en adéquation avec la résolution 2250 appelant les États membres à accroître la représentation des jeunes au sein de leurs institutions et dispositifs de prévention des conflits. Le résultat 2 du projet participe à l'atteinte de la priorité 2 « *droits humains et citoyenneté, participation et engagement des jeunes* » du plan d'action quinquennal 2021-2025 de la politique nationale de la jeunesse (PONAJEUN).
- Les rapports de progrès attestent que pendant sa mise en œuvre, le projet a appuyé les différentes phases de préparations et d'organisation du DNIS. Les femmes, les jeunes et les personnes vivant avec un handicap ont été représentés dans les différentes phases de préparation et ont participé au DNIS.

²¹ ODD 10.3: Assurer l'égalité des chances et réduire l'inégalité des résultats, notamment en éliminant les lois, politiques et pratiques discriminatoires et en promouvant l'adoption de lois, politiques et mesures adéquates en la matière

Les échanges avec le CNT (Conseil National de Transition), le CODNI et le ministère de la justice montrent qu'ils ont été accompagnés par le projet. Ils ont pris part à plusieurs réunions y relative organisées par le projet. Les entretiens avec les partenaires d'exécution et les discussions avec les groupes marginalisés ont révélé qu'ils ont été impliqués dans les foras, les prédialogues et le DNIS.

PERT 1 : La conception et la mise en œuvre du projet étaient alignées aux priorités nationales et les résultats du projet ont contribué à la réalisation de ces priorités en matière de promotion de la consolidation de la paix. Le projet était aligné sur la feuille de route de la transition, La vision 2030 du Tchad, le PND 2017-2022 et les **ODD 5, 10, et 16**.

QE 2. Dans quelle mesure le projet a-t-il promu la cohérence, la complémentarité et l'alignement avec d'autres projets ou programmes nationaux dans le pays ?

6. Le projet était aligné aux résolutions de l'Union Africaine (PSC/BR/COMM (CMXCVI), et de la CEEAC qui appelaient les partenaires du Tchad à l'appuyer dans le processus de transition notamment la tenue d'un dialogue national inclusif et sincère qui déboucherait sur l'adoption d'une nouvelle constitution et la tenue des élections. Les appuis des partenaires bilatéraux et multilatéraux venaient en complémentarité des actions du gouvernement de transition. Au niveau régional, le projet dans le cadre d'une approche conjointe avec d'autres partenaires tels que l'UA et la CEEAC a soutenu les actions (y inclus le DNIS).
7. Au niveau international, le projet s'inscrivait dans le cadre du Basket Fund qui était mis en place par le gouvernement de transition en collaboration avec le PNUD pour matérialiser les engagements des partenaires afin d'accompagner le Tchad dans le processus de la transition. Toutes les interventions du projet en faveur du CODNI, du CNT, du MECNRD, du Ministère de la Femme, de la Protection de la Petite Enfance et de la Solidarité Nationale, du Ministère de la Jeunesse/Conseil National de la Jeunesse du Tchad complétaient les actions non prises en charge par le Tchad dans le cadre de l'organisation du DNIS et de l'élaboration d'une nouvelle constitution.
8. La mise en œuvre des activités du projet s'est appuyée également sur les réseaux communautaires, de la société civile et du gouvernement infranational existants du SNU. Le projet s'est appuyé sur les OSC et les OBC tels que TECHNIDEV, CELIAF, REPHAT, AJDDG pour la sensibilisaient des populations. Pendant la mise en œuvre, la complémentarité et la synergie ont été faites avec d'autres projets qui visaient le même objectif, celui de faciliter une mise en œuvre inclusive, crédible et transparente de la feuille de route du gouvernement de transition. Il s'agit du :
 - **Projet appui à la transition au Tchad** financé par la coopération Suisse qui avait pour objectif « les autorités de la transition disposent des moyens et compétences pour doter le Tchad d'institutions représentatives, responsables et redevables propices à la co-existence pacifique et au développement pour les hommes et les femmes, notamment les plus vulnérables ». ²²
 - **Projet « Renforcement et la participation citoyenne pour une transition inclusive et pacifique au Tchad »** de l'association Préfixe Tchad qui voulait faire entendre "la voix et les opinions des citoyens marginalisés et vulnérables auprès des autorités de transition afin de renforcer la

²² <https://www.eda.admin.ch/deza/fr/home/pays/tchad.html/content/dezaprojects/SDC/en/2/7F10918/phase1>

participation citoyenne au processus de transition et assurer une transition inclusive et pacifique au Tchad”.²³

- Projet visant de promouvoir une transition démocratique, l'état de droit et un dialogue dans des conditions sereines de la plateforme Observatoire citoyen de la transition du Comité de suivi de l'appel à la paix et à la réconciliation (CSAPR) qui rassemble une trentaine d'organisations.²⁴

9. Il est ressorti des entretiens avec le PNUD et le secrétariat du PBF que d'autres bailleurs tels que l'UE (Union Européenne), l'UA (l'Union Africaine), l'OIF (Organisation International de la Francophonie) ont appuyé conjointement le gouvernement de transition en vue de l'organisation du DNIS. Selon les OSC et les OBC rencontrées, le projet a rehaussé les activités des associations et les constatations faites concernant la sensibilisation sur la cohabitation pacifique et la violence basée sur le genre.

QE 3. Le projet répond-il à un besoin pertinent des bénéficiaires dans le domaine de cohésion sociale et le dialogue politique ?

10. L'approche d'identification des besoins a été définie dans le document de projet (Prodoc , Octobre 2021). Elle prévoyait d'organiser par province et par commune des foras pour permettre aux jeunes de se rencontrer, d'échanger et d'identifier leurs besoins prioritaires et de prendre des engagements dans le cadre du DNIS avec toutes les parties prenantes. Pendant la mise en œuvre , il a été organisé par le projet plusieurs ateliers de planification de la participation des jeunes²⁵, des femmes²⁶ et des personnes handicapées du Tchad au DNIS²⁷ entre mars et avril 2022 . Ces ateliers étaient suivis par des caravanes²⁸ de restitutions dans plusieurs provinces.

11. Les besoins en matière de droit de l'homme ont été identifiés par des missions conjointes constituées des OSC et du ministère de la justice dans quelques lieux de detentions. Ces missions conjointes ont procédé également à l'identification des cas de violations des droits de l'homme dans les provinces. Au niveau des institutions étatiques, les besoins ont été identifiés par leurs services et transmis au projet. En se basant sur son expérience, le PNUD a aussi tenu compte des besoins liés à l'organisation du DNIS , à l'inclusion et à l'éducation citoyenne dans le cadre du processus de la transition. L'approche d'identification des besoins a été inclusive et participative. Elle a permis d'élaborer des rapports et recommandations pertinents et représentatifs des opinions des groupes marginalisés pendant les consultations provinciales.

12. De l'avis des personnes marginalisées, les campagnes de sensibilisation sur la cohésion sociale et la consolidation de la paix répondaient à leurs besoins dans la mesure où les conflits agriculteurs-éleveurs, les conflits fonciers, les conflits communautaires et les violences en milieu scolaire étaient courants dans leurs localités. Toutefois, pour elles, les tchadiens vivants dans les milieux ruraux bénéficiaient moins des interventions du projet. Pour les OSC, le projet a répondu aux besoins de financement des activités de sensibilisation sur la consolidation de la paix, de renforcement des

²³ <https://tchadinfos.com/le-projet-renforcement-et-la-participation-citoyenne-pour-une-transition-inclusive-et-pacifique-au-tchad-lance-dans-le-moyen-chari/>

²⁴ <https://ccfd-terresolidaire.org/la-transition-tchadienne-sous-surveillance-citoyenne/>

²⁵ Rapport de l'atelier de planification de la participation des jeunes au DNIS, mars 2022

²⁶ Rapport de l'atelier de planification de la participation des femmes au DNIS, avril 2022

²⁷ Rapport de l'atelier de planification de la participation des jeunes au DNIS, mars 2022

²⁸ Rapports de missions de la caravane nationale 2022

capacités et de respect des libertés de droit de l'homme en période de transition. Les entités étatiques quant à elles estiment que le projet répondait à l'appel du gouvernement de Transition aux partenaires techniques et financiers pour combler le déficit de fonds pour la mise en œuvre des actions de la feuille de route.

13. Pour le Conseil National de Transition (CNT), les impressions du Règlement Intérieur et du guide d'Évaluation des Politiques Publiques, le financement du Comité d'Évaluation des Politiques Publiques (CEPP) et les renforcements des capacités répondaient à leurs besoins. L'appui du projet au gouvernement pour organiser le DNIS, la participation des tchadiens y compris les marginalisés aux foras, pré-dialogues et DNIS, la prise en compte des aspects de droit de l'homme ont constitué des réponses idoines aux besoins identifiés rendant ainsi valable la ToC du projet.

PERT 2 : les approches d'identification des besoins des parties prenantes ont été inclusives et participatives et ont permis d'aboutir aux recommandations adéquates et représentatives des diverses opinions dans le domaine de la cohésion sociale et le dialogue politique. La réponse apportée aux besoins identifiés a été appropriée et pertinente rendant la TOC du projet valable. Toutefois les participants au DNIS n'ont pas tous été ceux choisis par les groupes cibles à la base.

QE 4. Est-ce que les différentes parties impliquées croient que le projet était approprié vis-à-vis du contexte et des dynamiques de la transition politique ?

14. Dans l'ensemble, les parties prenantes rencontrées pensent que le projet était approprié compte tenu de l'inquiétude liée à la gestion du pays, de la méconnaissance de la transition, des risques de multiplication des conflits armés après le décès soudain du Président Idriss Déby Itno au refus du Président de l'Assemblée Nationale d'assumer la haute fonction. Pour les entités étatiques bénéficiaires, le projet était approprié car il a permis au gouvernement de combler le déficit financier lié à la mise en œuvre de sa feuille de route. Pour ces dernières, les divers appuis du projet ont permis au gouvernement de tenir le calendrier prévu pour l'organisation du DNIS considéré comme le socle de la consolidation de la paix et la cohésion sociale.

« Le projet était approprié dans la mesure où le pays n'était pas préparé à cette transition, l'appui matériel et financier des partenaires tels que le PNUD et l'UNFPA était important pour accompagner le gouvernement à respecter la feuille de route de la transition. Le gouvernement avait des défis sécuritaires »

Homme **autorité administrative, Guéra**

15. Pour les OSC partenaires de mise en œuvre, le projet était approprié parce qu'il a permis d'une part de rencontrer les différentes couches sociales pour recueillir leurs avis concernant l'inclusion politique et sociale, et d'autre de faire comprendre à la population les enjeux de la transition. Cependant, compte tenu des moyens limités, du contexte de la saison pluvieuse où les routes en majorité étaient impraticables, de l'étendu des zones géographiques à couvrir, les interventions étaient davantage centrées dans les chefs lieux des provinces. Pour les agences d'exécution, le projet était bien indiqué compte tenu du contexte qui imposait un accompagnement rapide et urgent des UN à la préparation et à la tenue du DNIS. Par ailleurs pour elles, le projet a permis de faire le plaidoyer auprès des organisateurs du DNIS pour prendre en compte déjà les préoccupations des jeunes et femmes dans les documents préparatoires du DNIS, revoir en hausse le nombre des participants

jeunes et femmes et d'enclencher une synergie d'action dans leurs QG pendant le déroulement du DNIS.

PERT 3 : Dans un contexte marqué par des affrontements entre les forces gouvernementales et les rebelles, la crainte d'éclatement d'autres conflits armés, la méconnaissance de la transition surtout par la majorité des tchadiens, le projet était approprié vis-à-vis des dynamiques de la transition politique. Toutefois, la centralisation des interventions au niveau urbain a limité la consultation des populations des villes secondaires et des zones rurales.

QE 5. Est-ce que les équipes du projet ont utilisé les stratégies les plus appropriés par rapport au contexte ?

16. Conformément à sa ToC, le projet a été mis en œuvre suivant une stratégie fondée sur trois approches : (i) soutien par des conseils et une expertise techniques réactifs et de haute qualité, (ii) soutien de la capacité institutionnelle aux organes et processus clés de la transition et (iii) un soutien au dialogue, à la sensibilisation et à l'éducation pour renforcer la participation du public à la transition.
- **Concernant le soutien par des conseils et une expertise technique**, la démarche était basée sur un accompagnement des organes clés (CODNI, le CNT, le MNRD) jouant un rôle décisionnel dans le processus de transition politique en conseils techniques pour éclairer les débats et négociations constitutionnels et le processus de rédaction éventuel. Tous ces soutiens multiformes ont permis d'élaborer les rapports préliminaires des 5 thématiques clés proposés pour le dialogue et ayant servi de documents de base du DNIS.
 - **S'agissant du soutien de la capacité institutionnelle aux organes clés de la transition**, en plus des conseils et de soutien à la communication, le projet a appuyé techniquement, matériellement et financièrement le Bureau du Premier Ministre, le CODNI le MNRD, le Ministère en charge de la Femme, le Ministère en charge de la Jeunesse, le CNJT, les OSC etc. Ces soutiens ont permis au CODNI de disposer de rapports contenant les recommandations par province suivant 5 thématiques.
 - **Quant au soutien au dialogue, à la sensibilisation et à l'éducation pour renforcer la participation du public à la transition**, le projet à travers les OSC et OBC a sensibilisé les populations aux thématiques de la cohésion sociale, de la consolidation de la paix, de la transition, de l'intégration des femmes et des jeunes dans le processus de la transition.
17. Selon les sectorielles rencontrées, les stratégies utilisées par le projet ont été appropriées parce qu'elles ont permis de donner la latitude aux fils et aux filles du Tchad de se prononcer et de faire des propositions concrètes sur plusieurs thématiques. Au regard du contexte de la transition les stratégies de mise en œuvre étaient appropriées. La représentation de la ToC reconstruite par l'équipe d'évaluation a démontré l'évidence de la relation entre les stratégies d'intervention dans le domaine de la consolidation de la paix et le besoins d'un processus politique inclusif et participatif conforme aux standards internationaux des droits de l'homme. La mise en œuvre de toutes ces trois stratégies a abouti aux pré-dialogues puis au DNIS et a permis d'éduquer les populations afin qu'elles y participent activement.

PERT 4 : Les trois stratégies utilisées pour la mise en œuvre du projet à savoir (i) assistance technique ; (ii) Renforcement des capacités institutionnelles et (iii) Appui au dialogue, sensibilisation et éducation étaient pertinentes et idoines au regard des enjeux de la transition politique en cours au Tchad.

QE 6. Est-ce qu'il y a eu des risques majeurs qui n'ont pas été pris en considération par les équipes du projet ?

18. L'analyse des risques faite dans le Prodoc a permis non seulement de les identifier, mais également de les hiérarchiser en niveau élevé, moyen et faible: le non-respect des délais de transition par les autorités de transition ou incapacité à répondre aux aspirations politiques ou sociales des principales parties prenantes ; la désinformation par les spoilers ; le manque de ressources engagées par les donateurs pour soutenir le processus de transition ; les éventuelles perturbations de l'accès pour la mise en œuvre des activités du projet en lien avec des attaques de groupes extrémistes et rebelles ; la possibilité que le dialogue soit mené de manière non transparente et que cela ait un impact sur la crédibilité et l'inclusivité du processus ; le respect limité du principe de la sensibilité aux conflits et de l'absence de préjudice.

19. Exceptés ces risques préalablement identifiés par le projet, le rapport de progrès de novembre 2022 indiquait des défis relatifs à la planification et à la prolongation du DNIS de 30 à 45 jours comme initialement prévu ainsi que les manifestations du 20 octobre 2022. Dans l'ensemble il est ressorti des entretiens avec le personnel des agences d'exécution du SNU et de mise en œuvre aucun autre risque majeur non-prévu. Toutefois le seul fait marquant relevé était la modification de la liste des représentants choisis par la base suscitant des ennuis autour de l'organisation des représentations des jeunes. L'approche inclusive a permis d'éviter et d'atténuer les risques éventuels.

« Dès que les agents de force et de sécurité trouvent que nous sommes des acteurs de droits de l'Homme, ils nous prennent comme ennemis [...] on est présenté aux risques tels que : les menaces, les enlèvements et les disparitions ». Pour surmonter aux risques : « il faut étudier le milieu et être en collaboration avec tout le monde, et ne pas donner espoir incertain qui pourrait causer de répercussions », « nous collaborons beaucoup plus avec les autorités judiciaires, puisqu'ils nous donnent des orientations ».
Homme, société civile Abéché

PERT 5 : Hormis les événements du 20 octobre 2022, la modification de la liste des représentants choisis par la base et la prolongation du DNIS de 30 à 45 jours, aucun risque majeur non prévu par les équipes du projet n'a été relevé. L'approche inclusive adoptée dans toutes les phases de la préparation à la mise en œuvre a permis d'éviter et d'atténuer les risques éventuels spécifiques au projet.

8.2. Efficacité

Photo 2: Entretien avec le président du Conseil National de la Jeunesse au Tchad



QE 7. A quel point les objectifs du projet ont-ils été atteints ? La quantité et la qualité des produits réalisés ont-elles été satisfaisantes ?

QE 7.1. A quel point les objectifs du projet ont-ils été atteints ?

20. L'exploitation du document de projet montre que les agences d'exécution du projet (PNUD, UNFPA et HCDH) dans le cadre du « projet d'appui à une transition institutionnelle et politique inclusive et apaisée au Tchad » ont adopté la gestion axée sur le résultat dans la planification et la mise en œuvre de ce dernier. Ainsi, le projet a été construit autour de trois résultats et 10 produits. Sur la base de l'examen des rapports de progrès du projet, et des rapports des partenaires de mise en œuvre, il ressort que les indicateurs de résultat du projet ont été formulés de nature quantitative et qualitative reliés à la situation de référence liée au contexte. La mesure du niveau d'atteinte des résultats sur la base de ces indicateurs tels qu'ils ont été formulés dans le cadre logique du projet ne permet pas de capter les effets imputables au projet bien que l'estimation statistique des progrès de ces indicateurs soit possible.

21. L'analyse du niveau d'atteinte des résultats prévus du projet sur la base des indicateurs de ces derniers montre que le projet a été mis en œuvre de manière satisfaisante avec un taux global moyen de réalisation des résultats au dessus de 89%. De manière spécifique, les niveaux d'atteinte des résultats sont de 149% pour le résultat 1, 17%²⁹ pour le résultat 2 et 100% pour le résultat 3. Les niveaux de performance des résultats du projet est présenté dans le tableau 7 ci-dessous :

Tableau 8: niveau de réalisation des résultats

Très bon niveau ≥75%	Niveau partiel [75%-50%]	Niveau faible <50%
----------------------	--------------------------	--------------------

Résultat	Indicateurs	Cibles	Réalisations	Taux de réalisation	Moyenne Résultat
La participation de la population à un dialogue national transparent, inclusif et crédible - Ne laisser personne de côté	Nombre de personnes qui participent au dialogue national (ventilé par province, sexe et par âge)	600	1412 (18% de femmes)	235%	149%
	Nombre d'opposants qui participent au dialogue	35	32	91%	
	% du territoire couvert par le dialogue national	70%	85%	121%	
La promotion de la cohésion sociale et l'inclusion effectives des jeunes, des femmes, des personnes vivant avec handicap et différents autres acteurs locaux au Dialogue national en vue de favoriser leur représentation et la défense de leurs intérêts	Pourcentage de participants au dialogue national qui sont des femmes	30%	5%	17%	17%
	Pourcentage de participants au dialogue national qui sont des jeunes	30%	5%	17%	
L'approche basée sur les Droits de l'Homme est intégrée dans le processus de transition	Degré d'intégration de l'approche basée sur les droits de l'homme (ABDH) dans le processus de transition	Intégration dans la feuille de route	ABDH effective dans la feuille de route		100%

Source : Rapport de progrès juin 2023

22. Décliné par produit, le niveau de réalisation sur la base des données et des indicateurs disponibles dans les rapports de progrès est également globalement satisfaisant pour tous les produits attendus du projet. La mesure du niveau d'atteinte de certains indicateurs (voir tableau 10) n'a pas été possible faute de données. De manière détaillée, le niveau d'exécution des produits en fonction des principaux indicateurs retenus est présenté ci-dessous.

Tableau 9: Niveau de réalisations des différents produits du projet

Résultat	Indicateurs	Cibles	Réalisations	Taux de réalisation	Moyenne Produit
Produit 1.1	Existence de la feuille de route et méthodologie pour le déploiement du dialogue national	5	5	100%	50%
	Nombre de propositions/réformes politiques suggérées par le processus de dialogue	ND	0	0%	
Produit 1.2	% d'augmentation du nombre de personnes qui ont confiance dans le dialogue national (ventiler par région / genre / âge)	92%	Non disponible (ND)	ND	ND

²⁹ Ce taux de réalisation n'est pas du fait des agences d'exécution mais du fait de la réticence des autorités de transition qui n'ont pas adhéré au plaidoyer soutenu par les agences d'exécution pour avoir plus de représentants des jeunes et des femmes au DNIS malgré les promesses des autorités et organisateurs du DNIS

	Nombre de personnes qui sont conscientes et participent au dialogue national	2,4 M	6M	240%	
Produit 1.3	Nombre de sessions de dialogue (au niveau national et local avec toutes les parties concernées) convoquées par le CODNI	50	71	142%	142%
Produit 2.1	Nombre de femmes dont les capacités sont renforcées	100	108	108%	106%
	Nombre de jeunes dont les capacités sont renforcées	100	105	105%	
Produit 2.2	Pourcentage des documents du dialogue national qui intègrent les recommandations spécifiques aux femmes qui seront adoptés dans les structures de l'État et mis en œuvre	100%	100%	100%	100%
	Pourcentage des documents du dialogue national qui intègrent les recommandations spécifiques aux jeunes qui seront adoptés dans les structures de l'État et seront mis en œuvre	100%	100%	100%	
	Pourcentage des documents du dialogue national qui intègrent les recommandations spécifiques aux autres populations marginalisées y compris les handicapées qui seront adoptés s dans les structures de l'État et seront mis œuvre	100%	100%	100%	
Produit 2.3	Nombre de décideurs et organisateurs du forums formés et outillés pour défendre l'intégration des femmes, jeunes et personnes à besoins spécifiques dans l'ensemble du processus du dialogue	309	313	101%	101%
Produit 3.1	Existence d'un rapport de cartographie. Une note de plaidoyer disponible	1	1	100%	100%
Produit 3.2	Existence d'une Commission de vérification des détentions illégales	1	1	100%	100%
Produit 3.3	% des réunions et des manifestations monitorées	50%	+ de 50%	100%	
Produit 3.4	Existence d'une résolution du DN relative à la politique nationale des DH et son plan d'action.	1	1	100%	100%
	Degrés auquel le projet de nouvelle constitution est conforme aux standards internationaux de droits de l'homme et contient des normes relatives aux droits de l'homme	ND	Effectif	ND	
	Degrés auquel les organisations de la société civile effectuent un audit social des aspects de droits de l'homme dans la transition	0	1	100%	

Source : Rapport de progrès novembre 2022 et juin 2023

23. Les taux de réalisation globalement satisfaisants des produits obtenus sur la base des indicateurs tels que formulés dans le cadre de résultat et consignés dans les rapports de progrès ne représentent que partiellement l'exhaustivité des interventions mises en œuvre par le projet. En effet, certaines activités pertinentes au regard du contexte du projet n'ont pas été prises en compte eu égard à la formulation des indicateurs dans le cadre logique.

EFFICA 1 : Les produits et résultats planifiés ont été atteints de manière globalement satisfaisante avec un niveau de global réalisation au-dessus de 89% soient respectivement 149% pour le résultat 1, 17% pour le résultat 2 et 100% pour le résultat 3. La mesure du niveau d'atteinte des effets sur la base des indicateurs prévus tels qu'ils ont été formulés dans le cadre logique du projet est peu pertinente.

QE 7.2. La quantité et la qualité des produits réalisés ont-elles été satisfaisantes ? Y a-t-il des résultats inattendus du projet ?

24. L'exploitation des rapports de progrès du projet ainsi que des rapports d'activités des partenaires de mise en œuvre a montré que les produits ont été réalisés conformément aux plans de travail établis. Sur la base des informations disponibles, la qualité des principales interventions des produits est précisée ci-dessous :

Pour le Produit 1.1. Les organes responsables de la conception et de la mise en œuvre du dialogue national sont dotés des capacités nécessaires pour mener des processus inclusifs, transparents, réactifs et pacifiques.

25. Les équipes du projet ont travaillé à la réussite organisationnelle du DNIS. Ainsi, des assistants techniques mis à la disposition du CODNI ont permis d'élaborer les rapports préliminaires des 5 thématiques clés proposés pour le dialogue qui ont servi de documents de base du DNIS et une expertise en genre et en gestion de processus transitionnel politique. Dans le but de faciliter l'opérationnalisation du DNIS, le projet a renforcé les capacités des membres de la dizaine de cellules en charge de l'organisation du DNIS. Des entretiens avec les membres du CODNI, des services centraux des ministères sectoriels et des agences d'exécution, il est ressorti que cette assistance technique a permis une tenue réussie des assises du DNIS. Au niveau provincial, il est ressorti des groupes de discussion avec les jeunes et les femmes que les pré-dialogues ont permis aux jeunes et aux femmes de présenter leurs desiderata au CODNI. Toutefois ils ont déploré le fait que les OSC en charge de la sensibilisation n'aient pas atteint les zones rurales.

« Sans l'expertise technique, les appuis financier et matériel du PNUD et ses partenaires, nous n'aurions pas pu organiser et conduire le Dialogues National Inclusif et Souverain (DNIS)
Homme, membre CODNI

Produit 1.2. Élaborer et mettre en œuvre une campagne d'engagement civique (en français, arabe et autres langues locales) tenant compte des conflits, de l'égalité de genre et du contexte local, avec des actions de sensibilisation adaptées aux principaux groupes marginalisés, notamment les femmes, les jeunes, les personnes handicapées et les analphabètes

26. Le projet a soutenu l'appropriation du DNIS par les populations en organisant une sensibilisation sur l'ensemble du territoire menée par 18 organisations de la société civile dont 5 financés par les fonds PBF de juillet à septembre 2022. Selon le rapport de progrès de Juillet 2023, cette sensibilisation nationale a permis de toucher plus de 6 millions de personnes sur l'ensemble du territoire. En outre et selon les OSCs partenaires rencontrées, des programmes radiophoniques ont été réalisés et diffusés en partenariat avec les radios communautaires. Toutefois faute d'enquêtes médiamétrique, et de données ventilées sur la sensibilisation nationale, il a été peu évident pour l'équipe d'évaluation de se prononcer sur le succès de ces initiatives. Une enquête de perception en collaboration avec le Ministère d'Etat en charge de la réconciliation nationale et du dialogue a été réalisée. Elle a permis de disposer de données relatives à la perception des populations du processus de transition en cours et du DNIS en particulier et de réajuster la sensibilisation des populations.

Produit 1.3. Participation et engagement des parties prenantes

27. Dans le but de rendre optimale la participation des femmes aux assises du DNIS, le projet a mis en place un mécanisme de coordination et un quartier général des femmes (Situation Room) pour une participation effective et efficace au DNIS. Le mécanisme regroupait plusieurs organisations féminines

et le ministère du genre. Le Quartier Général a été le lieu d'interaction entre les femmes de tout bord et différentes organisations pour affiner leur plaidoyer pour une meilleure représentativité des femmes dans les instances décisionnelles. Selon les leaders des associations féminines ayant participé au DNIS et les parties prenantes au projet rencontrées par l'équipe d'évaluation, cette initiative a été satisfaisante.

28. Dans le même sens, des efforts ont été menés pour créer la même dynamique auprès des jeunes. Elles n'ont pas eu les mêmes résultats et se sont avérés peu satisfaisants. Les jeunes présents au DNIS n'ont pas été à la hauteur des attentes placées en eux ; le groupe ayant été très influencé par les politiques. Le projet a veillé que la voix des personnes en situation de handicap soit prise en compte tant dans les pré-dialogues que dans le DNIS. Ainsi, le Réseau des Personnes Handicapées du Tchad (REPHAT) avec l'appui du PNUD et du Ministère de la Réconciliation Nationale a organisé un atelier de réflexion sur les obstacles majeurs du DNI et la reconstruction de la paix au Tchad. Les recommandations de cet atelier ont été prises en compte par le CODNI dans la thématique retenue pour le DNIS. Cet atelier a vu la participation de 120 participants dont 100 résidents à N'Djaména et 20 venant des provinces du Moyen Chari, Moyo Kebdi Ouest, Logone Oriental, Logone Occidental, Madoul ; Tandjilé, Salamt, Hadjer-lamis, Kanem, Guera, Batha, Ouaddai, Lac et le Chari Baguirmi³⁰.

Produit 2.1 : Les capacités des femmes, des jeunes, des personnes vivant avec handicaps et toutes autres personnes marginalisées des différentes communes et provinces sont renforcées pour leur participation efficace au dialogue national

29. De tous les groupes de discussion avec les jeunes, les femmes et les personnes en situation de handicap, il ressorti que le projet au travers des OSCs partenaires de mise en œuvre a organisé des sessions de renforcement de capacité des jeunes et des femmes dans provinces. Elles ont porté selon les répondants sur la cohésion sociale, la consolidation de la paix, et sur le relèvement économique notamment l'entrepreneuriat et les petits métiers. Il est ressorti des groupes de discussion avec les jeunes et les femmes que dans plusieurs provinces, la traduction spontanée en langues locales lors des sessions de formation et de sensibilisation n'a pas toujours été effectif³¹. L'équipe d'évaluation n'a pas eu accès aux rapports des interventions des OSCs et n'a pu estimer le nombre, la nature et le volume de participants à ces formations. Pour la cible Jeune particulièrement en ce qui concerne ce produit 2-1, il a été organisé 5 caravanes dénomées « *en route pour le dialogue national inclusif* » qui ont fait le tour du pays pour mobiliser ces derniers en faveur du DNIS et du choix de leurs représentants au DNIS.

Ça nous a permis de bénéficier de beaucoup de formation sur l'apprentissage des petits métiers ; de sensibilisation, suivis des filles dans les écoles. La formation dans la cohésion sociale où on dort avec filles Mbororo, on dort avec les filles Mbororo lorsqu'on est sur le terrain lors des activités avec FIDES. Aussi on a bénéficié des formations sur la gestion des conflits.

Femme, Moundou

³⁰ Rapport de l'atelier de réflexion sur les obstacles majeurs du DNI et la reconstruction de la paix au Tchad

³¹ La traduction spontanée était prévue dans la mise en œuvre des interventions prévues dans le Prodod (page 20)

Produit 2.2 : les femmes, des jeunes, des personnes vivant avec handicaps et toutes autres personnes marginalisées participent activement au dialogue national et leurs recommandations spécifiques sont prises en compte.

30. Le projet a permis la mise en place du mécanisme de coordination pour la participation des jeunes et pour la participation des femmes au DNIS. Une prise en charge a été apportée aux femmes et jeunes y compris les personnes avec handicaps délégués au DNIS. Des entretiens de groupe avec les jeunes et des entretiens avec les staffs des NU et les OSCs, il est ressorti que le mécanisme de coordination défini n'a pas été respecté dans le choix des délégués au DNIS. Des modifications ont été apportées aux procès-verbaux de désignation des délégués des jeunes au DNIS ce qui a eu pour conséquence le rejet par les jeunes de la base des jeunes présents au DNIS et l'absence de réédition des résolutions du DNIS à la base.
31. L'équipe du projet a exploité la plateforme digitale U-Report pour mener un sondage d'opinion auprès de 49 557 répondants ce qui leur a permis de collecter les avis et contributions des jeunes et des femmes de tout le pays sur les processus de dialogue et de réconciliation. Les résultats de ce sondage ont orienté les réflexions avec ces groupes cibles durant les pré-dialogues.

Produit 2.3. La capacité des décideurs y compris les organisateurs du dialogue national sont renforcés pour la participation des femmes, jeunes et personnes à besoins spécifiques et la prise de leurs recommandations spécifiques pendant et après le dialogue.

32. Des ateliers et réunions de renforcement de capacités sur les résolutions 1325, 2250 et autres des Nations Unies ont été également menées en direction des autorités politiques, en l'occurrence les membres du Conseil National de Transition (CNT), les Membres du CODNI et les membres du gouvernement pour montrer l'importance et la nécessité d'impliquer les femmes et les jeunes dans l'ensemble du processus de transition y compris le CODNI. Ces séances de renforcement de capacité ont entraîné une prise de conscience des autorités sur la nécessité d'une participation effective des jeunes et des femmes au DNIS afin d'assurer une transition politique et institutionnelle apaisée³². Ces différents ateliers ont permis de renforcer les capacités de :
- Plus d'une centaine de jeunes y compris les personnes avec handicaps ;
 - 135 participantes lors de l'atelier qui leur était dédié ;
 - 90 personnes lors de l'atelier dédié au CNT.

Produit 3.1 : une cartographie de la situation des droits de l'homme y compris des droits des femmes et d'autres groupes à risque est réalisée.

33. Le projet a permis de réaliser des progrès importants dans l'intégration de l'approche basée sur les droits de l'homme dans le processus de transition. Une expertise technique a été mise à disposition du Ministère de la Justice chargé des droits humains ce qui a facilité la mise en place de :
- Un comité chargé de coordonner les activités de la cartographie des violations des droits de l'homme (N° 174/PCMT/PMT/MJCDH/DG/DDH/2021 du 22 octobre 2021).

³² Pour soutenir les initiatives jeunes et femmes en faveur du DNIS, Président de la République pour ouvrir et clôturer le forum national de la jeunesse au mois de décembre 2021 puis, le parrainage et la présence du ministre de la Jeunesse et celle de la femme

- Une commission chargée de coordonner les activités de vérification de la légalité des détentions (arrêté No 056/PCMT/PMT/MJCDH/SG/DGAJP/DDH/2022 du MJCDH du 25 mars 2022) ;
- D'élaborer les outils méthodologiques de réalisation de la cartographie et de la vérification des cas de détentions illégales/arbitraires. A ce titre, le projet a appuyé le Ministère de la justice dans l'élaboration des outils méthodologiques de réalisation de la cartographie et de la vérification des cas de détentions illégales/arbitraires. Ce travail a permis la production du Rapport sur la cartographie des violations des droits de l'homme et du droit humanitaire au Tchad.

Produit 3.2. La commission de vérification des détentions illégales est mise en place et opérationnelle

34. Le projet a également appuyé la conduite par la Commission de vérification des détentions illégales mise en place par l'arrêté N° 056/PCMT/MJCDH/SG/DGAJP/2022 du MJCDH du 25 mars 2022 des opérations de vérification des cas de détentions illégales. A cet effet:

- Un Appui a été apporté pour l'élaboration de la stratégie de vérification des cas de détentions illégales ou arbitraires ;
- Des outils méthodologiques pour la vérification des cas de détentions illégales/arbitraires dans les maisons d'arrêt et les violons du Tchad ont été élaborés ;
- 93 enquêteurs dont 22 femmes ont été formés sur la méthodologie d'enquête.
- Le déploiement de six équipes sur le terrain pour le monitoring des conditions de détentions et vérification des cas de détentions illégales dans les prisons et lieux de garde a 2022, quatre missions de monitoring des droits de l'Homme dans les maisons d'arrêts de Moussoro, Kelo, Moundou, et Abéche en 2023 ;
- Le rapport de vérification des détentions illégales est disponible et a été produit au terme de cette enquête en fin 2022.

Produit 3.3. Le monitoring de la liberté d'expression et d'opinion, du droit de réunion et de manifestation pacifique avant, pendant et après la tenue du Dialogue national inclusif, le référendum constitutionnel et les élections générales

35. Plus de 15 missions de monitoring ont été menées, notamment à N'Djamena, Abeche, Bol, Moussoro, Klessoum etc, pour surveiller la situation des droits de l'homme et documenter les cas de violation des droits de l'Homme durant la période de transition y compris les événements du 20 octobre 2022.

Produit 3.4: L'audit social des aspects de droits de l'homme de la transition est conduit par les OSC et acteurs majeurs du dialogue national inclusif sont outillés et sensibilisés aux défis importants des droits de l'homme et les intègrent dans les résolutions finales du DN ainsi que dans le projet de nouvelle constitution.

36. Le projet a permis la prise en compte des questions relatives aux droits de l'homme dans les résolutions du DNIS ceci au travers du forum national sur les droits de l'homme tenu en avril 2022 et par la consultation des leaders des groupes sociopolitiques sur les principaux défis des droits de l'homme y compris ceux liés à la participation des femmes dans leurs localités. Ainsi, 219 leaders dont 55 femmes ont été consultés dans 18 provinces sur 23³³. En outre, l'audit social sous l'aspect droit de

³³ Rapport de progrès Mai 2023

l'homme de la transition a été réalisé par le réseau d'Organisations de la société civile mis en place à cet effet. Pour ce faire, 76 membres des OSC dont 34 femmes ont bénéficié d'un renforcement de capacité sur le monitoring et le rapportage des violations des droits de l'homme. Cependant l'équipement d'évaluation a observé que le rapport d'audit social a été produit au mois d'Avril 2023 soit pratiquement à la fin du projet. La capitalisation des résultats de cette étude est donc problématique et la période de planification de cette étude à questionner.

EFFICA 2. Le projet a été mis en œuvre dans l'ensemble des provinces du Tchad. Les interventions réalisées dans le cadre de chaque produit étaient adaptées pour ce type de projet et leur exécution a été globalement satisfaisante. Toutefois, les OSC en charge de la sensibilisation n'ont pas atteint certaines zones rurales et la traduction spontanée en langues locales lors des sessions de formation et de sensibilisation n'a pas toujours été effective. Faute de données et d'évidences, il est peu évident pour l'équipe d'évaluation de se prononcer sur le nombre et la nature des participants aux différentes sessions de formation et de renforcement des capacités.

QE 8. Qu'est-ce qui peut être considéré comme domaines de succès au vu des interventions du projet ? Quels facteurs ont-ils contribué à ces succès ? Quels ont été les contraintes et pourquoi ?

QE 8.1. Qu'est-ce qui peut être considéré comme domaines de succès au vu des interventions du projet ?

37. Des entretiens avec les agences d'exécution, les OSC partenaires de mise en œuvre, les partenaires gouvernementaux et des discussions de groupes avec les jeunes et les femmes, il est ressorti que les principaux succès du projet se trouvent dans la conjugaison des efforts de toutes les parties prenantes le long de la chaîne de résultats du projet. Le succès se trouve notamment dans l'innovation des approches qui ont été utilisées pour mettre en œuvre toutes les interventions avant et pendant le DNIS. Après analyse, l'équipe d'évaluation a retenu comme principaux succès :

- L'opérationnalisation du Ministère d'État en charge de la Réconciliation Nationale et du Dialogue et apport de l'assistance technique nécessaire à l'élaboration des différentes activités visant à la consolidation de la paix
- La tenue des assises du DNIS ;
- La tenue des pré-dialogues dans les différentes provinces et dans la diaspora ;
- La connaissance et la compréhension du processus de transition par les parties prenantes ;
- La structuration du MINRN et l'accompagnement de ce dernier dans l'élaboration de la stratégie nationale de réconciliation nationale (IDEA, OIF)
- La participation et la représentativité des groupes vulnérables (femmes, jeunes, handicapés...) au DNIS ;
- La participation et la représentativité de toutes les corporations professionnelles publiques et privées au DNIS.
- La cartographie des violations du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire au Tchad
- L'audit social de la période de transition sous l'aspect droit de l'homme

QE 8.2. Quels facteurs ont-ils contribué à ces succès ? Quels ont été les contraintes et pourquoi ?

38. De l'exploitation de la documentation du projet et des entretiens avec les parties prenantes, il est ressorti que de nombreux facteurs en faveur ou en défaveur des succès observés du projet. Ces facteurs sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Tableau 10: Facteurs contributifs et contraintes à l'atteinte des objectifs du projet

Facteurs contributifs	Contraintes
<ul style="list-style-type: none">• La localisation (choix de partenaires avec encrage local et connaissance de la structuration du milieu associatif local) ;• L'implication des autorités administratives, religieuses et traditionnelles ;• L'implication et l'appui des médias (Radio, TV, Presse, en ligne...)• La large participation de toutes les forces vives du Tchad au niveau national et dans la diaspora ;• La forte mobilisation de la société civile ;• L'implication des OSC et OBC spécifiques dans la sensibilisation et la mobilisation communautaire ;• Le Renforcement des capacités des acteurs le long de la chaîne des résultats ;• Synergie d'intervention et complémentarité avec d'autres projets.• Disponibilité et expertise du personnel des agences du SNU chargées de l'exécution du projet	<ul style="list-style-type: none">• Les Glissement dans le calendrier du DNIS• L'ingérence politique dans le choix des délégués de la CIBLE jeune• La durée insuffisante du projet au regard de la nature de l'intervention• Les capacités financières limitées notamment celles de la partie gouvernementale et des OSC• Pésanteurs dans les procédures de gestion entraînant des retards• L'incapacité de faire la diffusion en temps réel des travaux du DNIS en province à cause du matériel mis à disposition n'était pas adapté• Changement de noms sur les PV des délégués des jeunes au DNIS

QE 9. Dans quelle mesure les recommandations du DPPA et PBSO ont été prises en compte pour réorienter le projet ?

39. De l'exploitation de la documentation du projet et des entretiens avec les staffs du PNUD, de l'UNFPA, du HCDH et du secrétariat PBF, il n'est pas ressorti d'évidences sur des recommandations relatives à la réorientation du projet. En outre, le comité technique du projet composé des ministères sectoriels, des agences d'exécution et des partenaires de mise en œuvre a peu fonctionné. Malgré la pertinence des missions qui lui ont été assignées dans le prodoc, une seule session de travail du CT a eu lieu au cours du premier trimestre de mise en œuvre du projet (18 Février 2022).

QE 10. Le système de suivi du projet capturait-il correctement les données sur les résultats de la consolidation de la paix à un niveau de résultat approprié ?

40. Le dispositif de suivi-évaluation du projet a été peu efficace et s'est simplement limité à la remontée des informations OSCs partenaires de mise en œuvre. En effet, la consolidation des rapports de toutes les agences a été placée sous la responsabilité du PNUD en tant qu'agence Lead. En outre, certains indicateurs du projet n'ont pas été formulés de manière à capter aisément les progrès réalisés par le projet sur certains produits. Cette insuffisante formulation des indicateurs a eu une incidence sur le remplissage du système de suivi-évaluation dont l'estimation de plusieurs indicateurs reste peu

évidente car dépendait non seulement des résolutions et recommandations du DNIS, mais aussi du référendum à venir. La transmission des données de suivi du projet collectées et traitées par les OSC partenaires a été peu satisfaisante. L'équipe d'évaluation n'a pu consulter aucun rapport d'activités produit par les OSC partenaires.

41. Le projet a été conçu avec une mise en œuvre étalée sur 18 mois. Au plan opérationnel, le Groupe Technique du projet a opté pour un modèle de planification annuelle. Ainsi, deux PTA ont été élaborés couvrant toute cette période de mise en œuvre du projet avec des jalons bien définis pour chaque intervention et pour chaque agence. La mise en œuvre conjointe des activités a été faite telle prévue dans le PTA bien que chaque agence se soit focalisée sur la mise en œuvre de ses interventions et la gestion de son budget conformément aux arrangements de gestion.

EFFICA 3. Le système de suivi-évaluation mis en place dans le cadre du projet (adossé sur le travail des OSC) a été peu efficace. Des retards ont été observés dans la production des rapports de suivi. Le système de suivi-évaluation n'a pas été convenablement renseigné et plusieurs indicateurs n'ont pas de valeur finale renseignée.

8.3. Efficience

Photo 3: Entretien avec le Maire de la ville de Pala



QE 11. Les ressources (financières, humaines, temporelles, expertise, etc.) ont-elles été allouées stratégiquement de façon à assurer l'atteinte des résultats ?

42. Selon le Prodoc, chaque agence récipiendaire des fonds devait assurer la gestion financière des ressources allouées et la coordination technique des activités concourant à l'atteinte des produits pour lesquels les fonds ont été alloués. Cette disposition a été respectée. L'exploitation du rapport de progrès de Mai 2023 montre que le budget envisagé pour la mise en œuvre du projet était de \$ 4 000 000 ; il a été exécuté à hauteur de \$ 3 986 525 soit un taux d'exécution satisfaisant de 99,66%. La ventilation de ce budget ainsi que son niveau d'exécution par chaque agence d'exécution est présentée dans le tableau ci-dessous :

Peu satisfaisant

Moyen 50-79%

Satisfaisant > 80%

Tableau 11 : exécution du budget du projet par agence

Réципиendaire	Budget prévu (\$)	Alloué à ce jour (\$)	Exécuté à ce jour (\$)	Taux d'exécution
PNUD	2 000 000	2 000 000	1 990 908	99,5%
FNUAP	1 200 000	1 200 000	1 195 617	99,63%
HCDH	800 000	800 000	800 000	100%
TOTAL	4 000 000	4 000 000	3 986 525	99,66%

Source : Rapport progrès novembre 2022

43. Il ressort de l'exploitation des données financières du projet que chaque agence d'exécution devait recevoir une fraction du budget proportionnelle aux volumes de ses interventions dans la mise en œuvre du projet. Ainsi le PNUD chef de file devait recevoir \$ 2 000 000 soit 50% du budget du projet, l'UNFPA \$ 1 200 000 soit 30% du budget et le HCDH \$ 800 000 soit 20% du budget. Selon le rapport de progrès de Mai 2023, le niveau d'exécution par chacune des deux agences est globalement satisfaisant. Il est respectivement de :

- \$ 1 990 908 soit un taux d'exécution de 99,5% pour le PNUD
- \$ 1 195 617 soit un taux d'exécution de 99,63% pour l'UNFPA
- \$ 800 000 soit d'exécution de 100% pour le HCDH

EFFICI 1 : La gestion des ressources financières affectée au projet a été satisfaisante avec un niveau d'exécution de 99,66 et un taux de consommation du budget de plus de 99% par les trois agences de mise en œuvre.

QE 12. Les ressources ont-elles été utilisées de façon efficiente ?

44. Les informations financières disponibles n'ont pas permis à l'équipe d'évaluation d'apprécier le niveau d'exécution par produits ou résultats pour chaque agence. La gestion des ressources financières affectée à la mise en œuvre des résultats a été satisfaisante avec un taux de consommation budgétaire global d'environ 100% pour un taux de réalisation des interventions d'environ 90%. Il est ressorti des entretiens avec les staffs des agences du SNU, que ces ressources financières ont été suffisantes pour la mise en œuvre des interventions prévues dans le cadre de résultats du projet car les interventions ont été dimensionnées en fonction de l'enveloppe disponible.

45. Toutefois, au regard de la portée nationale du projet et de la typologie des interventions à mettre en œuvre, ces ressources financières ont été insuffisantes. Le déploiement des ressources financières a cependant été fait à temps pour la première tranche comme pour la seconde tranche en fonction des demandes de financement soumises par les agences d'exécution et dans le respect des procédures du PBF selon les Staffs des agences d'exécution rencontrées durant la collecte des données.

46. Les ressources humaines affectées au projet par les agences d'exécution ont été suffisantes. Chacune des trois agences impliquées dans la mise en œuvre du projet a dédié un staff comme point focal du projet en son sein et d'autres Staffs qui de manière perlée ont intervenu dans la mise en œuvre des interventions. De manière spécifique, les ressources humaines impliquées en volume par les agences d'exécution et leurs partenaires de mise en œuvre étaient selon le Prodoc :

- PNUD :02 staffs à temps partiel;
- UNICEF : 02 staffs à temps partiel
- HCDH : 01 staff à temps plein

47. Ces staffs propres aux agences d'exécution ont été appuyés par des consultants/assistants techniques pour conduire certaines interventions. Il est peu aisé pour l'équipe d'évaluation de corroborer l'estimation du budget temps de ces staffs fait dans le Prodoc car la majorité de ces staffs a été impliquée dans le projet à temps partiel. Cependant au regard de l'ampleur des interventions mises en œuvre dans les provinces, la répartition des staffs a été peu optimale.

EFFICI 2 : les ressources financières ont été suffisantes et déployées à temps et ce conformément aux procédures du PBF. Leur utilisation a été efficace avec un taux d'exécution du budget de 99,66% pour un niveau de réalisation des objectifs de 90%. Ces ressources financières ont toutefois été insuffisante au regard de la portée nationale du projet. Les ressources humaines affectées à la mise en œuvre du projet ont été suffisantes au regard de l'ampleur des interventions et de la portée thématique et institutionnelle du projet. Leur répartition a été peu optimale au sein des agences d'exécution.

QE 13. La qualité et la quantité des produits/outputs sont-elles proportionnelles aux ressources mobilisées ?

48. Il est peu aisé de se prononcer avec évidence sur le rapport coût-efficacité du projet en l'absence des données sur le niveau d'exécution du budget par produit et par résultat³⁴. Toutefois, il ressort de l'analyse des rapports de progrès et financier du projet ainsi que des entretiens avec les staffs des agences d'exécution qu'au regard des procédures et dispositions mises en place par chaque agence, le rapport coût-efficacité est globalement satisfaisant. Le rapport coût-efficacité a été affecté positivement par le choix des OSCs partenaires ayant une bonne connaissance des thématiques principales du projet et des enjeux du DNIS et installées dans les zones d'intervention du projet et l'exploitation et l'utilisation du parc automobile et matériel de chaque agence d'exécution. il a été Le turnover au sein des personnels des agences et des partenaires d'exécution.

EFFICI 3 : Le rapport coût-efficacité du projet a globalement été considéré comme satisfaisant, compte tenu de la flexibilité des procédures utilisées par chacune des agences d'exécution et de l'utilisation des ressources matérielles propres à chaque agence. Toutefois, les glissement connus dans cette activité (le DNIS notamment) ainsi que la saturation des staffs impliquées dans le projet ont affecté le rapport coût-efficacité négativement.

³⁴ Le rapport financier final du projet est toujours en cours d'élaboration au moment de l'évaluation

8.4. Durabilité

Photo 4: Entretien le SG du Gouvernorat du Moyen Chari



QE 14. A quel point les considérations liées à la durabilité ont-elles été prises en compte dans l'exécution des activités du projet ?

49. Pendant la mise en œuvre du projet les autorités nationales et infranationales ont été impliquées de différentes manières dans les interventions. Ainsi, le Ministre de la Jeunesse a reçu officiellement le rapport de l'atelier de planification de la participation des jeunes. Des exemplaires de ce rapport ont été par la suite partagés par les missionnaires des caravanes nationales aux gouverneurs des provinces. Le Ministre de la Femme, de la Famille et Protection de l'Enfance a présidé la cérémonie de clôture de l'atelier de planification de la participation des femmes au DNIS. Le Ministère de la justice a participé à la cartographie des cas de violations des droits de l'homme³⁵ et la commission chargée de coordonner les activités de vérification de la légalité des détentions dans les lieux de détention³⁶. Le Ministère en charge de la réconciliation nationale a été présent à la réunion du Comité Technique et le CNT, le CODNI ont été fortement impliqués dans le projet à travers des réunions préparatoires, des formations et des appuis variés.

« Le projet ne devrait pas prendre fin directement. Il devrait continuer par ce que y a beaucoup des enjeux y a beaucoup de défis et surtout en matière de citoyenneté on a besoin de sensibiliser, continuer la sensibilisation. Maintenant la sensibilisation ne peut pas se faire sans les ressources nécessaires. Il faut former les gens pour descendre au terrain, il faut également prendre des mesures d'accompagnement ».

Jeune, membre du CNJT

³⁵ Arrêté N° 174/PCMT/PMT/MJCDH/DG/DDH/2021 du 22 octobre 2021

³⁶ Arrêté No 056 /PCMT/PMT/MJCDH/SG/DGAJP/DDH/2022 du MJCDH du 25 mars 2022

50. Les OSC, les OBC, les radios communautaires ont été bénéficiaires de fonds du projet pour la sensibilisation, l'éducation à citoyenneté, l'encadrement et la préparation des jeunes et des femmes à la participation du DNIS et pour assurer le suivi de la situation des droits de l'homme. Les retours des autorités administratives, des sectorielles ainsi que des élus locaux ont montré que le niveau de leurs implications a été faible. Selon eux, ils ont été sollicités pour l'ouverture et la clôture des ateliers du projet sans une véritable implication. Lors des entretiens, il est ressorti que ces autorités avaient une connaissance insuffisante du projet. L'implications des autorités, des OSC et OBC a été faite dans le but de les amener à mieux comprendre le projet mais aussi à les préparer à capitaliser les acquis de sa mise en œuvre. Pourtant ce niveau d'implication a été faible pour garantir l'appropriation attendues par les élus locaux et les autorités administratives.

DURA 1 : Au niveau infranational, les autorités administratives et les élus locaux ont été peu ou pas du tout impliqués dans la planification et la mise en œuvre des activités du projet car simplement limités à des fonctions de représentativité. Cette insuffisance est un frein à la pérennisation des interventions ; en outre, bien qu'elle dispose quelquefois de ressources humaines qualifiées pour assurer le monitoring des interventions, elles ne disposent pas de ressources matérielles et financières pour accomplir cette mission.

QE 15. Le projet avait-il une stratégie de sortie efficace et réaliste ?

51. Une stratégie de sortie du projet³⁷ a été prévue et consignée dans le prodoc. Le but visé par cette stratégie a été de construire une culture durable de constitutionnalisme démocratique pacifique au Tchad. Elle a été fondée sur les activités d'éducation et d'engagement civiques des populations ainsi que le renforcement des capacités institutionnelles y compris celles des OSC et des médias. Cette stratégie de sortie a été effective à travers les accords de prestations de services avec la CELIAF, le REPHAT et l'AJDDG pour la sensibilisation des populations en vue d'une meilleure compréhension et d'une participation au DNIS. La mise en œuvre de cette stratégie de sortie a été satisfaisante.

52. Le Plaidoyer/sensibilisation au niveau national et dans les provinces en faveur de la participation des femmes au DNIS et la prise en charge de la participation des femmes au DNIS ont été faits par les Ministère de la Jeunesse/Conseil National de la Jeunesse du Tchad et le Ministère du genre et de la Solidarité National en qualité de partenaires de mise en œuvre du projet. Les capacités des organisations féminines, des jeunes et d'autres groupes vulnérables (personne avec handicap, déplacées internes...) du Tchad ont été renforcées en matière de dialogue. Les capacités du CODNI et du CNT (organes responsables de la l'organisation et de la mise en œuvre du DNIS) ont également été renforcées pour mener des processus inclusifs, transparents et pacifiques.³⁸ Il est ressorti de l'entretien avec les staffs des agences d'exécution qu'il y'a eu un travail de plaidoyer autour des instances de suivi des recommandations du DNIS.

"ce plaidoyer fait partie de la stratégie de sortie parce qu'il fallait que le gouvernement prenne la main sur les recommandations sorties du DNIS. Ce qui a permis de mettre en place le haut Comité de Pilotage du suivi des recommandations du DNIS"

Homme, staff UN

³⁷ Prodoc page 31 e) Stratégie de fin de projet / durabilité

³⁸ Rapport de progrès Octobre 2022

DURA 2 : La stratégie de sortie du projet s'est appuyée sur l'appropriation des interventions par des acteurs ciblés. L'accent a été mis sur le renforcement des capacités des parties prenantes tant institutionnelles, de la société civile et des médias. Il est attendu de ces derniers de continuer le travail d'éducation des communautés. Cela est toujours effectif mais pourrait connaître des interruptions du fait de la mobilité administrative, de la mobilité au sein des OSC et surtout de l'arrêt des financements et autres appuis reçus du projet.

QE 16. Dans quelle mesure, les acteurs formés par le projet se sont approprié des outils de gestion ?

53. Dans sa phase de mise en œuvre, il a été créé par le projet dans les provinces des comités locaux de paix et des comités provinciaux de consolidation de la paix. Ainsi il a été mise en place par le projet la coordination de trois OBC réunissant en son sein le Scout, le U-report, le Super Banat et le CLAC dans le but de continuer la sensibilisation, l'association des jeunes du BEG constituée, la coordination provinciale des femmes du moyen Chari, la coordination provinciale des femmes du moyen Chari, etc. Les bureaux exécutifs de ces plateformes nouvellement mis en place ont été composés à la fois des jeunes et des femmes
54. Selon les témoignages des OBC rencontrées, de nos jours il est difficile et presque impossible pour une OBC de bénéficier de financement si les femmes ne sont pas fortement représentées dans les bureaux exécutifs et ne participent pas aux activités. Malgré le renforcement des capacités des membres des bureaux exécutifs, les réseaux qui ont été mis en place manquent des moyens financiers et matériels adéquates pour leurs fonctionnements. Pour leurs fonctionnalité, organisation et durabilité ces plateformes seront appuyées dans le cadre d'un autre projet financé par le PBF (Voir QE 21, Para 63). Ainsi l'appropriation des outils de gestion par les bureaux exécutifs est peu évidente.

QE 17. Existe-t-il des risques sociaux ou politiques pouvant menacer la durabilité des résultats du projet ? Quels pourraient être les d'autres obstacles à la pérennisation des acquis et comment les surmonter ?

55. La pérennisation des acquis du projet pourrait être menacée par des facteurs endogènes et exogènes au projet. Selon les entretiens avec les agences de mise en œuvre du projet et leurs partenaires institutionnels à différents niveaux, cette pérennisation pourrait être influencée négativement par :
- Le non-respect du calendrier de transition en cours;
 - L'insuffisance de moyen financier du gouvernement pour mettre en œuvre les recommandations du DNIS ;
 - Les violations des droits de l'homme telles que : l'interdiction par les autorités de transition des manifestations ou d'opinion contraire, les détentions illégales, etc.
 - La suppression hâtive du ministère de la réconciliation ;
 - La persistance des conflits agriculteurs éleveurs ;
 - La paupérisation accentuée de la population ;
 - La mauvaise transition en cours au Niger et l'intensification de la guerre civile au Soudan qui pourraient impactées les populations des provinces limitrophes ;
56. Pour certains risques, les mesures de mitigations prévues par le Prodoc ont été le plaidoyer par les Nations Unies pour un appui financier, puis l'incitation des autorités de transition à respecter le

calendrier et à rendre le processus inclusif. En réponse, les autorités centrales impliquées dans le projet ont insisté sur la bonne foi des autorités de transition pour rétablir la justice, améliorer la distribution des richesses et lutter contre la pauvreté.

QE 18. Dans quelle mesure les mécanismes, les procédures et les politiques sont-ils en place pour permettre aux principales parties prenantes de pérenniser les résultats obtenus ?

57. Comme il a été prévu dans la stratégie de sortie du projet, le transfert de compétence a été réalisé à travers le renforcement des capacités institutionnelles y compris celles des OSC et des médias. Hormis les formations, il n'a pas été mentionné dans le Prodoc ou dans les rapports de progrès des agences d'exécution des mécanismes, des procédures particulières ou des politiques permettant de pérenniser les résultats atteints par le projet. Néanmoins il est ressort des entretiens avec les différentes parties prenantes que :

- **Pour les entités étatiques** : au niveau central, le PNUD à travers le programme d'appui à la transition continue de soutenir le gouvernement dans le cadre de la révision du fichier électoral et l'organisation du referendum en cours qui aboutira à un nouveau contrat social. Cependant, malgré la volonté et les compétences acquises par le ministère de la justice et des droits humains, les moyens de l'État sont peu suffisants pour continuer le suivi de la situation des droits de l'homme dans les lieux de détention et sur l'ensemble du territoire. Au niveau déconcentré, les autorités et les délégués provinciaux des ministères impliqués dans le projet ne disposent pas suffisamment de moyens financiers et roulants pour pérenniser les acquis du projet.
- **Pour les agences d'exécution** : Le PNUD continue de soutenir les principaux organes de l'État en charge du suivi des résolutions du DNIS et envisage d'intensifier le plaidoyer pour impliquer davantage les femmes dans les instances de prise de décision. Le HCDH continue de travailler avec certains OSC qui ont été retenus pour l'audit social dans le cadre d'un autre projet.
- **Pour les OSC partenaires d'exécution** : elles ont travaillé sur la base des budgets disponibles donc la grande partie a cessé les activités en attendant d'autres financements. Toutefois certaines OSC/OBC qui disposent d'équipes permanentes et bénéficiaire d'autres financements continuent la pérennisation des acquis de certaines interventions. Dans certaines villes du sud telles que Sarh, Moundou, Pala, les radios communautaires continuent de diffuser les messages de sensibilisation.

QE 19. Quelle est la force de l'engagement du gouvernement et des autres parties prenantes à maintenir les résultats du soutien du PBF et des initiatives continues, en particulier la participation des femmes aux processus de prise de décision soutenus dans le cadre du projet PBF et la mise en œuvre des recommandations du DNIS ?

58. Le soutien du PBF a contribué à la participation de la population au DNIS, à la cohésion sociale et l'inclusion effective groupes marginalisés et à l'intégration des droits de l'homme dans le processus de transition en cours. Le DNIS a abouti à 245 recommandations et 15 résolutions répartis en quatre axes à mettre en œuvre. D'après les entités étatiques, il a été mis en place après le DNIS un mécanisme de suivi des recommandations et résolutions du DNIS à trois niveaux :

- Le Cadre Indépendant de Suivi Évaluation (CISE) rattaché au Chef de l'État et constitué de 7 experts ;

- Le Haut Comité de Pilotage (HCP) soutenu par le Comité Technique d'Appui (CTA) pour le suivi de la mise en œuvre par le gouvernement ;
 - Le groupe international de suivi de l'accord de Doha.
59. Le Programme d'appui à la transition du PNUD continue d'appuyer le gouvernement dans la mise en œuvre de l'axe 2 « retour à l'ordre constitutionnel », en particulier la révision du fichier électoral et le referendum. Concernant la participation de la femme, le projet de constitution soumis au referendum intègre la loi relative à la parité témoignant la volonté des parties prenantes de l'implication de la femme au processus de prise de décision. Des entretiens avec les agences d'exécution du projet, il est ressorti que le plaidoyer continue pour la participation de la femme aux instances de décisions. En outre, la prise en compte des aspects liés aux droits de l'homme, continuent d'être appuyées dans le cadre d'autres initiatives. Il est ressorti des entretiens avec les OSC que les campagnes de sensibilisation et d'éducation des populations pour la consolidation de la paix continuent mais à un rythme ralenti faute de financement.
60. Le projet selon les sectorielles a favorisé l'implication des femmes dans les comités provinciaux d'action (CPA) et ces dernières y siègent régulièrement. Les associations des femmes, des jeunes et personnes vivant avec handicaps continuent la sensibilisation sur la cohabitation pacifique dans les quartiers avec l'approbation des autorités traditionnelles et religieuses. D'après les participantes aux groupes de discussion à Moussoro, la sensibilisation porte à porte sur la cohabitation pacifique, cohésion sociale et la consolidation de la paix continue lors des événements festifs (baptême et les mariages) continuent.

QE 20. Le projet a-t-il eu des effets catalytiques sur le plan financier et programmatique ?

61. De manière théorique, un projet catalytique est un projet d'une ampleur suffisante pour stimuler ou accélérer des changements. Il permet de susciter d'autres projets/actions ou interventions ou alors des financements additionnels. Le projet « Appui à une transition institutionnelle et politique inclusive et apaisée au Tchad » financé par le PBF a été catalytique.
- **Au plan financier**, en plus du financement du PBF le projet bénéficiait d'autres financements supplémentaires provenant du Canada (2500 000 CAD) du Royaume Uni (250 000 USD), de la Suisse (3 850 000 USD), de l'Union Européenne (11 000 000 USD) et des Etats-Unis (500 000 USD). Il est ressorti des entretiens avec les agences d'exécution qu'en 2023, plus de 13 millions de dollars ont été mobilisés dans le cadre du programme d'appui à la transition.
 - **Au plan programmatique**, les fonds levés ont permis de lancer tout un ensemble d'activités au niveau institutionnel notamment dans le cadre de l'appui à la mise en place du ministère de la réconciliation. Des échanges avec le Staff du PBF, trois nouveaux projets ont été validés pour continuer l'appui du processus de transition. Il s'agit des projets :
 - *Promouvoir la réconciliation nationale et la cohésion sociale à travers la mise en place des commissions de paix et de réconciliation (3.5 millions USD) ;*
 - *Vers un environnement propice au Désarmement, Démobilisation et Réintégration des membres des mouvements politico-militaires au Tchad (5.5 millions USD) ;*
 - *Projet d'appui à la promotion et à la protection des droits de l'homme au Tchad (4 millions USD)*

DURA 3 : Les effets catalytiques du projet aux plans programmatique et financier sont perceptibles. Au plan programmatique, le PBF a déjà validé l'instruction de 3 nouveaux projets d'une valeur totale de 13 millions de dollars. Au plan financier, le PNUD a levé 13 millions d'USD dans le cadre des Basket Fund en appui à tout le processus de transition politique au Tchad.

QE 21. Le financement du PBF a-t-il été utilisé pour faire passer à l'échelle d'autres initiatives de consolidation de la paix/ ou a-t-il servi à créer des plateformes de consolidation de la paix ?

62. La diversité des conflits et leurs ampleurs font du Tchad un pays où les problèmes de consolidation de la paix se posent avec acuité. Au niveau régional, le Tchad est entouré des pays qui font face aux conflits tels que le Soudan, la Libye et la RCA déchirés par la guerre civile, le Cameroun et le Nigéria qui font face aux GANE et le Niger en période de transition. Dans ce contexte préexistant les OSC, les OBC financés par les organisations humanitaires ont mis en œuvre des activités relatives à la consolidation de la paix et la cohésion sociale. D'après ces OSC, les financements des bailleurs tels que le PNUD, l'OIF, IDA, KFW, le GIZ, etc. leur a permis de faire la promotion de la consolidation de la paix et de la cohésion sociale.
63. Selon les partenaires de mise en œuvre, le projet a permis d'initier et de redynamiser des plateformes de consolidation de la paix. D'après ces derniers, il a été créé des comités locaux de paix et les comités provinciaux de consolidation de la paix. Le bloc constitué d'IDA, d'OIF et PNUD continue d'appuyer le MNRD dans l'élaboration de la stratégie nationale de réconciliation. Pour leurs fonctionnalités, leurs organisations, ces plateformes seront appuyées dans le cadre d'un autre projet financé par le PBF.

DURA 4 : Le projet a permis d'initier et de redynamiser des plateformes de consolidation de la paix qui font aujourd'hui l'objet d'appui par d'autre projet PBF en cours de lancement. Des comités locaux de paix et des comités provinciaux de consolidation de la paix ont été mis en place et seront appuyé par un autre projet PBF mis en place pour assurer leurs fonctionnements, leurs organisations et leurs effectivités dans la résolution des conflits sur l'ensemble du territoire

QE 22. Le projet PBF avait-il une approche explicite de la sensibilité aux conflits ?

64. La sensibilité aux conflits est un mécanisme permettant de détecter les petits signaux pouvant créer des problèmes et de les adresser immédiatement par le dialogue. Les capacités internes des OSC partenaires de mise en œuvre³⁹ étaient adéquates pour assurer une approche permanente de sensibilité aux conflits. En effet, leurs expériences dans leurs zones respectives et le maintien de la communication entre elles, les autorités traditionnelles/religieuses, et les autorités administratives ont été des facteurs de conflits sensibles. En sensibilisant les autorités traditionnelles, religieuses et administratives, en les impliquant dans les pré-dialogues et le DNIS, en donnant l'opportunité aux représentants des populations de tout statut d'exprimer librement leurs attentes, le projet a adopté une approche sensible aux conflits.
65. La synergie d'action entre le ministère de la justice et des droits humains et les OSC, les informations sur le processus de la transition, la retransmission des débats du DNIS par les CLAC, les communications sur le DNIS produites par les médias soutenus par le projet, ont été des approches

³⁹ CELIAF, TECHNIDEV, AJDDG, LTDH, APLFT, CAMOJET

explicites de la sensibilité aux conflits afin d'éviter la désinformation qui auraient créé des conflits. L'application du principe de « ne pas nuire » a permis de mener un travail de plaidoyer auprès des leaders traditionnels et religieux et de les amener à accepter la participation et l'implication des femmes et des jeunes aux processus communautaires de prise de décision.

QE. 23 Les capacités internes des Nations Unies étaient-elles suffisantes pour garantir une approche permanente sensible aux conflits ?

66. Les trois agences d'exécution (PNUD, l'UNFPA et le HCDH) ont mis à la disposition du projet un staff composé d'un gestionnaire de projet, d'un expert en dialogue et/ou en médiation du PNUD, d'un point focal en charge de la coordination et de la gestion courante des activités, d'un spécialiste des questions d'inclusions des jeunes et des femmes et d'un Officier de Droits de l'Homme. Les profils de ces staffs dédiés cadraient parfaitement avec les thématiques principales du projet liées au dialogue, à la médiation, à l'inclusion et aux droits de l'homme. Les agences d'exécution se sont appuyées sur leur expérience dans la collaboration avec le gouvernement, les OSC tout en appliquant le principe fondamental de ne pas nuire pour assurer une approche d'intervention conflit sensible. Les capacités internes des Nations Unies suffisaient pour garantir une approche permanente sensible aux conflits.

DURA 5 : la sensibilité aux conflits a été assurée au travers de la communication continue sur le DNIS produites par les médias soutenus par le projet, ce qui a permis d'éviter la désinformation qui auraient créé des conflits. L'application du principe de « ne pas nuire » a été conflit sensible et a permis de mener un travail de plaidoyer auprès des leaders traditionnels et en faveur de la participation et de l'implication des femmes et des jeunes aux processus communautaires de prise de décision

8.5. Effets

Photo 5: Entretien avec Mme le Maire 1^{er} Adjoint de la commune de Abéché



QE 24. Quel a été l'impact du projet sur le plan de la cohésion sociale et la consolidation de la paix ?

67. **Sur le plan de la cohésion sociale :** le projet favorisé l'insertion des jeunes dans les instances de dialogue au sein de leur communauté et à l'échelle de leur province. Par la sensibilisation et le renforcement des capacités, les jeunes ont été outillés pour être des ambassadeurs de la cohésion sociale et de la paix. Les actions de plaidoyer auprès des autorités traditionnelles et administratives, ont amené ces derniers à impliquer les jeunes dans tous les mécanismes communautaires et ou administratifs de cohésion sociale. Il est sorti des groupes de discussions avec les jeunes qu'ils sont de plus en plus associés à la prise de décision par les autorités traditionnelles. En outre, les sensibilisations faites ont permis Le renforcement des liens entre les communautés et a créé les ambassadeurs de la paix dans les provinces. Le dynamique est la même pour les femmes nonobstant les pesanteurs traditionnelles dans les provinces de l'Est du pays. De manière globale, les femmes ont déclaré dans les discussions de groupe que des postes de responsabilité leur ont été ouverts au sein des exécutifs des OBC mixtes.

« Les effets du projet se ressentent sur le social au niveau de la province. Mais pour pérenniser il faut que les acteurs du projet préparent les gens à la pérennisation.

Malheureusement après le projet ils plient leurs bagages et ils s'en vont sans préparer les gens dans ce cas on ne peut pas parler de la pérennisation des acquis. »

Hommes, autorité administrative Logone Occidental

68. **Sur le plan de la consolidation de la paix :** les interventions du projet ont favorisé le brassage entre les jeunes et entre les femmes de communautés diverses dans les provinces. Ce brassage a créé des opportunités d'échange culturel, favorisant la compréhension mutuelle, la réduction des préjugés, le renforcement du tissu social avec pour effet en la rupture des barrières qui pourraient créer ou aggraver les tensions intercommunautaires. Le projet a favorisé la mise en place des mécanismes d'alerte. Des jeunes et des femmes ont été outillés et impliqués dans la sensibilisation à la paix dans certaines zones rurales. Dans la province du Logone Occidental, le projet a favorisé le rapprochement

entre les femmes agricultrices et les femmes éleveurs, deux groupes qui connaissaient des conflits auparavant. Avec la redynamisation du réseau des femmes agriculteurs pour la consolidation de la paix, l'acceptation des femmes d'éleveurs a été possible. Toujours au plan de la consolidation de la paix facilité la participation des groupes politico-militaires (au nombre 35) signataires de l'accord de Doha aux assises du DNIS.

EFFE 1 : le projet a favorisé l'inclusion et la participation des jeunes dans les instances de dialogues au sein de leur communauté et en a fait des ambassadeurs de la cohésion sociales et de la consolidation de la Paix ceci au travers du brassage intercommunautaire. La dynamique est la même pour les femmes nonobstant les pesanteurs traditionnelles dans certaines provinces, notamment le Ouaddaï.

QE 25. Y a-t-il des changements positifs ou négatifs observables dans les structures, les communautés et les personnes appuyées qui peuvent être attribués aux interventions du projet dans le domaine de la consolidation de la paix ?

69. La TOC du projet stipule que : Si les réformes et les résultats du dialogue national reflètent la volonté du peuple, alors la violence pourrait s'atténuer et il y aura une stabilité accrue parce que les gens les gens auront plus de voix sur ce qui les affecte, les niveaux de confiance entre les communautés, les acteurs politiques et le gouvernement augmenteront, augmentant ainsi la probabilité que pour la première fois de son histoire, le Tchad soit témoin d'une transition de pouvoir crédible et totalement maîtrisée. Cette Toc qui reste valable a été vérifiée (voir pertinence) et le projet a contribué dans une moindre mesure à un ensemble de changements.
70. **Au niveau institutionnel** : l'appui à la préparation et l'organisation tant du point de vue logistique, technique et organisationnel du DNIS ont permis non seulement d'assurer la participation effective de certains groupes marginalisés comme les femmes, les jeunes, les personnes vivant avec handicap, les artistes, les médias et les populations tchadiennes en général mais aussi de doter le Tchad dans les années à venir de fondements solides d'un État de droit. Ce travail a permis d'associer l'ensemble des acteurs à travers des consultations nationale et internationale de l'ensemble des forces vives du Tchad afin d'une prise en compte effective de leurs besoins et points de vue relativement aux 5 thématiques arrêtées par le CODNI. En outre, l'appui à l'organisation du DNIS a réduit la fracture intergénérationnelle en faveur des jeunes et des femmes en améliorant leur positionnement au sein des organes de transition et en impulsant la constitutionnalisation de la parité.
71. **Au niveau provincial** : le projet a créé un rapprochement et redynamisé le dialogue entre les autorités administratives et les communautés, les organisations confessionnelles, les OBC. Le travail de sensibilisation et d'éducation citoyenne engagée durant la préparation des pré-dialogues en a été le facteur déclencheur selon les parties prenantes rencontrées et a permis d'établir un climat de confiance entre les populations et les autorités administratives. Il ressorti des discussions de groupe avec les jeunes et avec les femmes que le projet a favorisé la mise en réseau de leurs organisations respectives. Ainsi dans le Barh El Gazal, le projet a favorisé la mise en réseau de 125 associations de jeunes dont 25 associations de filles ce qui a permis aux jeunes de cette province de parler d'une seule voix. Il est ressorti des entretiens avec les OBC, qu'il a été mis en place ou redynamisé le cadre de concertation des jeunes du Guéra, le comité de réconciliation du Ouaddaï.

72. **Au niveau communautaire** : comme précisé à le QE 24, le projet s'est appuyé sur la sensibilisation et le brassage entre les jeunes/entre femmes, et sur la mobilisation communautaire pour renforcer la consolidation de la paix. Il est ressorti des discussions de groupe avec les jeunes et les femmes et des entretiens avec les OSCs partenaires de mise en œuvre que le brassage créé par le projet a réduit les conflits intercommunautaires (cas du Ouaddaï, Guéra, BEG), réduit les des conflits éleveur-agriculteurs (Guéra, Logone Occidental), réduit les conflits foncier (Guéra) et impliqué les jeunes et les femmes dans la résolution des conflits.

EFFE 2 : Au plan institutionnel, le projet au travers du DNIS a réduit et régulé la fracture intergénérationnelle en faveur des jeunes des deux sexes en réajustant le positionnement de ces derniers dans le CNT, a constitutionnalisé (projet) la loi portant sur la parité en faveur des femmes et développé une expertise nationale dans la préparation, l'organisation, et la conduite des processus politiques transitionnels.

QE 26. Quel a été l'impact sur l'implication des jeune et femmes dans le processus de prise de décision dans les structures de cohésion sociale au niveau local ?

73. De nombreuses dynamiques soutenues par d'autres initiatives existent dans les provinces pour impliquer les jeunes et les femmes dans les mécanismes locaux de cohésion sociale. La forte mobilisation et participation jeunes et femmes au présent projet grâce à au plaidoyer et la sensibilisation a renforcé l'implication de ces derniers dans les mécanismes communautaires de prise de décision et de cohésion sociale. Selon les autorités traditionnelles rencontrées, les jeunes sont de plus en plus impliqués dans la prise de décision mais des réticences persistent sur l'implication des femmes à cause du poids de la tradition notamment les provinces de l'Ouest, du Nord et de l'Est du pays.

74. Au niveau communautaire, les femmes sont au premier rang dans la gestion des conflits et sont les instruments de sensibilisation à la paix et cohabitation pacifique. Selon les autorités administratives rencontrées, le processus transitionnel a amélioré l'engagement des jeunes et des femmes dans la cohésion sociale dont ils sont devenus des facilitateurs. Des groupes de discussions des jeunes et femmes, il est ressorti que ces derniers sont impliqués dans les règlements des conflits, le processus de prise de décision, est responsabilités dans plusieurs exécutifs des initiatives communautaires (OBC, COGES...). Dans la province du Guéra, les mouvements de jeune sous l'impulsion du projet ont mutualisé leurs efforts dans la sensibilisation porte-à-porte sur la cohésion sociale. Il s'agissait des Scout, des U-report des Super Banat et du CLAC.

EFFE 3 : Au niveau infranational, le projet a au plan communautaire fait des femmes et des jeunes des instruments de gestion des conflits et cohabitation pacifique, mis en réseau les associations des jeunes, entraîné un brassage entre jeunes et entre femmes sans distinctions quelconques. Il a également impulsé la mutualisation des efforts entre plusieurs organisations de jeunes dans la sensibilisation sur la cohésion sociale.

QE 27. Le projet a-t-il eu des effets négatifs imprévus ?

75. **Voir QE 6.**

8.6. Genre, droits humains et équité

Photo 6 : Groupe de discussion avec les femmes de Mongo dans le Guéra



QE .28 Le projet a-t-il incorporé une dimension de genre, d'équité et des droits humains dans la conception et mise en œuvre du projet ?

Photo 7 : Marqueurs genre dans les projets à financement PBF40

76. **L'égalité entre les sexes** et le renforcement des capacités des femmes ont été intégrés dans tout le cycle du projet tant dans sa conception que dans sa mise en œuvre. L'enveloppe prévue pour la promotion de l'égalité des sexes est passée de \$ 1 729 121,65 soit 43,3% de l'enveloppe globale du projet (Prodoc) à \$ 1 990 000 (Rapport de progrès Mai 2023) à la fin du projet soit 49,75% de l'enveloppe globale du projet. Le projet a été frappé d'un marqueur genre 3 selon l'échelle de classification du PBF. L'analyse de la chaîne de

<p>MARQUEUR 3 Budget GEWE ≥ 80% du Budget du projet</p>	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> L'objectif principal du projet est de faire progresser GEWE <input type="checkbox"/> Tous les résultats contribuent directement au GEWE
<p>MARQUEUR 2 Budget GEWE]70%-30%] du Budget du projet</p>	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> La promotion du GEWE est un objectif important <input type="checkbox"/> Au moins un résultat ou produit axé GEWE
<p>MARQUEUR 1 Budget GEWE]30%-15%] du Budget du projet</p>	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Aucun résultat ou produit consacré à GEWE

⁴⁰ Source : PBF Note genre 2019

résultat du projet a montré que pour chaque résultat, des interventions spécifiques en l’endroit de femmes ou en faveur de leurs droits ont été prévues. Un focus a été mis le renforcement des capacités et la participation des femmes aux mécanismes de cohésion sociale et de consolidation de la paix. Toutefois, le projet dans sa conception n’a pas défini d’indicateurs de mesure pour le genre, mais s’est limité à la simple désagrégation des bénéficiaires des interventions par sexe. Dans l’élaboration de la cartographie des violations aux droits de l’homme, l’analyse genre a été prise en compte dans la collecte des informations relatives aux incidents ayant donné lieu aux violations, avec un focus spécifique sur certaines violations, notamment les violences basées sur le genre et les violences sexuelles liées au conflit. La dimension genre a prise en compte à travers le développement des outils méthodologiques sensibles au genre à toutes les étapes des enquêtes.

77. **En matière d’équité** : le projet a veillé à ce que personne ne soit mis de côté. A cet effet, les équipes du projet ont mis un accent sur la participation des tous les groupes sociologiques sans distinction de milieu de vie (urbain ou rural), d’âge (jeunes) de religion, d’ethnie, se statut migratoire et statut physique (handicapés). Une place de choix a été accordée aux personnes vivant avec des handicaps qui ont bénéficié au même titre que les personnes sans handicap à toutes les interventions du projet (sensibilisation, renforcement des capacités, ateliers de réflexion...). En outre, la participation des délégués au DNIS des personnes vivant avec Handicap a été totalement prise en charge par le projet.

GEDH 1 : Le genre a été mis au centre du projet depuis sa conception jusqu’à sa mise en œuvre nonobstant l’absence d’indicateurs spécifique de mesure de genre. Avec près de 50% du budget dédié aux interventions de promotion de l’égalité des sexes et de l’autonomisation des femmes, le projet est frappé d’un marqueur genre 2. Le monitoring du projet a également été genre sensible avec la désagrégation des données par sexe. Toutefois, le projet dans sa conception n’a pas défini d’indicateurs de mesure pour le genre, mais s’est limité à la simple désagrégation des bénéficiaires des interventions par sexe. Avec les bénéficiaires retenus sans distinction de religion, de vulnérabilité, de région, le projet a une dimension d’équité.

QE.29 Est-ce qu’il y avait des mécanismes pour assurer l’inclusion des femmes dans les activités ?

78. Selon le PRODOC, le projet devait contribuer à l’égalité des sexes et à l’autonomisation des femmes. Pour promouvoir l’autonomisation des femmes, une concentration des interventions a été faite autour de la participation et de la sensibilisation de ces dernières. Selon le rapport de progrès de Mai 2023, toutes les interventions menées par le projet ont impliqué majoritairement les jeunes et les femmes avec la mise en place de mécanismes de coordination qui a permis aux jeunes et aux femmes de mieux participer au dialogue en vue de la prise en compte de leurs priorités. Le projet a initié une étude sur l’indice de cohésion sociale en qui a fait ressortir les valeurs des femmes et leur place dans la consolidation de la paix et la sécurité et qui a mis en exergue les femmes modèles auxquelles les jeunes générations peuvent se référer dans le cadre de leur lutte pour l’autonomisation, l’égalité et l’équité.

« Les femmes à travers leurs implications et associations prouvent à suffisance qu’elles sont beaucoup plus sollicitées dans les activités »
Jeune femme, Guéra

« Il y’a un comité basé sur la paix qui comporte également les femmes, elles sont certainement impliquées dans la résolution »
Jeune femme, Guéra

79. Pour assurer une meilleure représentativité des femmes au DNIS, un atelier de réflexion relatif à une participation effective et efficace au DNIS a permis de déboucher sur la mise en place d'un mécanisme avec la collaboration du ministère de la femme. Au total environ 253 femmes ont pris part au DNIS soit 18% de tous les délégués ; l'ambition d'avoir 30% de femmes présentes aux assises du DNIS n'a pas été atteint. Le projet a créé un espace dénommé « Quartier Général des femmes » pour faciliter la concertation entre elles durant le DNIS. Toutes les femmes s'y sont retrouvées pour échanger et affiner leur stratégie sur les sujets clés et proposer des mécanismes relatifs à leur autonomisation.

QE .31 Dans quelles mesures les activités sont-elles profité équitablement aux femmes et aux jeunes ?

80. Les cibles directes et indirectes prévues dans le cadre de résultat de ce projet étaient constituées des femmes et des jeunes. Elles ont donc bénéficié de toutes les interventions mise en œuvre par le projet. Cependant, les données disponibles dans les rapports de progrès n'ont pas permis à l'équipe d'évaluation de faire une distinction entre ces deux catégories de bénéficiaires en l'absence d'une désagrégation des données par groupe cible ou d'une ventilation des interventions spécifiques à chaque catégorie. Il est donc peu aisé pour l'équipe d'évaluation de se prononcer avec évidences sur l'équité dans le traitement des femmes et des jeunes femmes par le projet. Toutefois, Il est ressorti des entretiens avec les sectorielles et les OSC partenaire de mise en œuvre que les femmes et les jeunes ont bénéficié de toutes les interventions faites dans leurs localités et à l'échelle de la province. Ces interventions ont été spécifiées en fonction du contexte local.

Il existe un cadre de concertation à Moundou et à Bol qui veille sur l'inclusion des femmes et jeunes. Pour tout activité à mener, il faudrait que les femmes dépassent les hommes ou à nombre égal que les hommes, même pour créer un parti politique il faut nécessairement 30 pour cent des femmes d'une manière général. Il y'a donc considération des femmes.

Homme, cadre Ministère de la Justice

GEDH 2 : La participation et l'inclusion des jeunes et des femmes dans les interventions ont été efficaces. Ils ont bénéficié au même titre que les hommes de tous les types d'intervention (renforcement des capacités, sensibilisation, etc.). cependant les données disponibles n'ont pas permis à l'équipe d'évaluation de faire une distinction entre ces deux catégories de bénéficiaires en l'absence d'une désagrégation des données par groupe cible ou d'une ventilation des interventions spécifiques à chaque catégorie. Il est donc peu aisé pour l'équipe d'évaluation de se prononcer avec évidences sur l'équité dans le traitement des femmes et des jeunes femmes par le projet.

QE. 30 Est-ce que la participation des femmes dans les mécanismes de gestion et de résolution des conflits a été réalisée comme prévu ?

81. Les différentes sessions de sensibilisation, le plaidoyer auprès des autorités religieuses et traditionnelles et la mobilisation des femmes ont été des facteurs sont ressortis comme étant les éléments déterminants la participation des femmes dans les mécanismes de gestion et des résolutions des conflits. Il est ressorti des groupes de discussion que les femmes et les jeunes sont représentés dans les structures de cohésion sociale et de la consolidation de la paix. Dans toutes le provinces visitées dans le cadre de la collecte des données (excepté dans le Ouaddaï), les sectorielles et les leaders traditionnelles témoignent de l'implication des femmes dans la résolution des conflits au sein de leurs communautés respectives.

82. Bien que ces efforts aient été déployés pour renforcer la participation des femmes dans la prise de décisions, les progrès sont toutefois encore faibles ou peu perceptibles. Le progrès vers un plus forte implication se heurte à plusieurs obstacles tels que : les pesanteurs sociales, la religion et l'analphabétisme ce qui exclus les jeunes et les femmes dans les gestion et résolution des conflits (cas du Ouaddaï). Pour de nombreuses personnes rencontrées lors des entretiens, la perception des hommes a une influence considérable sur la décision de faire participer les femmes dans les instances de prise de décision. Même si ces dernières participent, les décisions sont prises en majorité par les hommes.

QE.32 Dans quelle mesure le projet PBF a-t-il substantiellement intégré le genre et soutenu la consolidation de la paix sensible au genre ?

83. L'intégration du genre par ce projet PBF a été transversale dans tous les produits et tous les résultats comme présenté dans les paragraphes 76 à 82. Toujours dans ces paragraphes, il a été montré comment le projet a travaillé et plaidoyer afin que les femmes soient des parties prenantes à part entières non seulement aux pré-dialogues et au DNIS, mais aussi des acteurs dans la consolidation de la paix et la cohésion sociale au sein de leur communauté. Le plaidoyer auprès des autorités traditionnelles et religieuses a facilité dans une moindre mesure l'atteinte de ce résultat eu égard au poids des traditions et de la religion. L'usage des femmes comme agent de consolidation de la paix a rendu substantiellement l'approche genre sensible.

GEDH 3 : Les femmes sont représentées dans les plateformes de cohésion sociales, et les cadre de dialogue. Toutefois leur participation effective dans les mécanismes de résolution des conflits et de gestion est peu évidente notamment dans les provinces situées à l'Est du pays.

QE.33 Si les groupes cibles (femmes, jeunes/mineurs, minorités, personnes en situation vulnérables) ont subi des effets négatifs non prévus, les responsables du projet ont-ils pris les mesures appropriées ?

84. Il n'a pas été observé d'effets négatifs non prévus sur les groupes cibles. Toutefois le choix de certains sites (lieu de rencontre, salle de formation...) pour certaines interventions n'était pas adapté pour certains groupes vulnérables (notamment des personnes vivant en situation de handicap).

IX. LECONS APPRISES ET BONNES PRATIQUES

9.1. Leçons apprises

85. Selon la définition du Comité pour l'Aide au Développement au sein de l'Organisation de Coopération et de Développement Économique (OCDE), les leçons apprises sont des « généralisations, établies à partir de circonstances spécifiques relatives à des évaluations de projets, ou de politiques permettant de tirer des enseignements plus larges. Souvent les leçons soulignent les points forts et les points faibles dans la préparation, la conception et la mise en œuvre, qui ont un effet sur la performance, les résultats et l'impact ». Les leçons suivantes ont été retenues par l'équipe d'évaluation :
- i. Le renforcement des capacités institutionnelles est un facteur contributif à l'appropriation et à la pérennisation des interventions par la partie nationale ;
 - ii. Le soutien des fora, des pré-dialogues et du DNIS a été fondamental pour la participation active et massive des couches sociales ;
 - iii. La synergie d'action du ministère de la justice chargé des droits humains et des OSC pour identifier et documenter les cas de violations de droit de l'homme a atténué les méfiances et a permis d'éviter les contestations des résultats par la partie gouvernementale ;
 - iv. La mise en place d'un quartier général des femmes pendant le DNIS a facilité les concertations entre femmes, toutes tendances confondues pour défendre leurs intérêts communs.
 - v. La mise en œuvre conjointe d'un projet par plusieurs agences des Nations Unies est possible en tenant compte des mandats respectifs de ces dernières et du respect des arrangements de gestion.

9.2. Bonnes pratiques

86. Rendu au terme du processus évaluatif, après consultation de toutes les parties prenantes et exploitation de la documentation relative à la conception et à la mise en œuvre du projet, l'équipe d'évaluation a retenu comme bonnes pratiques :
- i. Organisation des ateliers spécifiques aux femmes, aux jeunes, aux personnes vivant avec un handicap pour l'identification de leurs besoins prioritaires ;
 - ii. Choix des OSC et OBC spécifiques aux femmes, jeunes et des personnes vivant avec un handicap ayant une bonne connaissance des zones d'intervention du projet ;
 - iii. La mise en place des quartiers généraux des femmes et des jeunes pendant le DNIS ;
 - iv. Plaidoyers auprès des organisateurs du DNIS pour rehausser les proportions des marginalisés
 - v. Les visites conjointes du ministère de la justice chargé des droits humains et les OSC dans les lieux de détentions pour la vérification des cas de détention illégales et / ou arbitraires ;
 - vi. Les consultations des leaders des groupes sociopolitiques, sur les principaux défis des droits de l'homme y compris ceux liés à la participation des femmes dans leurs localités ;
 - vii. La démarche inclusive et consensuelle pour le choix des délégués au DNIS ;
 - viii. L'accompagnement des activités de cohésion sociale et de consolidation de la paix ;
 - ix. La diffusion des messages de cohésion sociale et de consolidation de la paix sur les ondes des radios communautaires.

X. CONCLUSIONS FINALES

- **Pertinence : tirée de PERT 1 à PERT 5**

La conception et la mise en œuvre du projet étaient alignées aux priorités nationales et les résultats du projet ont contribué à la réalisation de ces priorités en matière de promotion de la consolidation de la paix. Le projet était aligné sur la feuille de route de la transition et sur les autres documents stratégiques du pays. Les approches d'identification des besoins des parties prenantes ont été inclusives et participatives et ont permis d'aboutir aux recommandations adéquates et représentatives des diverses opinions dans le domaine de la cohésion sociale et le dialogue politique. La réponse apportée aux besoins identifiés a été appropriée et pertinente rendant la TOC du projet valable. Dans un contexte marqué par des affrontements entre les forces gouvernementales et les rebelles, la crainte d'éclatement d'autres conflits armés, la méconnaissance de la transition surtout par la majorité des tchadiens, le projet était approprié vis-à-vis des dynamiques de la transition politique. Toutefois, la centralisation des interventions au niveau urbain a rendu a limité la consultation des populations des villes secondaires et des zones rurales. Les trois stratégies utilisées pour la mise en œuvre du projet étaient pertinentes et idoines au regard des enjeux de la transition politique en cours au Tchad. L'approche inclusive adoptée dans toutes les phases de la préparation à la mise en œuvre a permis d'éviter et d'atténuer les risques éventuels spécifiques au projet

- **Efficacité : tirée de EFFICA 1 à EFFICA 3**

Les produits et résultats planifiés ont été atteints de manière globalement satisfaisante avec un niveau de réalisation au-dessus de 89% soient respectivement 149% pour le résultat 1, 17% pour le résultat 2 et 100% pour le résultat 3. La mesure du niveau d'atteinte des effets sur la base des indicateurs prévus tels qu'ils ont été formulés dans le cadre logique du projet est peu pertinente. Le projet a été mis en œuvre dans l'ensemble des provinces du Tchad et les interventions réalisées dans le cadre de chaque produit étaient adaptées pour ce type de projet ; leur exécution a été globalement satisfaisante. Cependant, les OSC en charge de la sensibilisation n'ont pas atteint les zones rurales et la traduction spontanée en langues locales lors des sessions de formation et de sensibilisation n'a pas toujours été effective. Faute de données et d'évidences, l'équipe d'évaluation n'a pu se prononcer sur le nombre et la nature des participants aux différentes sessions de formation et de renforcement des capacités. Le système de suivi-évaluation mis en place dans le cadre du projet a été peu efficace. Des retards ont été observés dans la production des rapports de suivi et plusieurs indicateurs n'ont pas de valeur finale.

- **Efficiences : tirée de EFFICI 1 à EFFICI 3**

La gestion des ressources financières du projet a été satisfaisante avec un niveau d'exécution de 99,66% par les trois agences de mise en œuvre. Les ressources financières ont été suffisantes et déployées à temps et ce conformément aux procédures du PBF. Leur utilisation a été efficace avec un taux d'exécution du budget de 99,66% pour un niveau de réalisation des objectifs de 90%. Ces ressources financières ont toutefois été insuffisante au regard de la portée nationale du projet. Les ressources humaines affectées à la mise en œuvre du projet ont été suffisantes au regard de l'ampleur des interventions et de la portée thématique et institutionnelle du projet. Leur répartition a été peu optimale au sein des agences d'exécution. Le rapport coût-efficacité du projet a globalement été considéré comme satisfaisant, compte

tenu de la flexibilité des procédures utilisées par chacune des agences d'exécution et de l'utilisation des ressources matérielles propres à chaque agence. Toutefois, les glissement connus dans cette activité (DNIS) ainsi que la saturation des staffs impliquées dans le projet ont affecté le rapport coût-efficacité négativement.

- **Durabilité : tirée de DURA 1 à DURA 5**

Au niveau infranational, les autorités administratives et les élus locaux ont été peu ou pas du tout impliqués dans la planification et la mise en œuvre des activités du projet car simplement limitées à des fonctions de représentativité. Cette insuffisance est un frein à la pérennisation des interventions ; en outre, bien qu'elle dispose quelquefois de ressources humaines qualifiées pour assurer le monitoring des interventions, elles ne disposent pas de ressources matérielles et financières pour accomplir cette mission. La stratégie de sortie du projet s'est appuyée sur l'appropriation des interventions par des acteurs ciblés. L'accent a été mis sur le renforcement des capacités des parties prenantes tant institutionnelles, de la société civile et des médias. Cela est toujours effectif mais pourrait connaître des interruptions du fait de la mobilité administrative, de la mobilité au sein des OSC et surtout de l'arrêt des financements et autres appuis reçus du projet. Les effets catalytiques du projet aux plans programmatique et financier sont perceptibles avec l'instruction de 3 nouveaux projets et la mobilisation de 13 millions d'USD dans le cadre des Basket Found en appui à tout le processus de transition politique au Tchad. Le projet a permis d'initier et de redynamiser des plateformes de consolidation de la paix qui font aujourd'hui l'objet d'appui par d'autre projet. Des comités locaux de paix et des comités provinciaux de consolidation de la paix ont été mis en place sont appuyés d'autre projet PBF. La sensibilité aux conflits a été assurée au travers de la communication continue sur le DNIS produites par les médias soutenus par le projet, ce qui a permis d'éviter la désinformation qui auraient créé des conflits. L'application du principe de « ne pas nuire » a été conflict sensible et a permis de mener un travail de plaidoyer auprès des leaders traditionnels et en faveur de la participation et de l'implication des femmes et des jeunes aux processus communautaires de prise de décision.

- **Effet : tirée de EFFET 1 à ETTET 3**

Le projet a favorisé l'inclusion et la participation des jeunes dans les instances de dialogues au sein de leur communauté et en a fait des ambassadeurs de la cohésion sociales et de la consolidation de la Paix ceci au travers du brassage intercommunautaire. La dynamique est la même pour les femmes nonobstant les pesanteurs traditionnelles dans certaines provinces, notamment le Ouaddaï. Au plan institutionnel, le projet au travers du DNIS a réduit et régulé la fracture intergénérationnelle en faveur des jeunes des deux sexes en réajustant le positionnement de ces derniers dans le CNT, a constitutionnalisés (projet) la loi portant sur la parité en faveur des femmes et développé une expertise nationale dans la préparation, l'organisation, et la conduite des processus politiques transitionnels. Au niveau infranational, le projet a au plan communautaire fait des femmes et des jeunes des instruments de gestion des conflits et cohabitation pacifique, mis en réseau les associations des jeunes, entraîné un brassage entre jeunes et entre femmes sans distinctions quelconques.

- **Genre, Equité et Droit Humain**

Le genre a été mis au centre du projet depuis sa conception jusqu'à sa mise en œuvre nonobstant l'absence d'indicateurs spécifique de mesure de genre. Avec près de 50% du budget dédié aux interventions de promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes, le projet est frappé d'un marqueur genre 2. Le monitoring du projet a également été genre sensible avec la désagrégation des données par sexe. Toutefois, le projet dans sa conception n'a pas défini d'indicateurs de mesure pour le genre. Avec les bénéficiaires retenus sans distinction de religion, de vulnérabilité, de région, le projet a une dimension d'équité. La participation et l'inclusion des jeunes et des femmes dans les interventions ont été effectives. Ils ont bénéficié au même titre que les hommes de tous les types d'intervention. Cependant, les données disponibles n'ont pas permis à l'équipe d'évaluation de faire une distinction entre ces deux catégories de bénéficiaires en l'absence d'une ventilation des interventions spécifiques à chaque catégorie rendant peu aisé l'appréciation de l'équité dans le traitement des femmes et des jeunes femmes par le projet. Les femmes sont représentées dans les plateformes de cohésion sociales, et les cadre de dialogue. Toutefois leur participation effective dans les mécanismes de résolution des conflits et de gestion est peu évidente notamment dans les provinces situées à l'Est du pays.

XI. RECOMMANDATIONS

Suites aux différents constats et conclusions préliminaires mis en évidence au terme du processus évaluatif, nous proposons les recommandations suivantes :

Tableau 12 : recommandations stratégiques et opérationnelles de l'évaluation

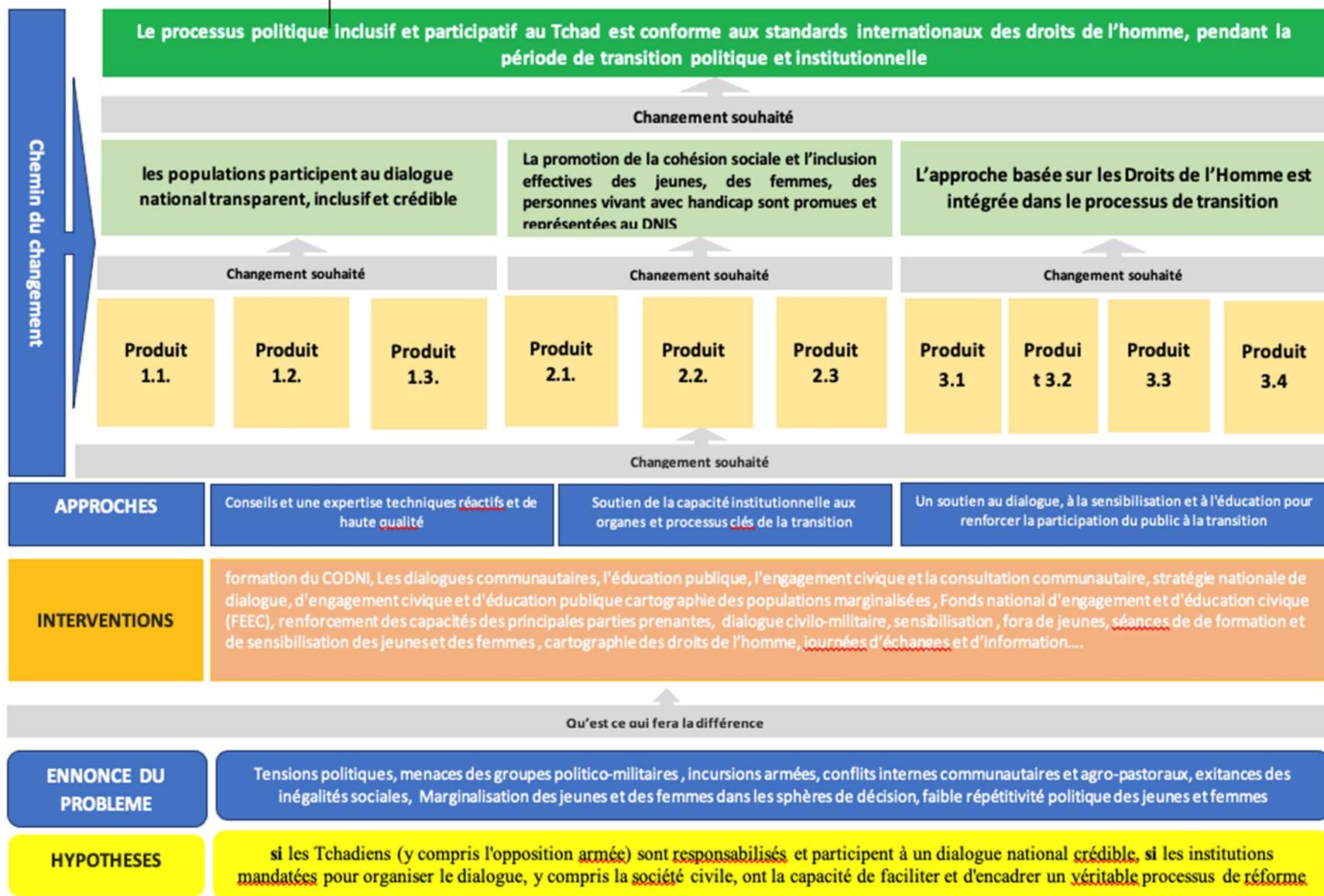
Recommandations		
Recommandations Stratégiques	Destinataire(s)	Niveau de priorité
1. Revoir à la hausse les budgets des OSCs partenaire de mise en oeuvre pour une meilleure couverture du pays (les zones rurales)	PBSO, PNUD, UNFPA, HCDH	Haute
2. veiller au respect des choix des populations à la base en termes de représentativité des organes décisionnels	PBSO, PNUD, UNFPA, HCDH Gouvernement	Basse
3. Maintenir les appuis techniques et financier au processus de transition en cours	PBSO, PNUD, UNFPA, HCDH Gouvernement	Haute
4. Définir des indicateurs spécifiques de mesure du genre dans le cadre logique du projet	PNUD, UNFPA, OSC	Moyenne
5. Elaborer un système suivi-évaluation en début de projet et Y affecter un Staff permanent ou à temps partiel	PBSO, PNUD, UNFPA, HCDH	Moyenne
6. réaliser les études spécifiques dans le premier trimestre du projet afin d'en capitaliser les résultats avant la fin de la mise en œuvre du projet	PNUD, UNFPA, HCDH	Haute
7. Augmenter le nombre de sessions de travail du Comité Technique du Projet afin d'apporter des réajustements au besoin dans la mise en œuvre du projet	PBSO, PNUD, UNFPA, HCDH Gouvernement	Haute

Recommandations opérationnelles		
1. impliquer les autorités administratives, sectorielles et les élus locaux dans la mise en œuvre des interventions dans leur circonscription	PNUD, UNFPA, HCDH	Basse
2. Mobiliser des traducteurs spontanés pour la traduction en langues locales des campagnes de sensibilisation et des contenus des sessions de renforcement des capacités	PNUD, UNFPA, HCDH, OSC	Moyenne
3. créer un système d'archivage des rapports d'activité de toutes les OSC partenaires	PNUD, UNFPA, HCDH, OSC	Haute
4. Réaliser les revues à mi-parcours du projet lorsque la mise en œuvre est rendue à 50% ce qui permettrait de mesures correctives ou de réorienter les interventions	PNUD, HCDH, UNFPA, PBF	Haute
5. Organiser et veiller à la restitution des résultats du DNIS par les mandants auprès de leurs communauté	PNUD, UNFPA, OSC	Moyenne
6. Maintenir le partenariat et la collaboration avec les plateformes et les réseaux créés à l'effet pérenniser les acquis	PNUD, UNFPA, HCDH	Basse
7. Continuer le plaidoyer auprès de leaders religieux et traditionnels dans les provinces au Nord et à l'Est du pays obtenir une meilleure implication des femmes à la consolidation de la paix et à la cohésion sociale	PNUD, UNICEF	Moyenne

XII. ANNEXES

12.1. Termes de référence

12.2. Théorie du changement



12.3. chaîne des résultats du projet

Résultats	Produits	Principales interventions	Agences responsable
1.La participation de la population à un dialogue national transparent, inclusif et crédible - Ne laisser personne de côté	Produit 1.1: Les organismes responsables de la conception et de la mise en œuvre du dialogue national sont dotés des capacités nécessaires pour mener des processus inclusifs, transparents, réactifs et pacifiques.	Soutien consultatif, Mise à disposition de personnel, création de site web, soutien logistique au DNIS...	PNUD
	Produit 1.2 : Élaborer et mettre en œuvre une campagne d'engagement civique (en français, arabe et autres langues locales) tenant compte des conflits, de l'Égalité de genre et du contexte local, avec des actions de sensibilisation adaptées aux principaux groupes marginalisés, notamment les femmes, les jeunes, les personnes handicapées et les analphabètes.	Dialogues communautaires, l'éducation publique, l'engagement civique et la consultation communautaire, Fonds national d'engagement et d'éducation civique (FEEC) Fournir des formations et un soutien aux OSC et aux médias	
	Produit 1.3 : Participation et engagement des parties prenantes	Consultations communautaires, pré-dialogue des jeunes, consultations avec les OSC & partis politiques	
2.La promotion de la cohésion sociale et l'inclusion effectives des jeunes, des femmes, des personnes vivant avec handicap et différents autres acteurs locaux au Dialogue national en vue de favoriser leur représentation et la défense de leurs intérêts	Produit 2.1 : Les capacités des femmes, des jeunes, des personnes vivant avec handicaps et toutes autres personnes marginalisées des différentes communes et provinces sont renforcées pour leur participation efficace au dialogue national	Sessions de formation, de sensibilisation et de mobilisation des jeunes et femmes pour leur participation au dialogue national dans chaque commune et province...	UNFPA
	Produit 2.2 : les femmes, les jeunes, les personnes vivant avec handicaps et toutes autres personnes marginalisées participent activement au dialogue national et leurs recommandations spécifiques sont prises en compte.	Étude sur l'indice de cohésion sociale, sessions de renforcement du tissu social de la communauté en incitant les jeunes, les femmes ...	
	Produit 1.3 : La capacité des décideurs y compris les organisateurs du dialogue national sont renforcés pour la participation des femmes, jeunes et personnes à besoins spécifiques et la prise de leurs recommandations spécifiques pendant et après le dialogue	Développement des documents de plaidoyer et d'information, Organisation des sessions de plaidoyer et d'information, Organisation des sessions de renforcement des capacités sur l'engagement des jeunes et sur l'approche intégrée du genre...	
3.L'approche basée sur les Droits de l'Homme est intégrée dans le processus de transition	Produit 3.1 : une cartographie de la situation des droits de l'homme y compris des droits des femmes et d'autres groupes à risque est réalisée	Cartographie sur la situation des droits de l'homme y compris des droits des femmes et d'autres groupes ...	HCDH
	Produit 3.2 : La commission de vérification des détentions illégales est mise en place et opérationnelle	Commission de vérification des cas de détentions illégales, formation des membres de la commission...	
	Produit 3.3 : Le monitoring de la liberté d'expression et d'opinion, du droit de réunion et de manifestation pacifique avant, pendant et après la tenue du Dialogue national inclusif, le referendum constitutionnel et les élections générales	Observation des manifestations publiques de protestation ou de soutien organisées par les différentes couches de la société telles que les travailleurs, les jeunes et les femmes, les OSC...	
	Produit 3.4: L'audit social des aspects de droits de l'homme de la transition est conduit par les OSC et les acteurs majeurs du dialogue national inclusif sont outillés et sensibilisés aux défis importants des droits de l'homme et les intègrent dans les résolutions finales du DN ainsi que dans le projet de nouvelle constitution	Journées d'échanges, formation des moniteurs de la société civile, diffusion des rapports de l'audit social mené par les OSC...	

12.4. Matrice évaluative

Questions évaluatives	Indicateurs de mesure	Méthode de collecte des informations	Source d'information	Analyses des données
PERTINENCE				
<ul style="list-style-type: none"> Comment le projet s'aligne-t-il aux priorités nationales en matière de promotion de la consolidation de la paix et développement 	<ul style="list-style-type: none"> Alignement des interventions des deux Agences sur les priorités nationales retenues dans l'UNDAF Alignement des interventions du programme aux Stratégies sectorielles dans le domaine de la consolidation de la paix Alignement de la stratégie de mise en œuvre aux priorités gouvernementale 	<ul style="list-style-type: none"> Revue documentaire Entretiens au moyen d'un guide d'entretien 	<p>Documents :</p> <ul style="list-style-type: none"> CPD des trois agences Document de projet Rapport final du projet Rapports des partenaires de mise en œuvre Rapports de progrès 	<ul style="list-style-type: none"> Triangulation Analyse de contenu Analyse des statistiques descriptives Cartographie des besoins Fiches de lectures Analyse de la TOC
<ul style="list-style-type: none"> Dans quelle mesure le projet a-t-il promu la cohérence, la complémentarité et l'alignement avec d'autres projets ou programmes nationaux dans le pays 	<ul style="list-style-type: none"> Synergie avec d'autres projets Synergies d'interventions avec d'autres agences du SNU, des Partenaires Techniques et Financiers et les ONG Synergie avec les programmes nationaux au Tchad 	<ul style="list-style-type: none"> Revue documentaire Entretiens au moyen d'un guide d'entretien 	<p>Personnes/institutions clés :</p> <ul style="list-style-type: none"> Staff PNUD, UNFPA, HCDH Staff OSC Responsables centraux des ministères Partenaires de mise en œuvre Membres du CNT et CODNIS Autorités administratives 	
<ul style="list-style-type: none"> Le projet répond-il à un besoin pertinent des bénéficiaires dans le domaine de cohésion sociale et le dialogue politique 	<ul style="list-style-type: none"> Analyse de la stratégie de ciblage de bénéficiaires Analyse de l'approche d'identification des besoins Cohérence du projet avec les besoins des bénéficiaires et priorités locales 1analyse de la TOC 	<ul style="list-style-type: none"> Revue documentaire Entretiens au moyen d'un guide d'entretien Focus groups 		
<ul style="list-style-type: none"> Est-ce que les différentes parties impliquées croient que le projet était approprié vis-à-vis du contexte et des dynamiques de la transition politique 	<ul style="list-style-type: none"> Analyse de la cartographie des parties prenantes Analyse des opinions des principales parties prenantes Analyse de la TOC du projet 	<ul style="list-style-type: none"> Revue documentaire Entretiens au moyen d'un guide d'entretien Focus group 		
<ul style="list-style-type: none"> Est-ce que les équipes du projet ont utilisé les stratégies les plus appropriés par rapport au contexte 	<ul style="list-style-type: none"> Analyse de l'approche de Recherche-action participative ; Dialogue national et mobilisation communautaire Analyse de l'Engagement avec les autorités et de leur niveau d'implication 	<ul style="list-style-type: none"> Revue documentaire Entretiens au moyen d'un guide d'entretien 		
			<p>Bénéficiaires :</p> <p>Femmes, Jeunes, leaders communautaires, leader traditionnels, élus locaux</p>	

<ul style="list-style-type: none"> Est-ce qu'il y a eu des risques majeurs qui n'ont pas été pris en considération par les équipes du projet 	<ul style="list-style-type: none"> Analyse des risques prévus et non prévus Identification des mesures de mitigation Analyse de la matrice de gestion des risques du projet 	<ul style="list-style-type: none"> Revue documentaire Entretiens au moyen d'un guide d'entretien 		
EFFICACITE				
<ul style="list-style-type: none"> A quel point les objectifs du projet ont-ils été atteints ? La quantité et la qualité des produits réalisés ont-elles été satisfaisantes ? 	<ul style="list-style-type: none"> Niveau d'atteinte des effets directs visés par le projet Taux de réalisation et niveau d'exécution des produits et résultats du projet Taux d'exécution des activités de chaque agence 	<ul style="list-style-type: none"> Revue documentaire Entretiens au moyen d'un guide d'entretien 	Documents : - CPD des trois agences - Document de projet - Rapport final du projet - Rapports des partenaires de mise en œuvre - Rapports de progrès	<ul style="list-style-type: none"> Triangulation Analyse de contenu Analyse des statistiques descriptives Fiches de lecture
<ul style="list-style-type: none"> Qu'est-ce qui peut être considéré comme domaines de succès au vu des interventions du projet ? Quels facteurs ont-ils contribué à ces succès ? Quels ont été les contraintes et pourquoi ? 	<ul style="list-style-type: none"> Analyse points forts et Points Faibles de la mise en œuvre Identification des facteurs Positifs ou négatifs du projet Analyse des mécanismes de réponse aux contraintes 	<ul style="list-style-type: none"> Revue documentaire Entretiens au moyen d'un guide d'entretien Focus group 	Personnes/institutions clés : - Staff PNUD, UNFPA, HCDH - Staff OSC - Responsables centraux des ministères - Partenaires de mise en œuvre - Membres du CNT et CODNIS - Autorités administratives	
<ul style="list-style-type: none"> Dans quelle mesure les recommandations du DPPA et PBSO ont été prises en compte pour réorienter le projet ? 	<ul style="list-style-type: none"> Analyse du mécanisme de coordination du Projet Exploitation des comptes rendus de COPIL Nombre de recommandation du Comité Technique du projet exécutées 	<ul style="list-style-type: none"> Revue documentaire Entretiens au moyen d'un guide d'entretien 		
<ul style="list-style-type: none"> Le système de suivi du projet capturerait-il correctement les données sur les résultats de la consolidation de la paix à un niveau de résultat approprié ?⁴¹ 	<ul style="list-style-type: none"> Analyse des arrangements de gestion entre les agences Analyse de la coordination, et du M&E Analyse de la stratégie conjointe de la mise en œuvre y compris des PTA 	<ul style="list-style-type: none"> Revue documentaire Entretiens au moyen d'un guide d'entretien 	Bénéficiaires : Femmes, Jeunes, leaders communautaires, leader traditionnels, élus locaux	
EFFICIENCE				
<ul style="list-style-type: none"> Les ressources (financières, humaines, temporelles, expertise, etc.) ont-elles été allouées stratégiquement de façon à assurer l'atteinte des résultats ? 	<ul style="list-style-type: none"> Analyse des mécanismes d'allocation budgétaires et exécution budgétaires Analyse de la gestion des délais d'exécution Analyse des arrangements de gestion 	<ul style="list-style-type: none"> Entretiens au moyen d'un guide d'entretien Revue documentaire 	Documents : - Rapports financiers du projet - Budget du projet - Rapport d'activités	<ul style="list-style-type: none"> Analyse de contenu Analyse descriptive Analyse tendancielle
<ul style="list-style-type: none"> Les ressources ont-elles été utilisées de façon efficiente ? 	<ul style="list-style-type: none"> Taux d'exécution du Budget Volumes des ressources humaines engagées par chaque agence 	<ul style="list-style-type: none"> Entretiens au moyen d'un guide d'entretien 	Personnes/institutions clés :	

⁴¹ Question prévue à l'efficience mais ramenée à l'efficacité

	<ul style="list-style-type: none"> • Volume des ressources humaines engagées par chaque agence • Analyses des procédures de décaissement des fonds du PBF aux agences et des agences vers leurs partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Revue documentaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Staff PNUD, UNFPA, HCDH - Staff OSC 	
<ul style="list-style-type: none"> • La qualité et la quantité des produits/outputs sont-elles proportionnelles aux ressources mobilisées ? 	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse du rapport coût-efficacité • Analyse comparée du Niveau d'exécution des produits et résultats et du niveau d'exécution du budget 	<ul style="list-style-type: none"> • Entretiens au moyen d'un guide d'entretien • Revue documentaire 		
DURABILITE				
<ul style="list-style-type: none"> • A quel point les considérations liées à la durabilité ont-elles été prises en compte dans l'exécution des activités du projet ? 	<ul style="list-style-type: none"> • Implication des autorités sectorielles nationale et infranationales dans la planification et la mise en œuvre du projet • Implication des autorités dans l'encadrement des OBC de jeunes et femmes au niveau local 	<ul style="list-style-type: none"> • Revue documentaire • Entretiens au moyen d'un guide d'entretien 		<ul style="list-style-type: none"> • Triangulation • Analyse de contenu
<ul style="list-style-type: none"> • Le projet avait-il une stratégie de sortie efficace et réaliste ? 	<ul style="list-style-type: none"> • Étude de la mise en œuvre stratégie de la stratégie de sortie • Analyse des causes éventuelles de non mise en œuvre et des facteurs bloquants 	<ul style="list-style-type: none"> • Revue documentaire • Entretiens au moyen d'un guide d'entretien 	<p>Documents :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rapports d'activités du projet - Rapports de suivi du projet <p>Personnes/institutions clés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Staff PNUD, UNFPA, HCDH - Points focaux - Staff des ministères au niveau central et déconcentré - Autorités administratives provinciales et locales <p>Bénéficiaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> Jeunes Femmes, femme, leaders communautaires /religieux, élus locaux 	
<ul style="list-style-type: none"> • Dans quelle mesure, les acteurs formés par le projet se sont appropriés des outils de gestion ? 	<ul style="list-style-type: none"> • Niveau de fonctionnalité des structures mises en place par le projet • Niveau d'implication des jeunes et des femmes dans la mise en œuvre du projet • Volumes de jeunes et de femmes dans les mécanismes communautaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Revue documentaire • Entretiens au moyen d'un guide d'entretien • Focus group 		
<ul style="list-style-type: none"> • Existe-t-il des risques sociaux ou politiques pouvant menacer la durabilité des résultats du projet ? Quels pourraient être les d'autres obstacles à la pérennisation des acquis et comment les surmonter ?⁴² 	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse des facteurs Politique et sociaux • Analyse des facteurs environnementaux • Analyse des contraintes financières 	<ul style="list-style-type: none"> • Revue documentaire • Entretiens au moyen d'un guide d'entretien 		
<ul style="list-style-type: none"> • Dans quelle mesure les mécanismes, les procédures et les politiques sont-ils en place pour permettre aux principales parties prenantes de pérenniser les résultats obtenus ? 	<ul style="list-style-type: none"> • Niveau de fonctionnalité des structures mises en place par le projet • taux d'implication des femmes, jeunes et des autorités • Niveau de mise en œuvre de la stratégie de sortie et de pérennisation du projet 	<ul style="list-style-type: none"> • Revue documentaire • Entretiens au moyen d'un guide d'entretien • Focus group 		

⁴² Pour une meilleure capture de la performance du projet, les deux questions ont été regroupées

<ul style="list-style-type: none"> • Quelle est la force de l'engagement du gouvernement et des autres parties prenantes à maintenir les résultats du soutien du PBF et des initiatives continues, en particulier la participation des femmes aux processus de prise de décision, soutenus dans le cadre du projet PBF et la mise en œuvre des recommandations du DNIS ? 	<ul style="list-style-type: none"> • Opérationnalisation des résolutions 1325 et 2250 des Nations Unies • Analyse de l'implication du gouvernement et des parties prenantes dans les mécanismes de sortie du projet • Analyse de la position des jeunes et des femmes dans le gouvernement et le CNT 	<ul style="list-style-type: none"> • Revue documentaire • Entretiens au moyen d'un guide d'entretien 		
<ul style="list-style-type: none"> • Le projet a-t-il eu des effets catalytiques sur le plan financier et programmatique ? 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre et valeur des nouveaux financements hors PBF obtenus par les agences du SNU pendant le programme • Nombre de nouveaux projets de consolidation de la paix conçus et financés 	<ul style="list-style-type: none"> • Revue documentaire • Entretiens au moyen d'un guide d'entretien 		
<ul style="list-style-type: none"> • Le financement du PBF a-t-il été utilisé pour faire passer à l'échelle d'autres initiatives de consolidation de la paix/ ou a-t-il servi à créer des plateformes de consolidation de la paix ? 	<ul style="list-style-type: none"> • Synergie entre les interventions du Programme et celles d'autres acteurs • Renforcement des capacités ou redynamisation par le projet des mécanismes de consolidation de la paix mis en place par d'autres interventions 	<ul style="list-style-type: none"> • Revue documentaire • Entretiens au moyen d'un guide d'entretien 		<ul style="list-style-type: none"> • Triangulation • Analyse de contenu
<ul style="list-style-type: none"> • Le projet PBF avait-il une approche explicite de la sensibilité aux conflits ? 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de conflits issus des interventions • Stratégie de mitigation des conflits issus des interventions • Analyse du contexte, des dynamiques de paix et conflits 	<ul style="list-style-type: none"> • Revue documentaire • Entretiens au moyen d'un guide d'entretien 		
<ul style="list-style-type: none"> • Les capacités internes des Nations Unies étaient-elles suffisantes pour garantir une approche permanente sensible aux conflits ? 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de staff dédiés au projet • Profil du staff dédié au projet • Analyse de l'adéquation entre le Staff UN et les thématiques/interventions à suivre 	<ul style="list-style-type: none"> • Revue documentaire • Entretiens au moyen d'un guide d'entretien 		
EFFET				
<ul style="list-style-type: none"> • Quel a été l'impact du projet sur le plan de la cohésion sociale et de la consolidation de la paix ? 	<ul style="list-style-type: none"> • Progression des statistiques des femmes et jeunes dans les mécanismes communautaires de consolidation de la paix • Statistiques et position des jeunes dans les instances de dialogue au niveau national et local • Niveau d'implication des femmes et jeunes dans les mécanismes de cohésion 	<ul style="list-style-type: none"> • Revue documentaire • Entretiens au moyen d'un guide d'entretien • Focus Group 	<p>Documents :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rapports d'activités du projet et rapport final - Rapports de suivi du projet <p>Personnes/institutions clés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Staff PNUD, UNFPA, 	<ul style="list-style-type: none"> • Revue documentaire ; • Analyses statistiques • Analyse de contenu

<ul style="list-style-type: none"> Quel a été l'impact sur l'implication de jeune et femmes dans le processus de prise de décision dans les structures des cohésions sociales au niveau local ? 	<ul style="list-style-type: none"> Analyse des mécanismes de cohésion sociale Analyse des dynamiques locales et des plateformes créées ou redynamisées Analyse de la contribution 	<ul style="list-style-type: none"> Revue documentaire Entretiens au moyen d'un guide d'entretien Focus Group 	- Points focaux dans la zone du projet , Staff OSC Bénéficiaires : Jeunes Femmes, femme, leaders communautaires /religieux, élus locaux	
<ul style="list-style-type: none"> Y a-t-il des changements positifs ou négatifs observables dans les structures, les communautés et les personnes appuyées qui peuvent être attribués aux interventions du projet dans le domaine de la consolidation de la paix ? 	<ul style="list-style-type: none"> identification des changements attendus Analyse de cause à effet des changements attendus Analyse de la contribution du projet à la consolidation de la paix 	<ul style="list-style-type: none"> Revue documentaire Entretiens au moyen d'un guide d'entretien Focus Group 		
<ul style="list-style-type: none"> Le projet a-t-il eu des effets négatifs imprévus ? 	<ul style="list-style-type: none"> Identification des effets négatifs imprévus Analyse des mécanismes de mitigation des agences d'exécution 	<ul style="list-style-type: none"> Revue documentaire Entretiens au moyen d'un guide d'entretien Focus Group 		
GENRE, DROIT HUMAINS ET EQUITE				
<ul style="list-style-type: none"> Le projet a-t-il incorporé une dimension de genre, d'équité et des droits humains (matrice de résultats, mise en œuvre) dans la conception et mise en œuvre du projet ? 	<ul style="list-style-type: none"> Analyse des indicateurs de produits et de résultats du programme (statut de vulnérabilité) Estimation du volume et de la valeur des interventions dédiés à l'égalité des sexes Analyse des résultats du projet en fonction du statut de vulnérabilité 	<ul style="list-style-type: none"> Revue documentaire Entretiens au moyen d'un guide d'entretien 	Documents : - Document du projet - Rapports d'activités du projet - Rapports de suivi du projet Personnes/institutions clés : - Staff PNUD, UNFPA, HCDH - Points focaux - Staff des ministères au niveau central et déconcentré et des OSC Bénéficiaires : Jeunes Femmes, jeunes, leaders communautaires/religieux, élus locaux	<ul style="list-style-type: none"> Revue documentaire ; Analyses statistiques Analyse de contenu Analyse de la TOC
<ul style="list-style-type: none"> Est-ce qu'il y avait des mécanismes pour assurer l'inclusion des femmes dans les activités ? 	<ul style="list-style-type: none"> Analyse des approches de mise en œuvre Analyse des mécanismes communautaires de l'inclusion des femmes 	<ul style="list-style-type: none"> Revue documentaire Entretiens au moyen d'un guide d'entretien focus group 		
<ul style="list-style-type: none"> Est-ce que la participation des femmes dans les mécanismes de gestion et de résolution des conflits a été réalisée comme prévu ? 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de femmes associées au mécanismes de cohésion sociale Proportion de femmes dans les plateformes de cohésion sociale Niveau de recul de la marginalisation des femmes 	<ul style="list-style-type: none"> Revue documentaire Entretiens au moyen d'un guide d'entretien Focus group 		
<ul style="list-style-type: none"> Dans quelles mesures les activités ont-elles profité équitablement aux femmes et jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> Analyse des indicateurs de produits et de résultats du projet 	<ul style="list-style-type: none"> Revue documentaire Entretiens au moyen d'un guide d'entretien 		

	<ul style="list-style-type: none"> • Désagrégation des résultats en fonctions des sexes et de l'âge, de groupes vulnérable 	<ul style="list-style-type: none"> • Focus Group 		
<ul style="list-style-type: none"> • Dans quelle mesure le projet PBF a-t-il substantiellement intégré le genre et soutenu la consolidation de la paix sensible au genre ? 	<ul style="list-style-type: none"> • Estimation du volume et de la valeur des interventions dédiés à l'égalité des sexes • Taux de présence ou de participation des jeunes, et des femmes dans les mécanismes de cohésion sociale et de résolution des conflits 	<ul style="list-style-type: none"> • Revue documentaire • Entretiens au moyen d'un guide d'entretien 		
<ul style="list-style-type: none"> • Si les groupes cibles (femmes, jeunes/mineurs, minorités, personnes en situation vulnérables) ont subi des effets négatifs non prévus, les responsables du projet ont-ils pris les mesures appropriées ? 	<ul style="list-style-type: none"> • Identification des effets non prévus positifs • Identification des effets non prévus négatifs • Analyse des mécanismes de mitigation des agences d'exécution 	<ul style="list-style-type: none"> • Entretiens au moyen d'un guide d'entretien • Focus group 		

12.5. Annexe : Bibliographie

❖ Les documents stratégiques du Tchad

1. Vision 2030, le Tchad que nous voulons ; juillet 2017
2. Plan National de Développement (PND 2017-2021)
3. Politique Nationale du Genre (PNG, 2011)
4. Politique Nationale de la Jeunesse (PONAJEUN, 2019)
5. Plan d'Action National Femmes, Paix et Sécurité au Tchad 2023 – 2027
6. Feuille de route du gouvernement de transition juillet 2021

❖ Les rapports d'enquêtes nationales du Tchad

7. INSEED : 2ème Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2009
8. INSEED : ECOSSIT 4, caractéristique de la population et des ménages

❖ Documents de coopération

9. Plan Cadre des Nations Unies d'Assistance au Développement (UNDAF 2017-2021)
10. PNUD : Conseil d'Administration du PNUD, du FNUAP et du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets ; Descriptif de programme de pays pour le Tchad (2017-2021). Première session ordinaire de 2017
11. PNUD : guide d'évaluation du PNUD ; janvier 2019
12. Conseil de sécurité des Nations Unies : résolution 2250 adoptée le 09 Décembre 2015
13. Conseil de sécurité des Nations Unies : résolution 1325 adoptée le 31 Octobre 2000

❖ Documents de planification

14. PBF : document du projet appui à une transition institutionnelle et politique inclusive et apaisée au Tchad
15. Plan de développement local du Canton Mani
16. Plan de développement local de Bol
17. Budget du projet PBF

❖ Rapports de progrès

18. PBF : Rapport de progrès – Juin 2022
19. PBF : Rapport de progrès – Octobre 2022
20. Rapport de progrès – Novembre 2023

❖ Rapports et comptes rendus des missions

21. MJSPE : rapport de la cérémonie de remise officielle du rapport de l'atelier de planification de la participation des jeunes à son excellence Monsieur le président du CMT, chef de l'Etat. Aout 2022 ; 9 pages
22. MJSPE : rapport atelier de briefing des organisations des jeunes et des cadres du ministère de la jeunesse sur la communication via les médias sociaux ainsi que l'utilisation de la vidéo mobile du 21 au 23 juillet 2022.
23. MJSPE : rapport de mission de la caravane nationale « En route pour le Dialogue National Inclusif. » Axe N'Djaména /Abéché du 21 au 30 Avril 2022
24. MJSPE : rapport de mission en route pour le dialogue national inclusif phase 2, axe Abéché du 22 au 29 juillet 2022

25. TECHNIDEV : rapport de la caravane nationale “en route pour le Dialogue National Inclusif. Axe 4 : Mao-Moussoro-Faya “ du 21 au 30 Avril 2022 ;
26. Jeunesse Tchadienne : rapport de la caravane nationale “en route pour le dialogue national inclusif“ au mayo kebbi du 21 au 28 avril 2022.
27. Jeunesse Tchadienne : rapport de la caravane nationale “en route pour le dialogue national inclusif“ au moyen chari du 21 au 28 avril 2022
28. MJSPE : rapport de remise des équipements et matériels au CNJT et CLAC d’Abéché et Moundou ; juillet 2022
29. MJSPE : rapport narratif des activités UNFPA et de l’initiative “en route pour le dialogue national inclusif” septembre 2022
30. PNUD : compte rendu basket fund en appui a la transition ; 1^{ère} réunion du Comité Technique 18 février 2022 à N’Djamena
31. TECHNIDEV : rapport de l’atelier de planification de la participation des jeunes au dialogue national inclusif du 17 au 19 mars 2022.
32. TECHNIDEV : rapport de l’atelier de planification de la participation des femmes au dialogue national inclusif du 12 au 14 avril 2022
33. PNUD, Agora consulting : rapport final de “l’étude de perception sur la transition et le dialogue national au Tchad “ référence RFP N° 10/TCD10/09/2021/RFP
34. PNUD, ADES, MECRND : rapport général de l’atelier de renforcement des capacités des medias publics et privés du Tchad en faveur de la paix et de la cohésion sociale en appui à la transition (Mara – Moundou – Mongo / Décembre 2021)
35. Union des Jeunes Nationalistes (UJN) : rapport du symposium des jeunes thèmes : “ paix et unité nationale » du 06 au 08 mai 2022“.
36. Réseau des Personnes Handicapées du Tchad (RPHT): rapport de l’atelier de réflexion sur les obstacles majeurs du dialogue national inclusif et la reconstruction de la paix au Tchad
37. PNUD : rapport de la session de réflexion sur DNIS du 31 août 2022

12.6. Liste des personnes rencontrées

❖ Pour les entretiens à N'Djamena

N°	Institutions	Point focal	Contact	Nom et prénom	Date
1	Conseil National de la Jeunesse du Tchad	Président	66 27 56 11 AbakarDangaya (abakardangaya@gmail.com)	AbakarDangaya	21/10/2023
2	Conseil National de Transition	Secrétaire Général Adjoint	66 27 56 11 / 66 91 91 89 / 99 91 91 89	Alghassim Khamis	02 /11/ 2023
3	Comité d'Organisation Dialogue National Inclusif (CODNI)	Président du Comité Technique du CODNI	62 59 73 73/66 27 53	Armand Djegoltar	06/12/2023
4	Ministère de la justice et des droits humains	Directeur des droits humains	66 343 861	Valery Mbaindigra Ngarsede	
5	Commission Nationale des Droits de l'Homme	Commissaire	66 297 855	Pyrrhus BANADJI BOGUEL	21/10/2023
6	CELIAF	Coordinatrice Générale	66 281 073	Larlem Marie	26/10/2023
7	LTDH	Président de la cellule LTDH	66 22 04 42 / 99 15 11 18	Koyoma Mahamat Saleh	20/11/2023
8	PNUD	Conseiller aux Elections	60172850 valery.wadja@undp.org	Valéry Wadja	30/10/2023
9	PNUD	Analyste suivi&évaluation	66524510/98982415	Weldadouar Gayé.	23/10/2023
10	UNFPA		ndari@unfpa.org	Gebbe Ndari	26/10/2023
11	UNFPA			Diondandjé Djeraro	
12	UNFPA		laly@unfpa.org	Dr Laly	
13	HCDH		Degboe Akou Akofa		21 /10/2023
14	Secrétariat PBF	Coordinatrice	66993405/60108823 poline.uwimbabazi@wfp.org	AppolineUwimbabazi	30/11/2023
15	Secrétariat PBF	M&E	66771544/98983578 honore.motangarti@wfp.org	Honore motangarti	19/10/23
16	Technidev	Directeur Général	66 757 868 khalid.fadoul@gmail.com)	Khalid Fadoul	21/10/2023
17	Technidev	Chargé de programme	65 054 576	Thierry	21/10/2023
18	Technidev	Jeune sur le projet	66 554 353 hysoume@gmail.com	Hamit	21/10/2023

❖ Pour les entretiens en province

	Nom et prénoms	Institution	Poste occupé	Téléphone / E-mail	Date	Lieu
1	Ainta Padja Damas	Ministère de la jeunesse et sport	Délégué provincial de la jeunesse et sport	66 27 70 45	09/11/2023	Sarh
2	Ahamat Tidjani Hamat	Ministère de l'Administration du territoire de la Centralisation et de la Bonne gouvernance	Secrétaire General de la Province	66 62 61 70/98040101	09/11/2023	Sarh
3	Ndidjenan Bandoum	Ministère de la Femme et de la Solidarité Nationale	Chef de service suivi et évaluation	66989734	10/11/2023	Sarh

4	Mme Nekarnodji Dionbague	Ministère de la Femme et de la Solidarité Nationale	Déléguée de l'Action Sociale de Sarh	66241882	10/11/2023	Sarh
5	Alhadji Mahamat	Ministère de l'Administration du territoire de la Centralisation et de la Bonne gouvernance	Représentant du Chef de Canton de Sarh	66 32 64 04	10/11/2023	Sarh
6	Djilabaye Ngarmadji	Commune de Sarh	Secrétaire General de la Commune de Sarh	63595924	10/11/2023	Sarh
7	Olila Ramdan	Commune de Sarh	Maire premier adjoint de la commune de Sarh	66410529	10/11/2023	Sarh
8	Kabo née Rachel Sioudina	Commune de Sarh	Maire titulaire de la commune de Sarh	66381902	10/11/2023	Sarh
9	Benoudjita Jacqueline	CELIAF	Secrétaire General l'antenne CELIAF de Sarh	66367370	10/11/2023	Sarh
10	Dion Ouma Lelmbaye Regine	CELIAF	Présidente de l'antenne de CELIAF de Moundou	62039314	12/11/2023	Moundou
11	Debdjon Clarisse	Commune de Moundou	Secrétaires au service d'état civil	66361745	13/11/2023	Moundou
	Doumro Natolngar	Ministère de la jeunesse et sport	Charge de communication de la délégation jeunesse sport	66256998	13/11/2023	Moundou
12	Dadjide Abel	Ministère de la jeunesse et sport	Chef personnel de la délégation jeunesse sport	66462583	13/11/2023	Moundou
13	Mbaiornadji Djedanoum	Ministère de la jeunesse et sport	Chef de division Education Physique et Sportive	66246330	13/11/2023	Moundou
14	Ouassour Koy Isabelle	Droit de l'Homme	Assistance juridique droit de l'homme sans frontière	66048992/96093835	14/11/2023	Pala
15	Amigué Felix	Ministère de la jeunesse et sport	Délégué de la jeunesse sport	66748948	15/11/2023	Pala
16	Foka Mapagne	Droit de l'homme/CSJEFOD	Point focal de la CSJEFOD	63475640/99573078	15/11/2023	Pala
17	Tao Hindabo	Commune de Pala	Maire de la commune de Pala	66371229	15/11/2023	Pala
18	Sindjibe Née Salim Pasalé	Ministère de la Femme et de la Solidarité Nationale	Déléguée sortante du Ministère de la Femme et de la Solidarité	66370436	16/11/2023	Pala
19	Ehmoya Kagriet	Ministère de la Femme de la Protection de la petite enfance et de la solidarisation nationale	Chef de division de protection social	66464209	17/11/2023	Bongor
20	Tokama David	Ministère de la Femme de la Protection de la	Responsable Centre Social	66120212	17/11/2023	Bongor

		petite enfance et de la solidarité nationale				
21	Laba Soufoula	Ministère de la jeunesse et sport et de Loisirs et Leadership Entreprenariat	Délégué provincial de la jeunesse et Sport de Loisir et Leadership Entreprenariat MKO	66208995	17/11/2023	Bongor
22	Soukounan Tordina	Ministère de l'Administration du territoire de la Centralisation et de la Bonne gouvernance	Chef de canton de Bongor	66681818	17/11/2023	Bongor
1	Brahim Abdelkérime ALI	CTDDH	Point focal adjoint de la Coordination de la ProvinceduOuaddaï	66556563	09/11/2023	Abeché
2	Fatimé Brahim Hissein	Délégation Provinciale de la Femme et de la Protection de l'Enfance et de la Solidarité Nationale du Ouaddaï	Cheffe de Service des Personnes vivants avec handicap et des personnes âgées	66347703	10/11/2023	Abeché
3	Chantal Nabia	Délégation de la jeunesse	Cheffe de Division de la Jeunesse Chargé des activités socio-éducative et Culturelle	66 12 83 70	10/11/2023	Abeché
4	Khadija Assamah Issa	Autorité Communale	1 ^{er} Maire adjointe	66228706	10/11/2023	Abeché
5	Mahamat Adoum Doutoum	Autorité traditionnelle	Chef de Canton Guery Département d'Ouara		10/11/2023	Abeché
6	Abbas	OSC/AJDRO	Président de l'AJDRO	66253170	10 /11/2023	Abeché
7	Aboubakar Djimé	OSC/CAMOJET	Secrétaire Général	66207981	12/11/2023	Mongo
8	Mahamat Saleh Mahamout	Délégation Provinciale de Jeunesse et de Sport et de la Formation de l'Entreprenariat du Guéra	Délégué	66 777072	12/11/2023	Mongo
09	Abdallah Bani Cheik	OSC	Président du conseil d'administration	66480402/99498431	12 /11/2023	Mongo
10	Zakaria Chouab	Comité Islamique de Mongo	SG Adjoint du comité islamique de Mongo	66788758	12/11/2023	Mongo
11	Maimouna Moussa	CELIAF	Présidente Provinciale de CELIAF du Guéra	66776728/95550440	13/11/2023	Mongo
12	Mahamout Rangar	Mairie	Conseiller communal	66803280	13 /11/2023	Mongo

13	Hissein Dagach	Assemblée Evangélique au Tchad	Pasteur	63716050	13/11/2023	Mongo
14	Seid Gaye Alexis	Délégation Provinciale de la Femme et de Protection de l'Enfant et de la Solidarité Nationale du Guéra	Chef de service, planification, Etude et Formation	66888560/98189393	13/11/2023	Mongo
15	Mahamat Ahmat Abdraman	Commune de Mongo	SG de la Commune de Mongo	60870908/91740448	13/11/2023	Mongo
16	Mahamat Ardeb	Autorité traditionnelle	Chef de quartier, secteur II du 2eme Arrondissement	66 12 19 04/99841875	14/11/2023	Mongo
17	Khadija Abakar	OSC	CELIAF Présidente	62145314	14/11/2023	Moussoro
18	Alhadji Mahamat Nour	Autorité traditionnelle	Président des chefs de quartier de Moussoro	99935011/63585974	15/11/2023	Moussoro
19	Soufabé Pallaye	Délégation de l'action sociale	Responsable de l'action/Ministère	63568184/96987298	15/11/2023	Moussoro
20	Kalgué Jean	Délégation de la Jeunesse de Moussoro	Délégué de la Jeunesse de Moussoro	66499026	15/11/2023	Moussoro
21	Anatou Djiraingué	OSC Moussoro	Présidente des filles mères		15/11/2023	Moussoro
22			DIRCAB		15/11/2023	Moussoro
23			SG du gouverneur		15/11/2023	Moussoro
24	Hamid Wari	OSC	Secrétaire Général de la Coordination des Associations pour le Développement du Lac	63472222	16/11/2023	Bol
25	Président de la radio Kadaye	Radio Kadaye		66556677	17/11/2023	Bol
26	Adam Tchari Adam	Radio Kadaye			17/11/2023	Bol

❖ **Pour les discussions de groupe avec les bénéficiaires**

	Nom et prénoms	Tel	Ville	Sexe	Date
1	Ouya Bassou	6625 24 67	Sarh	M	09/11/2023
2	Guerinta Yayane	6812 61 35	Sarh	M	09/11/2023
3	Oussoumal Solange	6271 78 11	Sarh	F	09/11/2023
4	Madjita Bernice	6383 89 16	Sarh	F	09/11/2023
5	Yambeye Guillaume	6220 90 38	Sarh	M	09/11/2023
6	Djana Ernest	6668 67 35	Sarh	M	09/11/2023
7	Gueramadji Djotingar	6613 22 21	Sarh	M	09/11/2023
8	Larebeye ALLARAMADJI	6293 79 22	Sarh	M	09/11/2023
9	Ngueramadji Djotingar	6613 27 21	Sarh	M	09/11/2023

10	Guedallah Kobi	6691 54 00	Sarh	M	10/11/2023
11	Ambadi Zakaria	6686 53 05	Sarh	M	10/11/2023
12	Fabrice Souleymane	6536 77 78	Sarh	M	10/11/2023
13	Diri Marc	6251 53 45	Sarh	M	10/11/2023
14	Maimouna Djaltai	6203 51 54	Sarh	F	10/11/2023
15	Aicha Bachir Ali	6558 15 80	Sarh	F	10/11/2023
16	Rimtitinan Jean Baptise	6 46 22 25	Sarh	M	10/11/2023
17	Kinga Rose	6610 38 93	Sarh	F	10/11/2023
18	Soloumta Carine	6656 21 33	Sarh	F	10/11/2023
19	Achta Jaelle	6265 63 29	Sarh	F	10/11/2023
20	Falmata Mahamat	6558 27 98	Sarh	F	10/11/2023
21	Koubra Bachir Ali	6658 50 00	Sarh	F	10/11/2023
22	Nadjilem Adolphe	6311 86 64	Sarh	M	10/11/2023
23	Ronelyam Reneta	6065 11 60	Sarh	F	10/11/2023
24	Goutolbaye Samuelle	6609 44 90	Sarh	M	10/11/2023
25	Mahodi Moukhaton	6220 33 13	Sarh	M	10/11/2023
26	Nadjiadjim Jean Carol	6338 74 42	Sarh	M	10/11/2023
27	Saleh Danaye	6318 55 95	Sarh	M	10/11/2023
28	Bemadji Sylvain	66 7817 57	Sarh	M	10/11/2023
29	Mbahornom Paul	6650 69 97	Sarh	M	10/11/2023
30	Asra Ezaie	6729900 65	Sarh	M	10/11/2023
31	Madjiadoum Magloire	6673 35 83	Sarh	M	10/11/2023
32	Djouye Nodji Oscar	6110 43 10	Sarh	M	10/11/2023
33	Nenodji Felicité	6329 30 48	Moundou	F	11/11/2023
34	Habib Senoussi	6202 03 29	Moundou	M	11/11/2023
35	Madjiadoum Victoire	6265 92 20	Moundou	F	11/11/2023
36	Obiyounouss Mahamat	6261 87 58	Moundou	M	11/11/2023
37	Nelem Justine	6335 62 63	Moundou	F	11/11/2023
38	Fatime Zara Mahamat	6604 04 95	Moundou	F	11/11/2023
39	Cherif Abdoulaye Yacoub	6636 41 10	Moundou	M	11/11/2023
40	Marboua Natacha	6624 49 73	Moundou	F	
41	Ndoyo Jean Firmin	6326 76 11	Moundou	M	11/11/2023
42	Mahamat Ali Adoum	6075 06 01	Moundou	M	11/11/2023
43	Marieta Halimé	62670022	Moundou	F	11/11/2023
44	Mahamat Hissein Dougous	66685077	Moundou	M	11/11/2023
45	Dodjim Prince	68662296	Moundou	M	11/11/2023
46	Djembalem Théodor	63070703	Moundou	M	11/11/2023
47	Maiteigle Ruth	63782591	Moundou	M	11/11/2023
48	Lotar Stephane	66076542	Moundou	M	11/11/2023
49	Kobade Firmin	66570073	Moundou	M	11/11/2023
50	Madjilede Florent	62630263	Moundou	M	11/11/2023
51	Djimrabe Richard	65399898	Moundou	M	11/11/2023

52	Damnodji Florence	63582241	Moundou	F	11/11/2023
53	Denemba Destin	68693379	Moundou	M	13/11/2023
54	Nemadjilem Olivier	69653897	Moundou	F	13/11/2023
55	YO-Amndoh Dame Victorine	66769002	Moundou	F	13/11/2023
56	Nemerci Mbaireyo Rosine	66751304	Moundou	F	13/11/2023
57	Memadji Nathalie	62141597	Moundou	F	13/11/2023
58	Dénéressé Madji Grace	60634640	Moundou	F	13/11/2023
59	Melom Florence	69293445	Moundou	F	13/11/2023
60	Migamadji Majoie	69812629	Moundou	F	13/11/2023
61	Yohoundamtol Helene	68342903	Moundou	F	14/11/2023
62	Nodjimadji Beatrice	62307521	Moundou	F	14/11/2023
63	Madjilem Félicité	68342903	Moundou	F	14/11/2023
64	Lonodjiam Belenai Béatrice	65348091	Moundou	F	14/11/2023
65	Denemadji Patricia	66046640	Moundou	F	14/11/2023
66	Nekingam Inès	66878261	Moundou	F	14/11/2023
67	Nepitmbaye Laurence	62307521	Moundou	F	14/11/2023
68	ChanelineMemnelim	66878261	Moundou	F	14/11/2023
69	Nekingam Elienne	69812629	Moundou	F	14/11/2023
70	Noudjitel Florence		Moundou	F	14/11/2023
71	Younoussa Ousmane		Pala	M	14/11/2023
72	Nebo Tao	64188335	Pala	M	14/11/2023
73	Ngarnang Koularambaye	66396729	Pala	M	14/11/2023
74	Essaie Vairougo	62621547	Pala	M	14/11/2023
75	Zoua Docteur Sindang	66109335	Pala	M	14/11/2023
76	Sadon Koumaye	63701067	Pala	M	14/11/2023
77	Pebassi Bienvenu		Pala	M	14/11/2023
78	Mounvounda Bienvenu	63441207	Pala	M	14/11/2023
79	Djekoula Francisco	63372037	Pala	M	15/11/2023
80	Blah Debogue	63802616	Pala	F	15/11/2023
81	Saaba Edith	63400527	Pala	F	15/11/2023
82	Yandebne Catherine	68692627	Pala	F	15/11/2023
83	Kantab Firmine	62223138	Pala	F	15/11/2023
84	Soufené Vissiniché	63260356	Pala	M	15/11/2023
85	Abderamane Mahamat Nour	65996656	Pala	M	15/11/2023
86	Hinberka Belléré Florice	63379637	Pala	F	15/11/2023
87	Mbaiassem Théodore	60081848	Pala	M	15/11/2023
88	Aminatou Yaya	68090744	Pala	F	15/11/2023
89	Koye Ouaimane	66689446	Pala	M	16/11/2023
90	Kalchinde Nathaniel	66539597	Pala	M	16/11/2023
91	Ngolsoua Daniel	66687761	Pala	M	16/11/2023
92	Damba Kizito	63625181	Pala	M	16/11/2023
93	Ousman Mahamat	63623661	Pala	M	16/11/2023
94	Mounvounda Bienvenue	63441207	Pala	M	16/11/2023
95	Vaidang Justin	66433837	Pala	F	16/11/2023

96	Djouma Tihamé	66670444	Pala	F	16/11/2023
97	Labeu Théophane	65997118	Pala	F	16/11/2023
98	Dounia Suzane	62029974	Pala	F	16/11/2023
99	Mme Ouadjongré	66386912	Pala	F	16/11/2023
100	Oussoumal Hortence	66232234	Pala	F	16/11/2023
101	Haroun Ousmane	62290134	Bongor	M	17/11/2023
102	Mahamat Abakar Hinikissia	63122689	Bongor	M	17/11/2023
103	Ali Goni	65842797	Bongor	M	17/11/2023
104	Maila Kaoutuin	62269094	Bongor	M	17/11/2023
105	Samngolsou Gilbert	66476575	Bongor	M	17/11/2023
106	Moustapha Qdoum	66191569	Bongor	M	17/11/2023
107	Honoré Saria	63255899	Bongor	M	17/11/2023
108	Bougollah Dia	63632353	Bongor	M	17/11/2023
109	Davokondi Mounouma	66633999	Bongor	M	17/11/2023
110	Adoum Djang Rang	66412635	Bongor	M	17/11/2023
111	Sabour Mor	62473845	Bongor	M	17/11/2023
112	Tchiouna Barlia	66718252	Bongor	M	17/11/2023
113	Djaouyang Samuel	63927693	Bongor	M	17/11/2023
114	Kalaida Lifong	66327905	Bongor	F	18/11/2023
115	Achta Madeleine	63575755	Bongor	F	18/11/2023
116	Mariam Mouldessou	66890326	Bongor	F	18/11/2023
117	Eldjouma Dougona	63468867	Bongor	F	18/11/2023
118	Pauline Marsedi	66149652	Bongor	F	18/11/2023
119	Ague Iné Zakaria	63488857	Bongor	F	18/11/2023
120	Falmata Elizabeth	63103808	Bongor	F	18/11/2023
121	Zara Halimé		Bongor	F	18/11/2023
122	Mahamat Brahim Hama	63003451	Bongor	M	18/11/2023
123	Tchilina Dagaoussou	60191569	Bongor	M	18/11/2023
124	Halallah Djona	69090932	Bongor	M	18/11/2023
125	Hinamadam Kissiwillassou	66496008	Bongor	M	18/11/2023
126	Bouba Mahamadou	66052013	Bongor	M	18/11/2023
127	Minda Dabla	66039789	Bongor	F	18/11/2023
128	Ngouloum Lissadi	64800280	Bongor	M	18/11/2023
129	Adam Ali	64273938	Bongor	M	18/11/2023
130	Khalié Abdel Rachim	66495975	Abeché	F	10/11/2023
131	Sakimé Algoni Daoud	66 08 91 17	Abeché	F	10/11/2023
132	Fatimé Bintou Adam	66269192	Abeché	F	10/11/2023
133	Manda Abdoulaye		Abeché	F	10/11/2023
134	Khadidja Ali		Abeché		10/11/2023
135	Alhadji Issakhana	66460941	Abeché	M	10/11/2023
136	Sidick Adam	66848645	Abeché	M	10/11/2023
137	Abdraman Hissein	66 21 97 11	Abeché	M	10/11/2023
138	Alkhalil Adam Mahamat	64987568	Abeché	M	10/11/2023

139	Mahamat Tahir Mahamat	66987568	Abeché	M	10/11/2023
140	Mahamat Imrane Mahamat	66241618	Abeché	M	10/11/2023
141	Abbas Lhassim Ali	66253170	Abeché	M	10/11/2023
142	Tegourbe Waheu Adam	66824164	Abeché	M	10/11/2023
143	Mariam Adep	66634808	Mongo	F	14/11/2023
144	Fatimé Sorouma	66777370	Mongo	F	14/11/2023
145	Mariam Mahamat Saleh		Mongo	F	14/11/2023
146	Hadje Fatimé		Mongo	F	14/11/2023
147	Habiba Ali	66697154	Mongo	F	14/11/2023
148	Fatimé Gali	66777215	Mongo	F	14/11/2023
149	Mariam Abanour	65791001	Mongo	F	14/11/2023
150	Baradine Issakha	68586967	Mongo	M	13/11/2023
151	Souleyman Adam	66508186	Mongo	M	13/11/2023
152	Mahamat Idriss	68098827	Mongo	M	13/11/2023
153	Abderahaman Ali	63201510	Mongo	M	13/11/2023
154	Zakaria Mackaye	66860906	Mongo	M	13/11/2023
155	Toloumdoumde Séidou	66034966	Mongo	M	13/11/2023
156	Saleh Adanac	66665277	Mongo	M	13/11/2023
157	Mahamat Saleh Djaranabi	66731901	Mongo	M	13/11/2023
158	Bachar Saleh Hassan	66439601	Mongo	M	13/11/2023
159	Awakar Tchere	66643056	Mongo	M	13/11/2023
160	Habib Houroun Mahamat		Mongo	M	13/11/2023
161	Saleh Djibir	66437677	Mongo	M	13/11/2023
162	Yaya Haroun	66303645	Mongo	M	13/11/2023
163	Aziza Youssouf	69229110	Mongo	F	13/11/2023
164	Fanne Hardjoun	60579067	Mongo	F	13/11/2023
165	Ildjouma Bichara	68772741	Mongo	F	13/11/2023
166	Chamchanour	60955519	Mongo	F	13/11/2023
167	Djouma Ine Kalass	92201875	Mongo	F	13/11/2023
168	Fatimé Abgroudja	63037148	Mongo	F	13/11/2023
169	Nadjimalkhel Veronique	62294247	Mongo	F	13/11/2023
170	Yani Djibrine	62670744	Mongo	F	13/11/2023
171	Djibrine Issa	62235283	Mongo	M	13/11/2023
172	David Djimet	63679138	Mongo	M	13/11/2023
173	Bichara Abdoulaye	66885812	Mongo	M	13/11/2023
174	Mahamat Nour Abdoulaye	69491010	Mongo	M	13/11/2023
175	Mahamat Oumar Mahamat	63420101	Mongo	M	13/11/2023
176	Adelil Doumoula	66 35 23 38	Mongo	M	13/11/2023
177	Aboubakar Djimé	66207989	Mongo	M	13/11/2023
178	Ali Ahmat Djara	66 51 7160	Mongo	M	13/11/2023
179	Fatimé Abdraman Brahim	95707612	Moussoro	F	15/11/2023
180	Malouma Ali	91132240	Moussoro	F	15/11/2023
181	Mariam Sadadine	93181868	Moussoro	F	15/11/2023
182	Fatime Hamid	66779281	Moussoro	F	15/11/2023

183	Zara Abdoulaye	92128100	Moussoro	F	15/11/2023
184	Khadidja Ali	99415921	Moussoro	F	15/11/2023
185	Mariam Saleh		Moussoro	F	15/11/2023
186	Hawa Adoum	92244327	Moussoro	F	15/11/2023
187	Achta Abdelkerim	99545571	Moussoro	F	15/11/2023
188	Khadidja Abakar Choukou	99171876	Moussoro	F	15/11/2023
189	Anatou Djirangue	66438186	Moussoro	F	15/11/2023
190	Nafissa Boukar	66110341	Moussoro	F	15/11/2023
191	Achta Saleh Brahim	93060672	Moussoro	F	15/11/2023
192	Dénémadji Marceline	98032505	Moussoro	F	15/11/2023
193	Zara Mahamat	95919535	Moussoro	F	15/11/2023
194	Hapsa Djidda		Moussoro	F	15/11/2023
195	Fatime Abakar Abdraman	63868036	Moussoro	F	15/11/2023
196	Mariam Djidda	99469938	Moussoro	F	15/11/2023
197	Fane Abdoulaye	98831218	Moussoro	F	15/11/2023
198	Guidey Saad	91974141	Moussoro	F	15/11/2023
199	Gidey Afaf	90012431	Moussoro	F	15/11/2023
200	Djibrine Issa	68810681	Moussoro	M	15/11/2023
201	Abdelkerim Adoum Moussa	90148516	Moussoro	M	15/11/2023
202	Mahamat Laoukissam	99669751	Moussoro	M	15/11/2023
203	Ahmat Abba Ali	99418283	Moussoro	M	15/11/2023
204	Issa Darina	99176939	Moussoro	M	15/11/2023
205	Tahir Mahamat	99563257	Moussoro	M	15/11/2023
206	Ahaki Issa	90272786	Moussoro	M	15/11/2023
207	Adoum Djibrine	90515140	Moussoro	M	15/11/2023
208	Mahamat Zene	95181766	Moussoro	M	15/11/2023
209	Moussa Thaïa		Moussoro	M	15/11/2023
210	Issa Hassane Ali	91440503	Moussoro	M	15/11/2023

12.7. Outils de collecte

❖ Outil 01 : guide d'entretien avec le PNUD, UNFPA et HCDH

Bonjour. Je m'appelle _____ Je suis membre de l'équipe d'évaluation finale du **Projet d'appui à une transition institutionnelle et politique inclusive et apaisée au Tchad**. Nous aimerions avoir votre opinion sur plusieurs sujets concernant les activités mise en œuvre par le PNUD, l'UNFPA et le HCDH et leurs partenaires d'exécution durant cette période. Nous vous remercions de participer à cet entretien d'une durée moyenne d'une heure et trente minutes. Il n'est pas obligatoire pour vous de répondre à une question et vous êtes libre ne pas répondre à toute question, sans avoir à apporter de justification. Nous vous assurons que toutes les informations que vous nous donnerez seront traitées de manière totalement confidentielle et anonyme. Il ne sera pas possible à quiconque de relier les données à votre identité.

Nom et prénom	tel		
Agence	PNUD	UNFPA.	HCDH
Province			
Date			

PERTINENCE

1. Comment le projet s'aligne-t-il aux priorités nationales en matière de promotion de la consolidation de la paix et développement ?
2. Dans quelle mesure le projet a-t-il promu la cohérence, la complémentarité et l'alignement avec d'autres projets ou programmes nationaux dans le pays ?
3. Le projet répond-il à un besoin pertinent des bénéficiaires dans le domaine de cohésion sociale et le dialogue politique ?
4. Est-ce que les différentes parties impliquées croient que le projet était approprié vis-à-vis du contexte et des dynamiques de la transition politique ?
5. Est-ce que les équipes du projet ont utilisé les stratégies les plus appropriés par rapport au contexte ?
6. Est-ce qu'il y a eu des risques majeurs qui n'ont pas été pris en considération par les équipes du projet ?

EFFICACITE

7. A quel point les objectifs du projet ont-ils été atteints ? La quantité et la qualité des produits réalisés ont-elles été satisfaisantes ?
8. Qu'est-ce qui peut être considéré comme domaines de succès au vu des interventions du projet ? Quels facteurs ont-ils contribué à ces succès ? Quels ont été les contraintes et pourquoi ?
9. Dans quelle mesure les recommandations du DPPA et PBSO ont été prises en compte pour réorienter le projet ?
10. Le système de suivi du projet capturait-il correctement les données sur les résultats de la consolidation de la paix à un niveau de résultat approprié ?

EFFICIENCE

11. Les ressources (financières, humaines, temporelles, expertise, etc.) ont-elles été allouées stratégiquement de façon à assurer l'atteinte des résultats ?

12. Les ressources ont-elles été utilisées de façon efficiente ?
13. La qualité et la quantité des produits/outputs sont-elles proportionnelles aux ressources mobilisées ?

DURABILITE

14. A quel point les considérations liées à la durabilité ont-elles été prises en compte dans l'exécution des activités du projet ?
15. Le projet avait-il une stratégie de sortie efficace et réaliste ?
16. Dans quelle mesure, les acteurs formés par le projet se sont approprié des outils de gestion ?
17. Existe-t-il des risques sociaux ou politiques pouvant menacer la durabilité des résultats du projet ? Quels pourraient être les d'autres obstacles à la pérennisation des acquis et comment les surmonter ?
18. Dans quelle mesure les mécanismes, les procédures et les politiques sont-ils en place pour permettre aux principales parties prenantes de pérenniser les résultats obtenus ?
19. Quelle est la force de l'engagement du gouvernement et des autres parties prenantes à maintenir les résultats du soutien du PBF et des initiatives continues, en particulier la participation des femmes aux processus de prise de décision soutenus dans le cadre du projet PBF et la mise en œuvre des recommandations du DNIS ?
20. Le projet a-t-il eu des effets catalytiques sur le plan financier et programmatique ?
21. Le financement du PBF a-t-il été utilisé pour faire passer à l'échelle d'autres initiatives de consolidation de la paix/ ou a-t-il servi à créer des plateformes de consolidation de la paix ?
22. Le projet PBF avait-il une approche explicite de la sensibilité aux conflits ?
23. Les capacités internes des Nations Unies étaient-elles suffisantes pour garantir une approche permanente sensible aux conflits ?

EFFET

24. Quel a été l'impact du projet sur le plan de la cohésion sociale et de la consolidation de la paix ?
25. Quel a été l'impact sur l'implication de jeune et femmes dans le processus de prise de décision dans les structures des cohésions sociales au niveau local ?
26. Y a-t-il des changements positifs ou négatifs observables dans les structures, les communautés et les personnes appuyées qui peuvent être attribués aux interventions du projet dans le domaine de la consolidation de la paix ?
27. Le projet a-t-il eu des effets négatifs imprévus ?

GENRE, DROIT HUMAINS ET EQUITE

28. Le projet a-t-il incorporé une dimension de genre, d'équité et des droits humains (matrice de résultats, mise en œuvre) dans la conception et mise en œuvre du projet ?
29. Est-ce qu'il y avait des mécanismes pour assurer l'inclusion des femmes dans les activités ?
30. Est-ce que la participation des femmes dans les mécanismes de gestion et de résolution des conflits a été réalisée comme prévu ?
31. Dans quelles mesures les activités ont-elles profité équitablement aux femmes et jeunes
32. Dans quelle mesure le projet PBF a-t-il substantiellement intégré le genre et soutenu la consolidation de la paix sensible au genre ?
33. Si les groupes cibles (femmes, jeunes/mineurs, minorités, personnes en situation vulnérables) ont subi des effets négatifs non prévus, les responsables du projet ont-ils pris les mesures appropriées ?

❖ Outil 02 : guide d'entretien pour les responsables des ministères sectoriels concernés au niveau central, membres du CODNI et CNT

Bonjour. Je m'appelle _____ Je suis membre de l'équipe d'évaluation finale du **Projet d'appui à une transition institutionnelle et politique inclusive et apaisée au Tchad**. Nous aimerions avoir votre opinion sur plusieurs sujets concernant les activités mise en œuvre par le PNUD, l'UNFPA et le HCDH et leurs partenaires d'exécution durant cette période. Nous vous remercions de participer à cet entretien d'une durée moyenne d'une heure et trente minutes. Il n'est pas obligatoire pour vous de répondre à une question et vous êtes libre ne pas répondre à toute question, sans avoir à apporter de justification. Nous vous assurons que toutes les informations que vous nous donnerez seront traitées de manière totalement confidentielle et anonyme. Il ne sera pas possible à quiconque de relier les données à votre identité.

Nom et prénom	Tel	
Ministère		
Direction		
Sous-direction / Service		
Ville/localité		

Questions préparatoires

QE01 : Comment avez-vous été impliqué dans le **Projet d'appui à une transition institutionnelle et politique inclusive et apaisée au Tchad** ?

PERTINENCE

1. Comment le projet s'aligne-t-il aux priorités nationales en matière de promotion de la consolidation de la paix et développement ?
2. Dans quelle mesure le projet a-t-il promu la cohérence, la complémentarité et l'alignement avec d'autres projets ou programmes nationaux dans le pays ?
3. Est-ce que les différentes parties impliquées croient que le projet était approprié vis-à-vis du contexte et des dynamiques de la transition politique ?
4. Est-ce que les équipes du projet ont utilisé les stratégies les plus appropriés par rapport au contexte ?
5. Est-ce qu'il y a eu des risques majeurs qui n'ont pas été pris en considération par les équipes du projet ?

EFFICACITE

6. Qu'est-ce qui peut être considéré comme domaines de succès au vu des interventions du projet ? Quels facteurs ont-ils contribué à ces succès ? Quels ont été les contraintes et pourquoi ?

DURABILITE

7. Dans quelle mesure, les acteurs formés par le projet se sont approprié des outils de gestion ?
8. Existe-t-il des risques sociaux ou politiques pouvant menacer la durabilité des résultats du projet ? Quels pourraient être les d'autres obstacles à la pérennisation des acquis et comment les surmonter ?
9. Dans quelle mesure les mécanismes, les procédures et les politiques sont-ils en place pour permettre aux principales parties prenantes de pérenniser les résultats obtenus ?

10. Quelle est la force de l'engagement du gouvernement et des autres parties prenantes à maintenir les résultats du soutien du PBF et des initiatives continues, en particulier la participation des femmes aux processus de prise de décision soutenus dans le cadre du projet PBF et la mise en œuvre des recommandations du DNIS ?

EFFET

11. Quel a été l'impact du projet sur le plan de la cohésion sociale et de la consolidation de la paix ?
12. Quel a été l'impact sur l'implication de jeune et femmes dans le processus de prise de décision dans les structures des cohésions sociales au niveau local ?
13. Y a-t-il des changements positifs ou négatifs observables dans les structures, les communautés et les personnes appuyées qui peuvent être attribués aux interventions du projet dans le domaine de la consolidation de la paix ?

GENRE, DROIT HUMAINS ET EQUITE

14. Est-ce qu'il y avait des mécanismes pour assurer l'inclusion des femmes dans les activités ?
15. Est-ce que la participation des femmes dans les mécanismes de gestion et de résolution des conflits a été réalisée comme prévu ?
16. Dans quelles mesures les activités ont-elles profité équitablement aux femmes et jeunes

❖ Outil 03 : guide d'entretien du secrétariat PBF

Bonjour. Je m'appelle _____ Je suis membre de l'équipe d'évaluation finale du **Projet d'appui à une transition institutionnelle et politique inclusive et apaisée au Tchad**. Nous aimerions avoir votre opinion sur plusieurs sujets concernant les activités mise en œuvre par le PNUD, l'UNFPA et le HCDH et leurs partenaires d'exécution durant cette période. Nous vous remercions de participer à cet entretien d'une durée moyenne d'une heure et trente minutes. Il n'est pas obligatoire pour vous de répondre à une question et vous êtes libre ne pas répondre à toute question, sans avoir à apporter de justification. Nous vous assurons que toutes les informations que vous nous donnerez seront traitées de manière totalement confidentielle et anonyme. Il ne sera pas possible à quiconque de relier les données à votre identité.

PERTINENCE

1. Dans quelle mesure le projet a-t-il promu la cohérence, la complémentarité et l'alignement avec d'autres projets ou programmes nationaux dans le pays ?
2. Est-ce que les équipes du projet ont utilisé les stratégies les plus appropriés par rapport au contexte ?
3. Est-ce qu'il y a eu des risques majeurs qui n'ont pas été pris en considération par les équipes du projet ?

EFFICACITE

4. Qu'est-ce qui peut être considéré comme domaines de succès au vu des interventions du projet ? Quels facteurs ont-ils contribué à ces succès ? Quels ont été les contraintes et pourquoi ?
5. Dans quelle mesure les recommandations du DPPA et PBSO ont été prises en compte pour réorienter le projet ?
6. Le système de suivi du projet capturait-il correctement les données sur les résultats de la consolidation de la paix à un niveau de résultat approprié ?

DURABILITE

7. A quel point les considérations liées à la durabilité ont-elles été prises en compte dans l'exécution des activités du projet ?
8. Le projet avait-il une stratégie de sortie efficace et réaliste ?
9. Existe-t-il des risques sociaux ou politiques pouvant menacer la durabilité des résultats du projet ? Quels pourraient être les d'autres obstacles à la pérennisation des acquis et comment les surmonter ?
10. Dans quelle mesure les mécanismes, les procédures et les politiques sont-ils en place pour permettre aux principales parties prenantes de pérenniser les résultats obtenus ?
11. Quelle est la force de l'engagement du gouvernement et des autres parties prenantes à maintenir les résultats du soutien du PBF et des initiatives continues, en particulier la participation des femmes aux processus de prise de décision soutenus dans le cadre du projet PBF et la mise en œuvre des recommandations du DNIS ?
12. Le projet a-t-il eu des effets catalytiques sur le plan financier et programmatique ?
13. Le financement du PBF a-t-il été utilisé pour faire passer à l'échelle d'autres initiatives de consolidation de la paix/ ou a-t-il servi à créer des plateformes de consolidation de la paix ?
14. Le projet PBF avait-il une approche explicite de la sensibilité aux conflits ?
15. Les capacités internes des Nations Unies étaient-elles suffisantes pour garantir une approche permanente sensible aux conflits ?

EFFET

16. Quel a été l'impact du projet sur le plan de la cohésion sociale et de la consolidation de la paix ?
17. Y a-t-il des changements positifs ou négatifs observables dans les structures, les communautés et les personnes appuyées qui peuvent être attribués aux interventions du projet dans le domaine de la consolidation de la paix ?

GENRE, DROIT HUMAINS ET EQUITE

18. Le projet a-t-il incorporé une dimension de genre, d'équité et des droits humains (matrice de résultats, mise en œuvre) dans la conception et mise en œuvre du projet ?
19. Est-ce qu'il y avait des mécanismes pour assurer l'inclusion des femmes dans les activités ?
20. Est-ce que la participation des femmes dans les mécanismes de gestion et de résolution des conflits a été réalisée comme prévu ?
21. Dans quelle mesure le projet PBF a-t-il substantiellement intégré le genre et soutenu la consolidation de la paix sensible au genre ?

❖ Outil 04 : guide d'entretien pour les OSC partenaires

Bonjour. Je m'appelle _____ Je suis membre de l'équipe d'évaluation finale du **Projet d'appui à une transition institutionnelle et politique inclusive et apaisée au Tchad**. Nous aimerions avoir votre opinion sur plusieurs sujets concernant les activités mise en œuvre par le PNUD, l'UNFPA et le HCDH et leurs partenaires d'exécution durant cette période. Nous vous remercions de participer à cet entretien d'une durée moyenne d'une heure et trente minutes. Il n'est pas obligatoire pour vous de répondre à une question et vous êtes libre ne pas répondre à toute question, sans avoir à apporter de justification. Nous vous assurons que toutes les informations que vous nous donnerez seront traitées de manière totalement confidentielle et anonyme. Il ne sera pas possible à quiconque de relier les données à votre identité.

Nom et prénom	
OSC	
Responsabilité	
Partenaire de	
Secteur	
Ville/localité	

PERTINENCE

1. Le projet répond-il à un besoin pertinent des bénéficiaires dans le domaine de cohésion sociale et le dialogue politique ?
2. Est-ce que les différentes parties impliquées croient que le projet était approprié vis-à-vis du contexte et des dynamiques de la transition politique ?
3. Est-ce que les équipes du projet ont utilisé les stratégies les plus appropriés par rapport au contexte ?
4. Est-ce qu'il y a eu des risques majeurs qui n'ont pas été pris en considération par les équipes du projet ?

EFFICACITE

5. Qu'est-ce qui peut être considéré comme domaines de succès au vu des interventions du projet ? Quels facteurs ont-ils contribué à ces succès ? Quels ont été les contraintes et pourquoi ?
6. Le système de suivi du projet capturait-il correctement les données sur les résultats de la consolidation de la paix à un niveau de résultat approprié ?

EFFICIENCE

7. Les ressources (financières, humaines, temporelles, expertise, etc.) ont-elles été allouées stratégiquement de façon à assurer l'atteinte des résultats ?
8. La qualité et la quantité des produits/outputs sont-elles proportionnelles aux ressources mobilisées ?

DURABILITE

9. A quel point les considérations liées à la durabilité ont-elles été prises en compte dans l'exécution des activités du projet ?
10. Dans quelle mesure, les acteurs formés par le projet se sont appropriés des outils de gestion ?

11. Existe-t-il des risques sociaux ou politiques pouvant menacer la durabilité des résultats du projet ? Quels pourraient être les d'autres obstacles à la pérennisation des acquis et comment les surmonter ?
12. Dans quelle mesure les mécanismes, les procédures et les politiques sont-ils en place pour permettre aux principales parties prenantes de pérenniser les résultats obtenus ?
13. Le projet a-t-il eu des effets catalytiques sur le plan financier et programmatique ?

EFFET

14. Quel a été l'impact du projet sur le plan de la cohésion sociale et de la consolidation de la paix ?
15. Quel a été l'impact sur l'implication de jeune et femmes dans le processus de prise de décision dans les structures des cohésions sociales au niveau local ?
16. Y a-t-il des changements positifs ou négatifs observables dans les structures, les communautés et les personnes appuyées qui peuvent être attribués aux interventions du projet dans le domaine de la consolidation de la paix ?
17. Le projet a-t-il eu des effets négatifs imprévus ?

GENRE, DROIT HUMAINS ET EQUITE

18. Est-ce qu'il y avait des mécanismes pour assurer l'inclusion des femmes dans les activités ?
19. Est-ce que la participation des femmes dans les mécanismes de gestion et de résolution des conflits a été réalisée comme prévu ?
20. Dans quelles mesures les activités ont-elles profité équitablement aux femmes et jeunes
21. Dans quelle mesure le projet PBF a-t-il substantiellement intégré le genre et soutenu la consolidation de la paix sensible au genre ?
22. Si les groupes cibles (femmes, jeunes/mineurs, minorités, personnes en situation vulnérables) ont subi des effets négatifs non prévus, les responsables du projet ont-ils pris les mesures appropriées ?

❖ Outil 05 : guide d'entretien des autorités traditionnelles cantonales

Bonjour. Je m'appelle_____Je suis membre de l'équipe d'évaluation finale du **Projet d'appui à une transition institutionnelle et politique inclusive et apaisée au Tchad**. Nous aimerions avoir votre opinion sur plusieurs sujets concernant les activités mise en œuvre par le PNUD, l'UNFPA et le HCDH et leurs partenaires d'exécution durant cette période. Nous vous remercions de participer à cet entretien d'une durée moyenne d'une heure et trente minutes. Il n'est pas obligatoire pour vous de répondre à une question et vous êtes libre ne pas répondre à toute question, sans avoir à apporter de justification. Nous vous assurons que toutes les informations que vous nous donnerez seront traitées de manière totalement confidentielle et anonyme. Il ne sera pas possible à quiconque de relier les données à votre identité.

PERTINENCE

1. Le projet répond-il à un besoin pertinent des bénéficiaires dans le domaine de cohésion sociale et le dialogue politique ?
2. Est-ce qu'il y a eu des risques majeurs qui n'ont pas été pris en considération par les équipes du projet ?

EFFICACITE

3. Qu'est-ce qui peut être considéré comme domaines de succès au vu des interventions du projet ? Quels facteurs ont-ils contribué à ces succès ? Quels ont été les contraintes et pourquoi ?

DURABILITE

4. Dans quelle mesure, les acteurs formés par le projet se sont approprié des outils de gestion ?
5. Existe-t-il des risques sociaux ou politiques pouvant menacer la durabilité des résultats du projet ? Quels pourraient être les d'autres obstacles à la pérennisation des acquis et comment les surmonter ?
6. Dans quelle mesure les mécanismes, les procédures et les politiques sont-ils en place pour permettre aux principales parties prenantes de pérenniser les résultats obtenus ?
7. Le financement du PBF a-t-il été utilisé pour faire passer à l'échelle d'autres initiatives de consolidation de la paix/ ou a-t-il servi à créer des plateformes de consolidation de la paix ?

EFFET

8. Quel a été l'impact du projet sur le plan de la cohésion sociale et de la consolidation de la paix ?
9. Quel a été l'impact sur l'implication de jeune et femmes dans le processus de prise de décision dans les structures des cohésions sociales au niveau local ?
10. Y a-t-il des changements positifs ou négatifs observables dans les structures, les communautés et les personnes appuyées qui peuvent être attribués aux interventions du projet dans le domaine de la consolidation de la paix ?
11. Le projet a-t-il eu des effets négatifs imprévus ?

GENRE, DROIT HUMAINS ET EQUITE

12. Est-ce qu'il y avait des mécanismes pour assurer l'inclusion des femmes dans les activités ?
13. Est-ce que la participation des femmes dans les mécanismes de gestion et de résolution des conflits a été réalisée comme prévu ?
14. Dans quelles mesures les activités ont-elles profité équitablement aux femmes et jeunes
15. Si les groupes cibles (femmes, jeunes/mineurs, minorités, personnes en situation vulnérables) ont subi des effets négatifs non prévus, les responsables du projet ont-ils pris les mesures appropriées ?

❖ Outil 06 : guide d'entretien des autorités Gouvernorales et sectorielles

Bonjour. Je m'appelle _____ Je suis membre de l'équipe d'évaluation finale du **Projet d'appui à une transition institutionnelle et politique inclusive et apaisée au Tchad**. Nous aimerions avoir votre opinion sur plusieurs sujets concernant les activités mise en œuvre par le PNUD, l'UNFPA et le HCDH et leurs partenaires d'exécution durant cette période. Nous vous remercions de participer à cet entretien d'une durée moyenne d'une heure et trente minutes. Il n'est pas obligatoire pour vous de répondre à une question et vous êtes libre ne pas répondre à toute question, sans avoir à apporter de justification. Nous vous assurons que toutes les informations que vous nous donnerez seront traitées de manière totalement confidentielle et anonyme. Il ne sera pas possible à quiconque de relier les données à votre identité.

Nom et prénom	Tel	
Province		
Délégation		
Ville/localité		

Questions préparatoires

QE01 : Comment avez-vous été impliqué dans le **Projet d'appui à une transition institutionnelle et politique inclusive et apaisée au Tchad** ?

PERTINENCE

1. Est-ce que les équipes du projet ont utilisé les stratégies les plus appropriés par rapport au contexte ?
2. Est-ce qu'il y a eu des risques majeurs qui n'ont pas été pris en considération par les équipes du projet ?

EFFICACITE

3. Qu'est-ce qui peut être considéré comme domaines de succès au vu des interventions du projet ? Quels facteurs ont-ils contribué à ces succès ? Quels ont été les contraintes et pourquoi ?

DURABILITE

4. Dans quelle mesure, les acteurs formés par le projet se sont approprié des outils de gestion ?
5. Existe-t-il des risques sociaux ou politiques pouvant menacer la durabilité des résultats du projet ? Quels pourraient être les d'autres obstacles à la pérennisation des acquis et comment les surmonter ?
6. Dans quelle mesure les mécanismes, les procédures et les politiques sont-ils en place pour permettre aux principales parties prenantes de pérenniser les résultats obtenus ?
7. Quelle est la force de l'engagement du gouvernement et des autres parties prenantes à maintenir les résultats du soutien du PBF et des initiatives continues, en particulier la participation des femmes aux processus de prise de décision soutenus dans le cadre du projet PBF et la mise en œuvre des recommandations du DNIS ?

EFFET

8. Quel a été l'impact du projet sur le plan de la cohésion sociale et de la consolidation de la paix ?
9. Quel a été l'impact sur l'implication de jeune et femmes dans le processus de prise de décision dans les structures des cohésions sociales au niveau local ?

10. Y a-t-il des changements positifs ou négatifs observables dans les structures, les communautés et les personnes appuyées qui peuvent être attribués aux interventions du projet dans le domaine de la consolidation de la paix ?

GENRE, DROIT HUMAINS ET EQUITE

11. Est-ce qu'il y avait des mécanismes pour assurer l'inclusion des femmes dans les activités ?
12. Est-ce que la participation des femmes dans les mécanismes de gestion et de résolution des conflits a été réalisée comme prévu ?
13. Dans quelles mesures les activités ont-elles profité équitablement aux femmes et jeunes

❖ Outil 07 : guide discussion de groupe

Bonjour. Je m'appelle _____ Je suis membre de l'équipe d'évaluation finale du **Projet d'appui à une transition institutionnelle et politique inclusive et apaisée au Tchad**. Nous aimerions avoir votre opinion sur plusieurs sujets concernant les activités mise en œuvre par le PNUD, l'UNFPA et le HCDH et leurs partenaires d'exécution durant cette période. Nous vous remercions de participer à cet entretien d'une durée moyenne d'une heure et trente minutes. Il n'est pas obligatoire pour vous de répondre à une question et vous êtes libre ne pas répondre à toute question, sans avoir à apporter de justification. Nous vous assurons que toutes les informations que vous nous donnerez seront traitées de manière totalement confidentielle et anonyme. Il ne sera pas possible à quiconque de relier les données à votre identité.

Date de discussion de groupe	Province
Arrondissement	Lieu : N'Djamena, Bol, Bagassola, Liwa, Mani
Répartition par groupe d'âge	Composition du Groupe Jeunes femmes Femmes
Statut des participants Type d'appui reçu	Nombre total de participant au focus groupe Heure de début Heure de fin
Animateur du focus group	Assistant

IDENTIFICATION DU GROUPE

- QE01 : Quel est le nom de votre association et quand a-t-elle été créée ?
- QE02 : Quel est l'objectif de votre association ?
- QE03 : Quelle est la fréquence de vos réunions régulières ?
- QE04 : Quand la dernière réunion a-t-elle eu lieu ?
- QE06 : Comment votre organisation a été retenue pour bénéficier du projet

PERTINENCE

1. Le projet répond-il à un besoin pertinent des bénéficiaires dans le domaine de cohésion sociale et le dialogue politique ?
2. Est-ce qu'il y a eu des risques majeurs qui n'ont pas été pris en considération par les équipes du projet ?

EFFICACITE

3. Qu'est-ce qui peut être considéré comme domaines de succès au vu des interventions du projet ? Quels facteurs ont-ils contribué à ces succès ? Quels ont été les contraintes et pourquoi ?

DURABILITE

4. Existe-t-il des risques sociaux pouvant menacer la durabilité des résultats du projet ? Quels pourraient être les d'autres obstacles à la pérennisation des acquis et comment les surmonter ?
5. Dans quelle mesure les mécanismes, les procédures et les politiques sont-ils en place pour permettre aux principales parties prenantes de pérenniser les résultats obtenus ?

EFFET

6. Quel a été l'impact du projet sur le plan de la cohésion sociale et de la consolidation de la paix ?
7. Quel a été l'impact sur l'implication de jeune et femmes dans le processus de prise de décision dans les structures des cohésions sociales au niveau local ?
8. Y a-t-il des changements positifs ou négatifs observables dans les structures, les communautés et les personnes appuyées qui peuvent être attribués aux interventions du projet dans le domaine de la consolidation de la paix ?
9. Le projet a-t-il eu des effets négatifs imprévus ?

GENRE, DROIT HUMAINS ET EQUITE

10. Est-ce qu'il y avait des mécanismes pour assurer l'inclusion des femmes dans les activités ?
11. Est-ce que la participation des femmes dans les mécanismes de gestion et de résolution des conflits a été réalisée comme prévu ?
12. Dans quelles mesures les activités ont-elles profité équitablement aux femmes et jeunes
13. Si les groupes cibles (femmes, jeunes/mineurs, minorités, personnes en situation vulnérables) ont subi des effets négatifs non prévus, les responsables du projet ont-ils pris les mesures appropriées ?